

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem
Faculté des Langues Étrangères



Département de Français
Spécialité Langue et Communication

Mémoire

Pour obtention de Master

La Polémique Médiatique dans le Discours
Analyse de Discours Linguistique et Iconique
Cas d'étude : L'Affaire du Voile Islamique en France - Octobre 2019

Présenté par :
Mlle. MUSTAPHA Hind

Sous la direction de :
Mme. BELAMRIA Nadia

Membres du jury:

Présidente : Mme BENZAZA Motea
Examinatrice : Mme BELKACEM Hind

Année universitaire 2019/2020

Dédicaces

A ta mémoire Mama

Tu me manques et j'aurais tant aimé que tu sois là

J'espère que tu seras fière de moi là ou tu es

Je t'aime

Puisse Dieu, le tout puissant, l'avoir en sa sainte miséricorde

Je te dédie ce travail de recherche à toi cher baba

Je te remercie pour tout ce que tu as fais pour moi, pour ton amour, ta bienveillance, ton soutien au quotidien

Merci d'être toujours là derrière moi pour m'épauler et veiller sur moi

Merci d'avoir fait de moi la personne que je suis aujourd'hui

J'espère que tu seras fier de moi

Ta fille qui t'aime très fort.

A mes chers parents source de vie, d'amour et d'affection

A ma chère petite sœur Lina Nour

Remerciements

Tout d'abord je tiens à remercier ma directrice de recherche Madame
BELAMRIA Nadia

Pour son implication, orientation ainsi que pour l'élaboration de ce travail de
recherche

A tous les enseignants du département de français ainsi qu'aux membres du jury
qui ont accepté d'évaluer ce travail

A mes chers amis

A une personne en particulier très chère à mon cœur qui se reconnaîtra en lisant
ces quelques lignes pour son soutien, encouragement, de m'avoir épaulée et cru
en moi

Et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin dans ce travail

TABLE DES MATIERES

Introduction Générale.....	1
Première partie : La Partie Théorique.	
Chapitre 1 : Les Médias et la Polémique Médiatisée.	
1.1. Introduction.....	5
1.2. Les principales fonctions de la presse.....	5
1.3. Les formats médiatiques	7
1.3.1. La presse audiovisuelle	7
1.4. Les genres médiatiques	10
1.4.1. L'information rapportée	10
1.4.2. L'information expliquée	12
1.4.3. L'information commentée	13
1.5. La polémique médiatisée	15
1.5.1. La polémique journalistique	16
1.5.1.1. Support naturel de la polémique	16
1.5.1.2. L'espace communicationnel de la polémique journalistique	16
1.5.1.3. Fonctionnement des tiers	17
1.5.2. Polémique et communication	17
1.5.3. Polémique et argumentation	18
1.5.4. Le registre polémique et sa disqualification	18
1.5.4.1 La stratégie de réfutation	19
1.5.4.2 Une offensive violente	19
1.5.4.3 Des valeurs de références	19
1.5.4.4 La stratégie de confrontation.....	20
1.5.4.5 La stratégie de concession	20
1.5.4.6 La stratégie d'objection	20
1.5.4.7 La stratégie d'analogie	20
1.5.5. Les procédés de l'écriture polémique.	20
1.5.5.1. Les figures de style.....	20
1.5.5.2. L'énonciation.....	21
1.5.5.3. Le lexique.....	21
1.6. L'influence des médias	21

1.7. La charte d'éthique et de déontologie	22
1.8. Conclusion	24

Chapitre 2 : Communication et Sémiologie.

2. 1 Introduction	26
2. 2 Types, stratégies et enjeux de la communication.....	26
2.2.1. Les différents types de la communication	26
2.2.2. Les enjeux de la communication	27
2.2.3. Les différentes stratégies de la communication	28
2. 3 Sémiologie et communication.....	28
2.3.1. La boucle de la communication.....	29
2.3.2. Le schéma de la communication Jacobson.	29
2.3.3. Les fonctions du langage.	30
2.3.4. Le schéma de Catherine Kerbartorechionni.....	32
2. 4. Le contrat de communication	33
2. 5. L'art de la communication	34
2.5.1. La persuasion	34
2.5.2. Les tactiques pour convaincre	35
2.5.3. Émotions et négociation	35
2.5.2.1. La stratégie émotionnelles	36
2. 6. Conclusion.....	38

Chapitre 3 : Le Discours et l'Analyse du Discours.

3.1.Introduction	39
3.2.Le discours	39
3.2.1. Discours, énoncé, texte.....	41
3.2.2. Les lois du discours	42
3.3.Types et genres de discours.....	44
3.3.1. Les typologies communicationnelles.....	44
3.3.2. Les typologies des situations de communication.....	44
3.3.2.1. Genres de discours.....	44
3.3.2.2. Genres et types.....	44
3.3.2.3. Typologie linguistiques et discursives.....	45
3.4 L'analyse du discours.....	45
3.4.1. Les différentes approches de l'analyse du discours	46
3.4.1.1. L'approche énonciative	46

3.4.1.2. L'approche conversationnelle	46
3.5 Les stratégies de discours	47
3.5.1. L'espace de légitimation	48
3.5.2. L'espace de crédibilité	48
3.5.3. L'espace de Captation	48
3.6 Conclusion	49

Chapitre 4 : La Sémiologie et l'Image.

4.1 Introduction	50
4.2 La sémiologie de la communication et la sémiologie de la signification	50
4.2.1. La sémiologie de la communication.....	50
4.2.2. La sémiologie de la signification.....	51
4.3Le signe	51
4.3.1. Le signe selon Ferdinand de Saussure	52
4.3.2. Le signe peircien	53
4.3.2.1. Indice	53
4.3.2.2. Icône.....	54
4.3.2.3. Symbole.....	54
4.4La sémiotique de l'image	54
4.4.1. Images, types, fonctions.....	55
4.4.1.1 Images	55
4.4.1.2 Types d'images	56
4.4.1.3 Fonction de l'image	56
4.4.2. Images fonctionnelles et esthétiques	56
4.4.3. Lecture de l'image	57
4.5L'image comme signe.....	58
4.5.1. Signifiant iconique	58
4.5.2. Signifiant plastique	58
4.6L'interprétation des messages visuels.....	59
4.6.1. Connotation et dénotation selon Roland Barth	59
4.6.2. L'ancrage dans l'interprétation de l'image	60
4.7Le signe et le contexte.....	61
4.8Conclusion.....	61

Deuxième partie : Champ d'Application et d'Analyse.

Chapitre 1 : Corpus Audiovisuel et Champ d'Analyse.

1. 1 Introduction.....	62
1. 2 L'affaire du voile islamique en 2019 en France entre laïcité et liberté de culte....	62
1. 3 La couverture médiatique de l'affaire du voile dans l'espace public français.....	63
1. 4 Le Corpus Audiovisuel.....	64
1. 5 Analyse du corpus Audiovisuel	65
1.5.1. Champ d'application	66
Vidéo 1	66
a. Analyse journalistique de la vidéo 1.....	66
b. Le support naturel de la polémique journalistique de la vidéo 1.....	67
c. L'espace communicationnel de la polémique journalistique de la vidéo 1.....	67
d. La fonction des tiers de la polémique journalistique.....	70
e. Analyse énonciative de la vidéo 1.....	73
f. Les stratégies de communication de la vidéo 1.....	74
g. Les stratégies du discours de la vidéo 1.	76
Vidéo 2	78
a. Analyse journalistique de la vidéo 2.....	78
b. Le support naturel de la polémique journalistique de la vidéo 2.....	79
c. L'espace communicationnel de la polémique journalistique de la vidéo 2.....	79
d. La fonction des tiers de la polémique journalistique.....	89
e. Analyse énonciative de la vidéo 2.....	92
f. Les stratégies de communication de la vidéo 2.....	94
g. Les stratégies du discours de la vidéo 2	98
1.5.2. Analyse comparative entre vidéo 1 et vidéo 2.....	106
1.5.3. Analyse des visées communicatives du corpus	107
1. 6 Conclusion	107

Chapitre 2 : Le Discours Iconique dans la Réception du Discours Polémique.

2. 1 Introduction.....	108
2. 2 La réception du discours médiatique polémique	108
2. 3 Corpus iconique	109
2. 4 Analyse du corpus	110
2.4.1. Champ d'application	111

Image 1	111
a. Analyse sémiotique de l'image 1	111
Image 2	118
a. Analyse sémiotique de l'image 2	118
Image 3.....	123
a. Analyse sémiotique de l'image 3.....	123
Image 4.....	130
a. Analyse sémiotique de l'image 4	130
2. 5Conclusion.....	135
Conclusion Générale	136
Références Bibliographiques	138
Références Sitographiques	139
Annexes.....	140

Introduction Générale

Le 21^{ème} siècle est caractérisé par la parution de nombreux outils qui aident à la propagation de l'information. En une fraction de seconde le monde entier peut être au courant de ce qui se passe dans une région précise.

Cette communication de l'information s'avère être le rôle des médias ; Les medias sont des moyens de diffusion d'information destinés à un public via des outils de communication modernes. Ces différents canaux de communication entre personnes et ses différents supports sont au cœur de la vie sociale depuis leurs apparitions sur la sphère publique.

Qualifiés de quatrième pouvoir, après le pouvoir législatif, exécutif, juridique ; ces derniers doivent rapporter les informations objectivement car ils ont un rôle absolu et universel.

Cependant, toute diffamation ou mauvaise transmission peut générer de nombreuses conséquences sur les individus ou l'opinion publique ; pouvant influencer un comportement, une action, inciter à la haine, diviser une population, mais aussi mener à la destruction d'une vie.

Toutefois, respecter la charte d'éthique et de déontologie afin d'éviter toute polémique semble primordial pour tout journaliste dont la première mission est de rapporter l'information.

A partir du vendredi 11 octobre 2019, une série d'événements et de débats politiques et polémiques ont éclaté en France concernant le port du voile islamique, suscitant vagues d'approbation mais aussi de soutien, de dénonciations conduisant à des marches programmées au nom de la laïcité mais aussi afin d'interdire le port du voile après une multitude d'actes terroristes.

Depuis le 11 septembre 2001, suite aux quatre attentats terroristes aux états unis, un sentiment anti musulman prend forme. Une crainte qui se transforme en racisme pour certaines personnes.

En outre, la France non plus n'a pas été épargnée par des actes terroristes et a subi une série d'attaques depuis plusieurs années déjà et jusqu'à nos jours.

En effet, Après Charlie Hebdo, une attaque terroriste islamique contre le journal satirique en 2015 à paris, les attentas du 13 novembre de la même année ou sept attaques ont été

commises, le 14 juillet 2016 à Nice, jour de la fête nationale et enfin le 03 octobre 2019 un attentat de la préfecture de police ; le voile islamique ainsi que les musulmans en France représentent pour certains français une menace et un danger et son port devrait être interdit par la loi.

Par ailleurs, l'élément déclencheur d'une nouvelle polémique dans le pays concernant le voile, fut un événement qui s'est propagé, dans le monde à travers les réseaux sociaux via internet, devenus aujourd'hui un vecteur inéluctable dans la diffusion de propos haineux et dans ce cas, une vidéo diffusée sur internet filmée lors de la séance plénière du conseil régional de Bourgogne- franche – comté, assisté par un groupe d'enfant et de leurs accompagnatrice de Belfort où le président du groupe Rassemblement National Julien Odoul interpelle la présidente de région et menace de quitter la séance si l'accompagnatrice ne retire pas son voile islamique au nom des principes laïques .

Cet événement a poussé la population à réagir massivement sur les réseaux sociaux ; des marches pacifiques à Paris ont eu lieu réclamant les droits et le respect de la laïcité pour tous, c'est-à-dire être libre d'être croyant ou pas , pouvoir exercer son culte et surtout avoir le même droit de liberté d'expression des croyances, convictions pour tout citoyens français ; mais aussi pour le respect des lois de la république d'une part et de l'autre, afin de combattre toute forme d'exclusion au nom de la laïcité .

Au niveau médiatique, les débats télévisés houleux entre différents acteurs politiques et journalistes ont conduit à une polémique où chaque intervenant essaie d'asseoir ou imposer sa vision de l'événement dans un souci de persuasion et d'influence de l'opinion publique.

Le poids et l'impact que peuvent avoir les médias et en particulier le discours polémique ont suscité notre intérêt en nous interrogeant sur la problématique suivante :

« Comment la polémique médiatique peut- elle influencer l'opinion publique dans le processus de transmission d'information ? »

A cette problématique, nous nous posons les questions de recherches suivantes :

- Qu'est ce que le discours polémique dans la sphère informationnelle ?

- Quelles sont les stratégies discursives (pragmatiques et sémiotiques) utilisées dans ce genre de discours ?

-Le discours polémique peut-il être disqualifié? Et par quels moyens ?

-Comment agit-il sur l'opinion et par quels moyens ?

Dans le but d'essayer de répondre à ces questions, nous avons formulé des hypothèses dont les principales sont les suivantes :

- le discours polémique est un discours interactif qui implique la présence d'au moins deux personnes qui débattent afin de défendre une idée, une opinion ou un argument.

-Les stratégies de communication, de persuasion, de discours, de réfutation et d'argumentation sont les principales stratégies utilisées dans ce genre discours.

-Le discours polémique est disqualifié grâce à des stratégies de réfutation et une contre attaque de la part des autres participants.

-Le discours polémique a un impact d'influence sur l'opinion à l'aide de moyens de manipulation et de persuasion.

Il peut être considéré telle une arme à double tranchant car il peut avantager une société comme la nuire.

La méthodologie appliquée est celle de l'analyse d'un corpus constitué d'une part de deux vidéos appartenant à deux émissions télévisées de deux chaînes françaises différentes diffusées et tournées en 2019 après cet événement au conseil régional de Bourgogne Franche-Comté : La première est celle de l'émission C à vous diffusée sur France 5. Tandis que la deuxième est un extrait de l'heure des pros diffusé sur Cnews.

D'autre part, il sera composé de quatre figures iconiques concernant la réaction de l'opinion publique de l'événement et à la réception du discours polémique médiatique.

En nous basant sur une approche sémiotique et pragmatique du discours polémique lié à l'événement sur le port du voile et son interdiction en France, nous allons analyser la polémique en nous basant sur le discours et le contre discours, dans le but de relever les stratégies de disqualification et les stratégies du discours polémiques ainsi que les stratégies de communication.

Par ailleurs, nous visons à analyser le message iconique comme réaction de la masse populaire française suscitée par ces deux événements : la prise à partie de la mère voilée et la réception du discours médiatique polémique.

Notre travail sera donc divisé en deux parties, une partie théorique comportant quatre chapitres :

Le premier est consacré aux médias et à la polémique médiatisée ainsi que des notions qui nous aiderons à analyser la polémique ainsi que le discours polémique.

Le deuxième est réservé à la communication et la sémiologie car notre étude s'articule autour de cette notion qui est de communiquer.

Le troisième étudie le discours et l'analyse de discours. Celui-ci compte des notions théorique qui nous aiderons à appréhender le discours polémique.

Le quatrième et dernier chapitre de notre partie théorique quand à lui comporte des notions sur la sémiologie et l'image. Ces dernies nous aiderons à analyser les figures iconiques qui se sont présentés suite aux deux événements cité en dessus.

La partie pratique quant à elle, comportant deux chapitres est relative en premier lieu à notre partie analytique de la polémique concernant le port et l'interdiction du voile en France suivi d'un tableau comparatif des deux vidéos.

Enfin notre dernier chapitre s'articule autour de la réception du discours polémique. Ici nous analyserons et interpréterons des figures iconiques en tentant de relever leurs connotations.

PREMIERE PARTIE

Paramètres théoriques

CHAPITRE 1

Les Médias et la Polémique Médiatisée

1.1 Introduction :

Ce premier chapitre de notre travail de recherche est consacré aux médias et à la polémique médiatique, deux notions en permanente corrélation.

En effet, Les médias qui sont des outils de communication permettant de diffuser une information vers un grand nombre d'individus, tendent à médiatiser la polémique et à la façonner.

Par ailleurs, la polémique qui est souvent considérée comme un discours pseudo-argumentatif, un discours d'accusation qui veut passer sous couvert s'agirait d'une mise en scène discursive dont le support médiatique constitue l'un des lieux privilégiés du déroulement des débats polémiques d'ordre social.

Ainsi, Les médias sont donc l'espace naturel de ce qu'on appelle la polémique médiatique ou la polémique médiatisée.

1.2 Les principales fonctions de la presse :

Les fonctions des médias sont multiples. Cependant le politologue et auteur Roland CAYROL¹ relève dans son ouvrage intitulé les médias : presse écrite, radio, télévision, sept essentielles fonctions :

- **Recherche et diffusion de l'information :** La première fonction de la presse est de rechercher et de transmettre des nouvelles, d'informer sur les événements du monde. Cependant, elle est amenée depuis qu'elle existe à négliger les événements sur la vie quotidienne pour mettre l'accent sur les péripéties. Elle constitue incontestablement dans le monde le canal principal par lequel parvient l'essentiel des nouvelles.
- **Expressions d'opinions :** Il est bien difficile, semble-t-il, de dissocier complètement la fonction d'information de celle d'expression d'opinions. Informer, c'est déjà exprimer une opinion, et rapporter une opinion, c'est aussi informer. On a cependant, pendant longtemps, distingué une presse d'information, axée sur la narration des événements, et une presse d'opinion, surtout consacrée aux commentaires, aux éditoriaux, aux prises de position.

¹ Les médias : presse écrite, radio, télévision 1991. Roland CAYROL

L'expression des opinions reste sans doute l'une des fonctions essentielles de la presse, mais elle tend à changer de forme, à se faire souvent plus subtile, plus voilée, en tout cas moins ouvertement proclamée comme l'une des missions essentielles des organes de presse, en particulier des quotidiens

- **Fonction économique et d'organisation sociale :** Elle joue un rôle important dans la vie économique des sociétés ; Elle le fait en procurant à tous une information commune, en améliorant les relations entre les individus et les groupes, et même en offrant un instrument pratique de rencontres.

Elle le fait aussi par la publicité et les petites annonces, et occupe sur le marché des biens de consommation comme sur le marché du travail, un rôle permanent d'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs, entre les offreurs et les demandeurs d'emploi.

- **Divertissement et distraction :** Pour satisfaire le besoin de distraction du public, la presse écrite, parlée et télévisée, offre des rubriques nombreuses de divertissement, des jeux aux feuilletons, des échos aux secrets d'alcôve.

Les pages d'information subissent, elles-mêmes, l'influence de cette fonction de distraction. La présentation des nouvelles est souvent rendue attrayante, dans leur énoncé, et jusque dans le choix qui en est fait.

Un organe de presse constitue un instrument de distraction, dans la simple mesure où il fait échapper l'individu du champ de sa solitude, de sa vie quotidienne, pour lui apporter une ouverture sur l'extérieur.

- **Fonction psychothérapique :** La presse peut remplir une fonction psychothérapique, d'abord par sa fonction de distraction. Puis elle vient, dans une certaine mesure, alléger les difficultés en présence de relations secondaires abstraites et très frustratoires entre les membres du public et les personnalités de premier plan qui sont placées au centre de ses intérêts par la vie collective et par la presse elle-même,

Cette dernière, permet de projeter la culpabilité sur d'autres et de limiter les impulsions agressives.

- **Instrument d'identification et d'appartenance sociale :** Il existe une forte corrélation entre l'utilisation des mass media et la participation politique institutionnelle. En effet, d'une part, la lecture des journaux, l'écoute de la radio et de la télévision

permettent d'être informé sur la vie sociale et politique. D'autre part, elle facilite une identification du lecteur ou de l'auditeur avec le public, avec la communauté à laquelle il appartient.

Elle permet de se remettre chaque jour au contact des attaches objectives qui sont les siennes dans la société et de manifester et de renforcer les appartenances sociales du public.

➤ **Fonction idéologique :** La presse joue enfin au service de l'idéologie dominante de la société dans laquelle elle paraît. Un rôle évident d'instrument de cohésion sociale et de légitimation du système politique.

Si cette fonction idéologique globale de la presse est essentielle dans le monde d'aujourd'hui, les formes quotidiennes du rôle politique de la presse sont multiples, et son influence sur les individus s'exerce dans des conditions dont on doit exclure tout caractère mécanique.

1.3 Les formats médiatiques :

Les médias ont leurs critères journalistiques de traitement de l'information visant à l'objectivité et l'équilibre des points de vue.

Celui-ci est conditionné par ce qu'on appelle « **formats** ».

Il s'agit à la fois de la place disponible (ou le temps d'antenne) et la mise en forme.

Ces derniers désignent la structure spécifique, le contexte de présentation dans lequel les différents genres de " documents " seront insérés, traités et communiqués en fonction des caractéristiques technologiques de chacun des médias.

1.3.1 La presse audio visuelle: Cette dernière est composée des éléments suivants :

- **L'Amorce ou préambule (*lead*) :** Il s'agit de l'introduction, d'un article dans un média écrit ou d'un sujet dans les médias électroniques, qui a pour objet d'éveiller l'attention du lecteur, de l'auditeur ou du téléspectateur.
- **Animation :** Il s'agit ici de la catégorie cinématographique bien connue s'appuyant sur des méthodes de plus en plus sophistiquées pour donner l'impression de mouvement à une

succession d'images. Cette catégorie contient aussi bien les longs métrages que les séries d'animation.

- **Bulletins de nouvelles :** Il s'agit de la couverture générale ou spécialisée des événements quotidiens.

C'est une courte émission d'information sur l'actualité. À la radio, le bulletin de nouvelles est habituellement d'une durée de 5 minutes par heure. Il comporte des nouvelles généralement très brèves préparées par des journalistes qui font leur propre enquête, par des lecteurs qui s'alimentent à une agence de presse ou à une salle de rédaction commune à un réseau. Cette façon de faire est aussi le propre des chaînes télévisées d'information continue.

- **Cinéma :** Cette catégorie regroupe uniquement les œuvres de fiction conçues d'abord pour la diffusion en salle
- **Couverture d'événements et de compétitions sportives :** Il s'agit de toute transmission littérale d'une manifestation politique, sociale ou sportive qui n'est pas suscitée uniquement à des fins de production et qui se déroule dans un lieu généralement extérieur à l'entreprise médiatique.

La forme pure est la diffusion, en direct, de l'intégralité de la manifestation.

Cette catégorie inclut également les retransmissions qui ont bénéficié d'un montage élémentaire ou qui comprennent un encadrement.

On retrouve dans la sous-catégorie événements spéciaux, les congrès à la chefferie des partis politiques, les discours du budget, les conférences et les sommets de toutes sortes, la diffusion des travaux parlementaires, etc.

Les téléthons sont également classés sous cette catégorie.

- **Débat, entretien, *talk-show* :** Les émissions regroupées ici ont un trait en commun : l'essentiel du contenu est véhiculé par l'échange ou la communication entre deux ou plusieurs personnes.

Le débat se caractérise par le fait que les sujets abordés ont généralement un caractère polémique.

Les entretiens peuvent prendre la forme classique de l'interview structurée où un journaliste interroge une personne sur sa vie, ses projets, ses opinions, ou la forme moins traditionnelle d'une conversation à bâtons rompus entre deux ou plusieurs personnes, et ils se rapprochent alors davantage du genre *talk-show*. Celui-ci se distingue, en général, par un ton léger et une intention manifeste de divertir; on y retrouve souvent des éléments de

variétés et un fort contingent de vedettes et de personnalités publiques. Comme son nom l'indique, la dimension spectacle y joue un rôle plus ou moins prépondérant selon les cas.

- **En Différé** : Il s'agit d'une émission entièrement produite et enregistrée avant diffusion, sur bande magnétique, vidéo ou sur un autre support.
- **En Direct** : Émission produite en même temps qu'elle est diffusée.
- **Documentaire** : Émission à caractère informatif basée sur des documents, des faits enregistrés et généralement élaborés pour l'occasion.

Le documentaire est plus ambitieux, prend davantage de recul par rapport aux événements et cherche généralement à faire le portrait global d'une situation, à présenter " l'état de la question ".

- **Dramatique** : La dramatique est une œuvre de fiction généralement conçue pour la télévision. Elle peut se présenter sous diverses formes : téléfilms, série, minisérie, téléroman, télé théâtre, sketch, etc.
- **Formes mixtes** : Ce sont des émissions où l'on retrouve un amalgame de formules sans qu'il y en ait une qui domine vraiment les autres. On aura recours à cette catégorie uniquement quand il est tout à fait impossible d'identifier une majeure.
- **Grille de programmation** : Tableau indiquant le jour et l'heure de diffusion de toutes les émissions offertes par une station de radio ou une chaîne de télévision.
- **Jeux et quiz** : Il s'agit d'émissions où les participants prennent part à des activités qui font appel à certains types d'habiletés, à des " talents " ou " à la chance ", et dont les règles sont connues par le public.
- **Lancement** : Texte dit par le/le présentateur/trice et qui annonce le sujet qui va suivre. Le lancement contient habituellement les réponses aux questions qui structurent une nouvelle.
- **Magazine** : Le magazine est une émission périodique constituée de chroniques ou de topos sur une diversité de sujets. Il peut être construit autour d'un seul sujet ou d'une thématique unique faisant appel à des modes de présentation divers. Il peut être constitué principalement d'entretiens en studio, de reportages en extérieur, ou faire alterner studio et reportages.
- **Nouvelle-éclair (Flash)** : Première annonce, très brève d'une information qui fera ultérieurement l'objet d'un traitement plus approfondi à la télévision.
- **Programmation** : Désigne l'ensemble des contenus de diffusion décidé par une chaîne de télévision.

Dans les médias généralistes, la programmation comprend généralement les informations sur l'actualité immédiate et permanente, le divertissement, la fiction, les services et la publicité.

- **Spectacle et concert** : Le spectacle se distingue des variétés par une certaine homogénéité du contenu. Il se présente comme un tout conçu autour d'un même thème ou d'une même personnalité.

Cette catégorie regroupe principalement des émissions à caractère musical. Les récitals de chanteurs populaires en font partie.

- **Tribune téléphonique** : Émission au cours de laquelle le public est invité à intervenir par communication téléphonique.
- **Variétés** : Il s'agit d'une succession de brèves séquences de spectacles empruntés à un ou plusieurs genres artistiques allant du cirque à la chanson en passant par la musique instrumentale, l'opéra, la danse, le music-hall, etc.

1.4 Les genres médiatiques :

Le genre médiatiques est une catégorie de " textes ou documents " médiatiques possédant des caractéristiques liées à l'intention de communication et au style de son auteur.

1.4.1 L'information rapportée :

- **Le compte rendu** : Il s'agit de rapporter les éléments importants d'un événement, conférence de presse, manifestation dans lequel le journaliste rédigera de façon purement factuelle chronologiquement ce qu'il a vu et entendu sans analyser ou interpréter.
- **L'interview** : Il s'agit d'un outil de collecte de l'information essentiel à toute démarche journalistique. C'est un mode privilégié de transmission de l'information de première source à l'auditeur ou au téléspectateur c'est-à-dire, elle permet de diffuser les propos d'une personne mise en situation par l'actualité, en lui offrant l'opportunité de raconter elle-même son histoire, ainsi aucun risque de distorsion inhérents à la fonction de transmetteur.

Elle nous permet de connaître la personne interviewée telle quelle est, le contenu de ses gestes ou de ses déclarations.

Par ailleurs, elle se devra d'être fidèle aux propos tenus, qualité primordiale de l'interview.

Ce genre journalistique est caractérisé dans la presse audio-visuelle par la quête d'information bien précise et par le mode question / réponse.

Cependant dans la presse écrite le mode narratif est fréquemment utilisée afin de soumettre aux lecteurs des textes plus complets, plus accessible et efficace que ne le fait l'autre formule.

Il existe différents types d'interview :

- L'interview d'information
 - L'interview de description
 - L'interview d'analyse
 - L'interview de commentaire
 - L'interview d'opinion
 - L'interview de personnalité
 - L'interview à grand thème
-
- **Le portrait :** Souvent confondu avec l'interview, le portrait cherche à mettre en scène un sujet (une personne, un groupe, une entreprise, etc.) au moyen d'anecdotes et d'interviews multiples.
Il repose en bonne partie sur un entretien avec la personne que l'on veut connaître .Cependant, les amis, les voisins, les témoins; seront eux aussi interrogés afin de découvrir, de comprendre et de témoigner
Ce genre dont la structure correspond à celle du reportage, implique comme le texte de nouvelle, l'interprétation d'éléments d'information de sources diversifiées

 - **La nouvelle :** Il s'agit de mettre en scène à partir d'un événement, le plus efficacement possible l'essentiel des faits nouveaux, significatifs ou intéressants, en replaçant ces faits dans leur contexte de signification .
C'est la matière première de l'information journalistique qui sera publiée telle quelle est ou encore complétée, argumentée et colorée par le style des différents médias qui l'utilisent.
Elle est recueillie, envoyée par des journalistes, correspondants d'agences de presse dispersés aux quatre coins du monde.

Celle-ci vise à informer le plus précisément et le plus rapidement possible le lecteur, le téléspectateur ou l'auditeur pressé mais désirant être bien informé, de façon simple et concise, sur un fait nouveau, sur un événement d'actualité.

Les faits sont exposés par ordre d'importance décroissant, c'est-à-dire en allant du plus important au moins important.

- **Le potin :** C'est un fait d'information rapporté tel qu'il a été vu ou entendu, c'est-à-dire sans toutes les vérifications et remises en contexte qui caractérisent le traitement ordinaire de la nouvelle.

- **Le reportage :** Il désigne tout élément d'information qui implique le déplacement d'une équipe technique.

Il s'agit d'un genre journalistique où l'accent est placé non pas sur l'événement ni même sur sa signification mais sur le contexte social et humain de la situation décrite ou de l'événement rapporté.

Un reportage se lit, s'écoute ou se regarde comme une courte histoire : il est plus complet, plus détaillé qu'une nouvelle, teinté du style personnel de son auteur.

Il suit les faits selon leur succession dans le temps, d'une façon logique et cohérente tout en suscitant l'intérêt de lecture ou du téléspectateur.

1.4. 2 L'information expliquée:

- **L'analyse :** Elle consiste à étudier en profondeur un fait d'actualité, un événement, une situation afin d'en faciliter la compréhension

Elle consiste à éclairer les données d'un problème et de provoquer la réflexion

Le journaliste aura alors pour rôle de rapporter les faits, les analyser, les replacer dans leur contexte, les mettre en relation avec d'autres événements passés, faire ressortir les constantes et parfois les contradictions pour en arriver à une ou des conclusions, mais non à des solutions.

- **La chronique :** C'est un genre journalistique commentée le plus libre et le plus diversifié. Un texte ou un propos amalgame où peuvent se retrouver de la nouvelle, de l'analyse, du commentaire ou même du reportage au fil d'une lecture personnelle qu'en fait le ou la journaliste.

La chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel ni sur la remise en contexte mais sur la personnalité de celui à qui on la confie, c'est un texte hybride qui n'a pas de structure et où la subjectivité est présente.

- **Le dossier** : Il s'agit d'un texte ou un reportage qui cherche à projeter une vue d'ensemble d'un problème ou d'une situation.

Qualifié par certains médias de tout reportage qui cherche à aller au fond des choses à partir d'éléments d'analyses méthodique, il cherche à mettre les éléments en relation les uns avec les autres.

Le traitement choisi peut se faire selon plusieurs approches, en parallèle; il peut contenir des éléments de reportage, des éléments d'analyse, des interviews, le portrait de certains personnages clés ou de certains groupes actifs dans un domaine, et parfois même quelques éléments de nouvelle ou d'enquête.

- **L'enquête** : Contrairement à la nouvelle qui porte sur un événement, un fait d'ordre public, l'enquête prend racine dans une démarche dont le journaliste est l'initiateur.

L'enquête s'agit de l'exercice d'une pensée critique et d'une information indépendante qui conduit à explorer ou à lever le voile sur des réalités ou des problèmes qui dérangent les acteurs, les institutions ou les organisations concernées.

Elle permet d'aller à la source pour dévoiler les enjeux véritables de débats qui camouflent parfois des intérêts particuliers sous le couvert de l'intérêt public.

C'est l'étude approfondie d'un problème dont les répercussions sont importantes pour le public en général.

On peut distinguer deux grands genres d'enquête : l'enquête de faits et le sondage, on peut aussi retrouver une combinaison des deux, c'est-à-dire une enquête qui examine les faits et les opinions.

1.4. 3 L'information commentée :

- **Le billet** : Il s'agit d'un court article d'opinion, souvent encadré et mis en italique, qui présente de façon humoristique, légère et même sarcastique un événement d'actualité, une idée nouvelle, un sujet d'intérêt humain. L'auteur du billet nous fait part de ses impressions et réactions face à un événement, ou à la suite d'une expérience personnelle.

- **La caricature :** Ce genre journalistique s'agit d'une représentation graphique d'un événement d'actualité, d'une situation controversée, telle qu'elle est perçue par un membre de l'équipe éditoriale d'un journal. Elle comporte habituellement un message verbal reflétant une pensée bien articulée.

Ce genre d'information commentée se veut dérangeant, combatif, provocateur, humoristique peut être considéré comme un éditorial, un commentaire et même une analyse en raccourci.
- **La critique :** C'est un genre journalistique qui tient à la fois de l'opinion et de la chronique. si elle correspond à une forme de commentaire le plus souvent associé au domaine des arts et de la culture.

On la retrouve aussi très présente dans le domaine des sports. C'est le domaine par excellence du journalisme d'opinion, où la subjectivité du critique peut être totale. La convention de subjectivité qui régit ce genre fait en sorte que la personnalité de l'auteur devient là aussi, comme dans la chronique, un élément clé dans l'interprétation de ses propos.
- **L'éditorial et le commentaire :** Il s'agit des textes d'opinions qui s'appuient sur une argumentation logique, tout en ne demeurant pas impartiaux

Ils sont l'expression d'une opinion, avec ou sans son contexte d'analyse, où prime le point de vue personnel du commentateur ou de l'éditeur de la publication.

On distingue différentes formes d'éditoriaux : l'éditorial d'information, l'éditorial d'explication, l'éditorial d'interprétation, l'éditorial d'argumentation, l'éditorial d'action, l'éditorial de combat, l'éditorial de type analytique, l'éditorial d'appréciation, l'éditorial de type ironique et l'éditorial déterminant la politique du journal.
- **La revue de presse :** Elle désigne une comparaison de ce qu'il y a dans les journaux.

C'est une exploration de ce que dit la presse écrite pour amener à une compréhension des points de vue ou des thèses qui s'opposent ou se ressemblent sur un sujet ou un événement.

Elle consiste à montrer comment les journaux et les magazines traitent les faits et les présentent à leurs lecteurs.

1.5 La polémique médiatisée :

La polémique dans toutes ses variétés discursives constitue une forme de communication « spectaculaire ».

Il s'agit d'un traitement verbal du conflictuel effectué par une confrontation exacerbée des thèses antagonistes au sein d'une entreprise de polarisation et de dichotomisation visant à discréditer l'adversaire.

Ce phénomène s'inscrit dans un espace dialogique au sein duquel il constitue « un discours a contrario »² un anti-discours : la polémique est « un contre-discours »³, la polémique suppose « un contre-discours antagoniste »⁴ qui se focalise sur le discours de l'autre pour le rejeter.

Cette dernière se réfère à un ensemble de discours qui circulent dans un espace social donné sur une question controversée, à laquelle sont données des réponses divergentes et mutuellement exclusives par des locuteurs qui tentent de disqualifier la thèse adverse ou l'adversaire qui la soutient.

Celle-ci comporte ses lieux, ses argumentaires et sa chronologie, tout en traversant les genres et les supports.

Dès lors que ce phénomène est médiatisé, il semble que cela révèle bien la tension paradoxale qui nourrit les cultures médiatiques contemporaines depuis des décennies

La médiatisation joue un rôle non négligeable pour la compréhension du phénomène polémique, c'est en effet le processus lui-même, c'est-à-dire que c'est la technologie de médiation qui façonne également la polémique.

Par ailleurs, les nouvelles technologies liées à Internet motivent de manière déterminante les pratiques des médias.

Cette dernière, permet la diffusion d'une énorme somme de documents en temps réel naturellement destinés à circuler, à se propager, à être lus, commentés, enrichis et approfondis par le monde des internautes, qui correspond désormais au monde réel

Internet en tant que mode de communication crée les conditions d'une circulation des discours qui possède en soi un très fort potentiel polémique : une fois suscitée sur internet, le déploiement et l'extension de la polémique sont en effet immédiats et a priori illimités.

L'ancrage dans le cyberspace semble conditionner la possibilité d'une hyper-polémique.

² (Marcellesi 1971 : 44),

³ (Kerbrat-Orecchioni 1980 : 9)

⁴ (Angenot 1982 : 34)

1.5.1 La polémique journalistique :

Elle peut être définie comme tout discours journalistique affirmant une opinion (s) en l'affrontant à d'autre (s) discours.

Il s'agit de tout discours polémique tenu dans l'espace médiatique et auquel le journaliste est confronté sans s'y impliquer directement en tant que protagoniste.

1.5.1.1 Support naturel de la polémique journalistique :

Les média oraux et écrits semblent être le support naturel du discours polémique. En effet, Gelas et Kerbrat-Orecchioni soulignent le rapport étroit existant entre le discours polémique et le support médiatique.

Le support médiatique constitue l'un des lieux privilégiés du déroulement des débats polémiques d'ordre social

La presse sert de base aux débats polémiques qui préoccupent l'esprit public, et en même temps essaye de maintenir l'équilibre entre l'exigence de l'expression libre d'une part, et la préservation de la cohésion sociale de l'autre.

1.5.1.2 L'espace communicationnel de la polémique journalistique :

C'est le milieu où se déroule l'interaction verbale, et qui comporte les participants et leurs fonctions, ainsi que les relations entre eux.

Contrairement à la polémique en général qui requiert deux participants en positions antagonistes, la polémique journalistique implique nécessairement un tiers.

L'espace communicationnel de la polémique journalistique est déterminé par sa structure trilogique inhérente, « un échange communicatif se déroulant au sein d'une triade, c'est-à-dire d'un ensemble de trois personnes existant en chair et en os »⁵

Une structure de confrontation entre des opinions opposées.

Cette présence nécessaire du tiers fait que cet espace est en fait constitué de deux cadres participatifs qui se chevauchent. Selon KERBRAT-ORECCHIONI, « Le cadre participatif recouvre à la fois le nombre des participants et leur statut interlocutif »⁶

En ce qui s'agit du rôle inhérent au système de communication de la presse, il est joué par le journaliste , car dans tout type de discours journalistique, soit-il reportage ou presse d'opinion, il existe un tiers qui voit (le reporter) ou qui explique et interprète (le Publiciste).

⁵ (C. PLANTIN &, Le trilogie, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, p. 2).

⁶ C. KERBRAT-ORRECHIONI

1.5.1. 3 Le fonctionnement des tiers :

Le journaliste peut assumer plusieurs rôles variant en fonction de son engagement.

Le premier rôle est celui d'intermédiaire, il est lié au devoir de représentation des événements au public par la presse. . Il doit maintenir une position impartiale vis-à-vis des adversaires.

Par ailleurs , Il peut s'engager activement dans la polémique, faisant en occurrence des promesses à l'un des partis au nom de l'autre et en assumant ainsi (une partie de) la responsabilité de la résolution du conflit puisqu'il jouera le rôle d'un médiateur qui s'entremet pour faciliter un accord entre deux ou plusieurs personnes ou partis L'engagement du journaliste est d'autant plus marqué, lorsqu' 'il agit en interprète dans une polémique donnée. Ici, comme tiers il doit pouvoir expliquer à un auditoire externe la thèse ou les attitudes de son adversaire

Enfin, lorsqu'il abandonne sa position de témoin objectif et se penche vers l'un des adversaires en le représentant, il assume le rôle de porte-parole. Qui plus est, la prise de position fait partie intégrante de la fonction de porte-parole dans la mesure où contrairement au rôle d'intermédiaire, elle oblige le journaliste à s'engager dès le départ, en faveur d'un camp politique dont il est (ou prétend être) l'adhérent et le porte-parole.

1.5. 2 Polémique et communication :

« La polémique est caractérisée par deux traits marquants ; un dialogisme marqué même quand il n'y a pas de dialogue effectif, pas de réponse de la part de l'adversaire, le texte polémique est une réaction au mot de l'autre qui assure la visibilité d'une confrontation ; et par un rapport conflictuel à l'autre, un affrontement de positions antagonistes »⁷.

La spécificité de la polémique s'agit d'une confrontation de positions radicalement opposées.

Les points de vue divergents sont représentés et défendus par des actants, le proposant et l'opposant, assimilables à des rôles que peuvent jouer plusieurs acteurs face à un troisième actant.

Le face-à-face de deux positions opposées et en apparence inconciliables incarnées par des acteurs réels entraîne la nécessité, pour chacun d'entre eux, de faire adopter son point

⁷ Garand 1998 : 235

de vue en discréditant celui de l'autre. « Le discours polémique est un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible »⁸

La structure même de l'échange polémique et ses modalités concrètes de réalisation favorise l'attaque personnelle, ou argument. Elle est liée aux modalités de figuration des actants (thèses, institutions, personnes physiques, etc.).

1.5.3 Polémique et Argumentation :

Pour Amossy, Professeur émérite, qui voit dans l'argumentation un continuum allant de la co-construction des réponses à la confrontation violente des thèses antagonistes, «la polémique constitue un des pôles de l'activité argumentative »⁹.

La façon dont les argumentaires sont construits et opposés, la manière dont les arguments sont intégrés dans des discours mutuellement hostiles, fondent en preuves l'appartenance de la polémique au domaine de l'argumentation.

Le discours argumentatif se veut tentative d'amener l'autre à une vérité commune, du moins à une position considérée comme plausible

1.5.4 Le registre polémique et sa disqualification :

Il s'agit d'un objet d'étude di-logique, c'est-à-dire qui engage deux interlocuteurs en situation d'échange de parole : « La polémique implique l'existence de deux débatteurs au moins, c'est-à-dire de deux énonciateurs, occupant dans un même champ spéculatif deux positions antagonistes »¹⁰, deux textes au moins qui se confrontent et s'affrontent.

Celui-ci se rencontre partout où s'exprime un débat passionné entre des points de vue violemment opposés, qu'il prenne une forme écrite ou orale.

L'énoncé polémique instaure une relation entre trois pôles: un adversaire qui est pris pour cible, un public (locuteur ou auditeur) dont on doit faire son allié, un locuteur qui mène l'offensive. Le polémiste est donc partagé entre le recherche d'une stratégie persuasive efficace (pour toucher le destinataire) et une violence verbale qui bouscule les règles du discours argumentatif (pour attaquer l'adversaire).

Cependant, ce discours tend majoritairement à être falsifié est disqualifier.

⁸ (Kerbrat-Orecchioni 1980 :12)

⁹ La polémique médiatisée, Ruth Amossy et Marcel Burger, 7-24

¹⁰ G. ROELLENBLECK (éd.), *Le discours polémique*, Tübingen, Gunter Narr, 1985, 24- 25.

En effet, Il existe une unanimité chez les chercheurs sur le fait que « le discours polémique est un discours majoritairement disqualifiant, puisqu'il est ciblé pour discréditer l'adversaire, le dominer, le neutraliser voir l'anéantir, le réduire au silence »¹¹

1.5.4. 1 la stratégie de réfutation :

Les polémistes s'attachent à réfuter les idées de l'adversaire pour une argumentation efficace. Ils soulignent les articulations logiques de leur propos pour mieux convaincre, et mettent en scène le discours adverse pour faire ressortir les failles.

L'argumentation polémique cherche à rendre le destinataire complice en s'adaptant à ses valeurs et à ses attentes, en jouant sur l'implicite et sur l'affectivité.

1.5.4. 2 Une offensive violente :

Le polémiste n'hésite pas à s'attaquer à la personne de l'adversaire (par l'argument ad hominem par exemple) et à donner de lui une image dégradante, quitte à pratiquer la mauvaise foi ou l'exagération.

Le registre polémique cultive la véhémence du combat verbal. La parole polémique est une parole individualisée, qui laisse libre cours à l'expression de l'indignation et de la colère. Cette agressivité peut se manifester sous la forme de l'invective, du sarcasme ou de l'insinuation blessante.

1.5.4. 3 Des valeurs de référence :

Le polémiste cherche à se mettre lui-même en scène sous un jour favorable: il incarne des valeurs positives (la raison, la justice, la vérité...)

L'argumentation polémique se fonde sur certains principes, explicites ou implicites, parfois partagés par l'adversaire et qu'il faut revendiquer contre lui: les principes du christianisme pour Pascal et ses ennemis les Jésuites dans les Provinciales; les principaux surréalistes pour Breton et ses anciens amis qu'il accuse de trahison dans le Second Manifeste du surréalisme...

Le polémiste défend ses convictions au nom des valeurs qu'il estime essentielles; Au 18ème siècle, les philosophes des Lumières mettent leur talent polémique au service des idées nouvelles. Au 19ème siècle, Victor Hugo dénonce la peine de mort des droits de l'homme.

¹¹ G. ROELLENBLECK (éd.), *Le discours polémique*, Tübingen, Gunter Narr, 1985, 24-25.

1.5.4. 4 La stratégie de confrontation :

Il s'agit d'une stratégie d'influence, une affirmation de soi qui s'exprime à l'égard d'autrui.

Elle consiste à développer des capacités à exprimer le plus directement et le plus sincèrement que possible les pensées, l'envie, et les ressenties.

1.5.4. 5 La stratégie de concession :

Elle consiste à admettre des arguments qui s'opposent à la thèse défendue pour finalement nuancer ou maintenir son propre point de vue.

1.5.4. 6 La stratégie d'objection :

Elle consiste à remettre en cause le discours adverse.

Un argument mit en avant afin de s'opposer à une proposition, une affirmation.

1.5.4. 7 La stratégie d'analogie :

Elle consiste à comparer deux éléments différents afin d'en souligner le point d'analogie.

Ici on utilise *la comparaison* : établir un parallèle entre un premier terme (le comparé) et un deuxième terme (le comparant), par l'intermédiaire d'une marque grammaticale ; et le *parallélisme* : une figure de style qui consiste en la répétition d'un segment phrastique semblablement construit et d'une longueur similaire.

1.5. 5 Les procédés de l'écriture polémique :

Dans leur recherche d'une expressivité maximale, les registres polémiques mettent en œuvre toutes les ressources de la rhétorique. Ils empruntent aussi les procédés d'autres registres- le comique, le lyrique, l'épique, le pathétique ou le fantastique- pour mieux toucher la sensibilité du public.

1.5.5. 1 Les figures de style :

Il s'agit d'un procédé d'écriture qui s'écarte de l'usage ordinaire de la langue et donne une expressivité particulière au propos.

Des images fortes et frappantes (comparaison et métaphores) soutiennent l'argumentation pour frapper l'imagination du lecteur.

- Les figures *d'opposition* traduisent les jugements de valeur manichéens du polémiste.

- Les *antithèses* permettent d'opposer vigoureusement le bien et le mal, la vérité et le mensonge.
- *Les oxymores* soulignent les contradictions de l'adversaire.
- Les figures *d'insistance* renforcent l'expressivité du discours:
- *L'hyperbole*, une figure d'exagération de l'expression d'une idée pour la mettre en relief.
- *L'anaphore*, qui est la répétition d'un mot ou d'un groupe de mot en début de phrase.
- *La graduation* : des mots assemblés successivement de manière croissante ou décroissante.
- *La prétérition* consiste à faire semblant de ne pas vouloir dire ce que l'on exprime cependant avec force.
- *L'ironie* est fréquemment employée comme procédé de dévalorisation. Elle consiste, pour se moquer, à dire le contraire de ce que l'on veut réellement exprimer.

1.5.5. 2 L'énonciation :

La polémique dramatise la situation d'énonciation. Les adversaires sont mis en scène, grâce à tous les procédés d'interpellation: apostrophes, prosopopées, dialogues fictifs, phrases exclamatives et interrogatives.

Le polémiste cite les propos de l'adversaire en les caricaturant pour en faire ressortir les erreurs ou les contradictions.

1.5.5. 3 Le lexique :

Il est fortement péjoratif ou mélioratif, selon qu'il s'applique à l'adversaire ou au locuteur et à ses alliés. Volontiers manichéen, il s'organise souvent par jeux d'antonymes (bien-mal, courage-lâcheté...), soulignant les oppositions de valeurs.

1. 6 L'Influence des médias :

Considérés comme le quatrième pouvoir après les trois pouvoirs constitutionnels, Les médias occupent une place centrale non seulement dans la vie privée des gens mais aussi dans la vie publique et représentent un pouvoir indéniable dans la société mondiale. Ils possèdent les outils et les mécanismes qui leur donnent la possibilité d'imposer l'ordre du jour. De ce fait, ils conditionnent le comportement des autres et fixent les modes de pensée de la société.

Les médias peuvent définir l'ordre du jour des questions politiques, sociales et économiques mais également détruire la réputation d'une organisation, une personne ou un groupe de personnes. C'est surtout à travers cet aspect que l'on peut les considérer comme une véritable puissance. Ils possèdent la capacité de faire mais aussi de détruire la réputation d'une entité.

Par ailleurs, ils contribuent à l'émergence de valeurs pour que l'individu les accepte comme valable. Ce processus commence dès le plus jeune âge et connaît une formidable accélération avec les nouveaux moyens de communication.

Ils contribuent notamment à fixer les modes de pensée, à déterminer en grande partie les idées, les habitudes et les coutumes. Ils décident et dictent la mode, la consommation, les modes de vie et établissent ce qui est juste et ce qui est mal, et décident quels sont les événements importants et significatifs dans le monde.

1.7 La charte d'éthique et de déontologie :

Elle désigne l'ensemble de règles et de lignes de conduite des journalistes dans la recherche, la mise en forme, la transmission, la diffusion et le commentaire des nouvelles et de l'information, et dans la description des événements, sur quelque support que ce soit.

Ci –dessous la Charte d'éthique mondiale des journalistes de la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ) qui a été adoptée par les syndicats de journalistes du monde entier lors du 30e congrès mondial de la FIJ à Tunis, le 12 juin 2019.

Elle repose sur des textes majeurs du droit international, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, contient 16 articles et précise les droits et les devoirs des journalistes en termes d'éthique :

1. Respecter les faits et le droit que le public a de les connaître constitue le devoir primordial d'un journaliste.
2. Conformément à ce devoir le journaliste défendra, en tout temps, les principes de liberté dans la collecte et la publication honnêtes des informations, ainsi que le droit à un commentaire et à une critique équitables. Il veillera à distinguer clairement l'information du commentaire et de la critique.
3. Le journaliste ne rapportera que des faits dont il connaît l'origine, ne supprimera pas d'informations essentielles et ne falsifiera pas de documents. Il sera prudent dans l'utilisation des propos et documents publiés sur les médias sociaux.
4. Le journaliste n'utilisera pas de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des images, des documents et des données. Il fera toujours état de sa qualité de journaliste et

s'interdira de recourir à des enregistrements cachés d'images et de sons, sauf si le recueil d'informations d'intérêt général s'avère manifestement impossible pour lui en pareil cas. Il revendiquera le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits d'intérêt public

5. La notion d'urgence ou d'immédiateté dans la diffusion de l'information ne prévaudra pas sur la vérification des faits, des sources et/ou l'offre de réplique aux personnes mises en cause.

6. Le journaliste s'efforcera par tous les moyens de rectifier de manière rapide, explicite, complète et visible toute erreur ou information publiée qui s'avère inexacte.

7. Le journaliste gardera le secret professionnel concernant la source des informations obtenues confidentiellement.

8. Le journaliste respectera la vie privée des personnes. Il respectera la dignité des personnes citées et/ou représentées et informera les personnes interrogées que leurs propos et documents sont destinés à être publiés. Il fera preuve d'une attention particulière à l'égard des personnes interrogées vulnérables.

9. Le journaliste veillera à ce que la diffusion d'une information ou d'une opinion ne contribue pas à nourrir la haine ou les préjugés et fera son possible pour éviter de faciliter la propagation de discriminations fondées sur l'origine géographique, raciale, sociale ou ethnique, le genre, les mœurs sexuelles, la langue, le handicap, la religion et les opinions politiques.

10. Le journaliste considérera comme fautes professionnelles graves le plagiat, la distorsion des faits, la calomnie, la médisance, la diffamation, les accusations sans fondement.

11. Le journaliste s'interdira de se comporter en auxiliaire de police ou d'autres services de sécurité. Il ne sera tenu de remettre à ces services que des éléments d'information rendus publics dans un média.

12. Le journaliste fera preuve de confraternité et de solidarité à l'égard de ses confrères, sans renoncer pour la cause à sa liberté d'investigation, d'information, de critique, de commentaire, de satire et de choix éditorial.

13. Le journaliste n'usera pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée, et s'interdira de recevoir un quelconque avantage en raison de la diffusion ou de la non-diffusion d'une information. Il évitera – ou mettra fin à – toute situation pouvant le conduire à un conflit d'intérêts dans l'exercice de son métier. Il évitera toute confusion

entre son activité et celle de publicitaire ou de propagandiste. Il s'interdira toute forme de délit d'initié et de manipulation des marchés.

14. Le journaliste ne prendra à l'égard d'aucun interlocuteur un engagement susceptible de mettre son indépendance en danger. Il respectera toutefois les modalités de diffusion qu'il a acceptées librement, comme «l'off », l'anonymat, ou l'embargo, pourvu que ces engagements soient clairs et incontestables.

15. Tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés ci-dessus. Il ne pourra être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction et/ou sa conscience professionnelle.

16. Reconnaissant le droit connu de chaque pays, le journaliste n'acceptera, en matière d'honneur professionnel, que la juridiction d'instances d'autorégulation indépendantes, ouvertes au public, à l'exclusion de toute intrusion gouvernementale ou autre.

1.8 Conclusion :

Aujourd'hui la presse quelle soit télévisée, écrite ou radiophonique est devenu incontournable pour les individus car celle-ci occupe une place centrale dans le monde.

Depuis plusieurs années le métier de médiation évolue et traverse des crises liées aux nouvelles manières de consommer de l'information.

En effet, les médias ont été impactés récemment tant par une crise de confiance du grand public que par les évolutions des nouvelles technologies. Fake news, changements d'algorithmes, des réseaux sociaux,

Les médias se multiplient, les médias convergent mais ce qui est certain, c'est qu'avec l'avènement d'internet, le paysage médiatique subit de profondes transformations.

La presse en ligne peine à trouver son modèle économique, la télévision s'exporte sur internet

Internet chamboule le paysage médiatique.

Celle-ci ainsi que les supports numériques en général individualisent et démocratisent l'accès à la communication et à l'interaction, permettant le développement inédit de nouveaux moyens alternatifs ou coopératifs qui affectent dans le même mouvement, les médias de masse traditionnels.

Cette télématique freine la croissance des médias. La transformation digitale pointe l'impact des algorithmes sur les métiers de médiation.

Par ailleurs, face book a eu des répercussions directes sur les informations.

En effet, Les réseaux sociaux ont totalement usurpé l'industrie des médias.

En outre, internet peut être considéré comme une possibilité inédite quant à la liberté d'expression, sur lequel on peut communiquer librement et instantanément d'un bout du monde à l'autre. Les sites publiés sur les réseaux ne sont pas destinés à quelqu'un en particulier et l'accès est en principe ouvert à tout le monde, sans considération de proximité, de nationalité ou de lieu de résidence.

En somme, les médias constituent un véhicule de communication incluant des aspects qui seront abordés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2

Communication et Sémiologie

2.1 Introduction :

La communication est l'action de communiquer, de transmettre des informations ou des connaissances de quelqu'un à quelqu'un, ou, s'il y a échange, de les mettre en commun.

Elle consiste à envoyer et recevoir des messages entre deux ou plusieurs personnes et de mettre en commun, une idée, une information, une attitude.

En sociologie et en linguistique, la communication est l'ensemble des phénomènes qui peuvent intervenir lorsqu'un individu transmet une information à un ou plusieurs autres individus à l'aide du langage articulé ou d'autres codes.

C'est un acte propre à l'activité psychique, qui dérive de la pensée, du langage et du développement des capacités psychosociales de relation

Par ailleurs, la communication peut être définie tel un échange de signes entre un émetteur et un récepteur.

En effet, elle entraîne à l'émission des signales (sons, gestes, indices, etc.) dans le but de faire passer un message

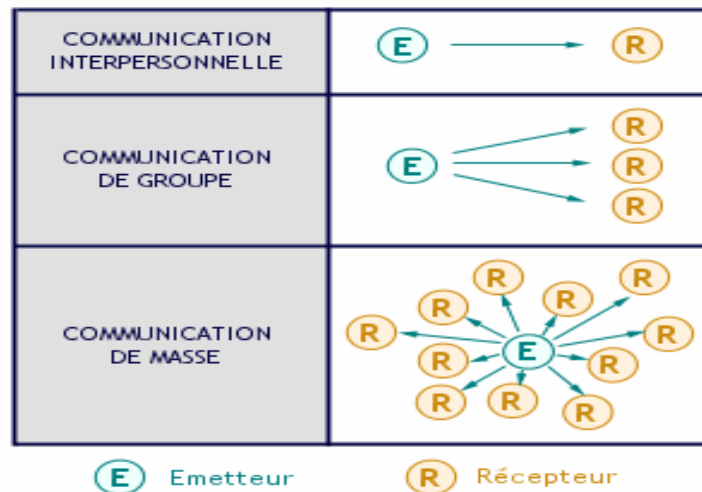
Afin d'interpréter et de comprendre ces signes émis .On fait appel à la sémiologie. qui est la science qui étudie les systèmes de signes (intentionnels ou non) et des systèmes de communication

2.2 Types, stratégies et enjeux de la communication :

2.2.1 Les différents types de communication :

On peut distinguer trois formes de communication :

- **La communication interpersonnelle** qui met en relation deux individus.
Exemple : deux amis discutent du dernier film sorti au cinéma
- **La communication de groupe** qui met en relation plusieurs individus restreints.
Exemple : le professeur annonce à ses élèves la date du prochain devoir.
- **La communication de masse** qui est un ensemble de techniques qui permettent à un acteur de s'adresser à un public nombreux.
Exemple : les diverses publicités des entreprises.
(Les principaux moyens de communication de masse sont la télévision, la radio, la presse, l'affichage, le cinéma, Internet).



2.2.2 Les enjeux de la communication :

Dans chaque communication, quel que soit le type ; l'émetteur cherche non seulement à transmettre un message dans le but d'informer mais aussi à mettre en commun des significations.

Alex Mucchielli, professeur de sciences de l'information et de la communication a défini dans son ouvrage psychologie de la communication, 1995 cinq types d'enjeux de la communication.

- **Les enjeux informatifs** : la communication est un acte d'information
- **Les enjeux de positionnement d'identité** : communiquer, c'est se positionner par rapport à l'autre.
- **Les enjeux d'influence** : communiquer, c'est faire preuve d'« influence » sur autrui ;
- **Les enjeux relationnels** : communiquer, est un acte de concrétisation de la relation humaine.
- **Les enjeux normatifs** : communiquer, c'est proposer un ensemble de normes, de règles qui vont soutenir les échanges.



2.2.3 Les différentes stratégies de communication :

Afin d'atteindre l'enjeu fixé les acteurs de communication vont adopter une stratégie, un comportements verbal ou non verbal.

Il y a différentes stratégies de communication :

- **La stratégie de coopération** : Rechercher le consensus durant la communication, écouter l'autre et ses arguments. Faire coopérer les individus
- **La stratégie de résistance ou d'opposition** : être réfractaire au dialogue, s'entêter sur ses positions. La communication est difficile. Défendre les intérêts
- **La stratégie d'évitement** : Fuir le dialogue, éviter le conflit. La communication est rompue. Fuir, se détourner du sujet
- **La stratégie d'influence** : Essayer de faire changer l'opinion ou le comportement de l'autre.

2.3 Sémiologie et communication :

Les sciences de l'information et de la communication entretiennent avec la sémiologie des relations étroites, voire consubstantielles, si l'on considère que communiquer c'est mettre en circulation et en jeu du sens par l'intermédiaire de signes.

Toute acte de communication peut être décrit comme un couple constitué par un signe, produit par un émetteur puis interpréter par un récepteur. Il est toujours accompagné d'autres signes au sein d'un produit sémiotique et/ou des produits sémiotiques « autour ». Son étude combinera donc production et interprétation d'un même signe.

Pour avancer dans la connaissance des signes, il faudrait prendre en considération ce à quoi ils servent lorsqu'ils sont plus au moins intentionnels, à savoir communiquer.

Dans tout phénomène sémiotique il y a passage, au moyen du signe, d'une certaine forme de relations qui est dans l'esprit d'un producteur à l'esprit d'un interprète. Cette forme de relations ne ferait alors que transiter par le signe qui devient, selon les termes de Peirce « Un medium pour la communication d'une forme ».

2.3.1 La boucle de communication :

Dans le but d'expliquer le fonctionnement du langage et de la langue, les linguistes se sont intéressés à la transmission de sens entre deux individus. Cette étude a d'abord été schématisée à l'aide de la "boucle de la communication", qui présente les principaux éléments impliqués dans une interaction:

- a) production d'un message (encodage)
- b) la transmission d'un message
- c) la réception d'un message (décodage)

Si les éléments ci-dessus sont présents non seulement chez l'émetteur mais également chez le récepteur, on obtient ainsi une boucle fermée qui illustre une communication bidirectionnelle:



Les linguistes ont ensuite essayé d'élargir ce schéma en éclaircissant certaines de ses fonctions et en essayant d'incorporer le rôle de certains autres facteurs.

2.3.2 Le schéma de Jakobson :

Il s'agit d'un modèle décrivant les différentes fonctions du langage.

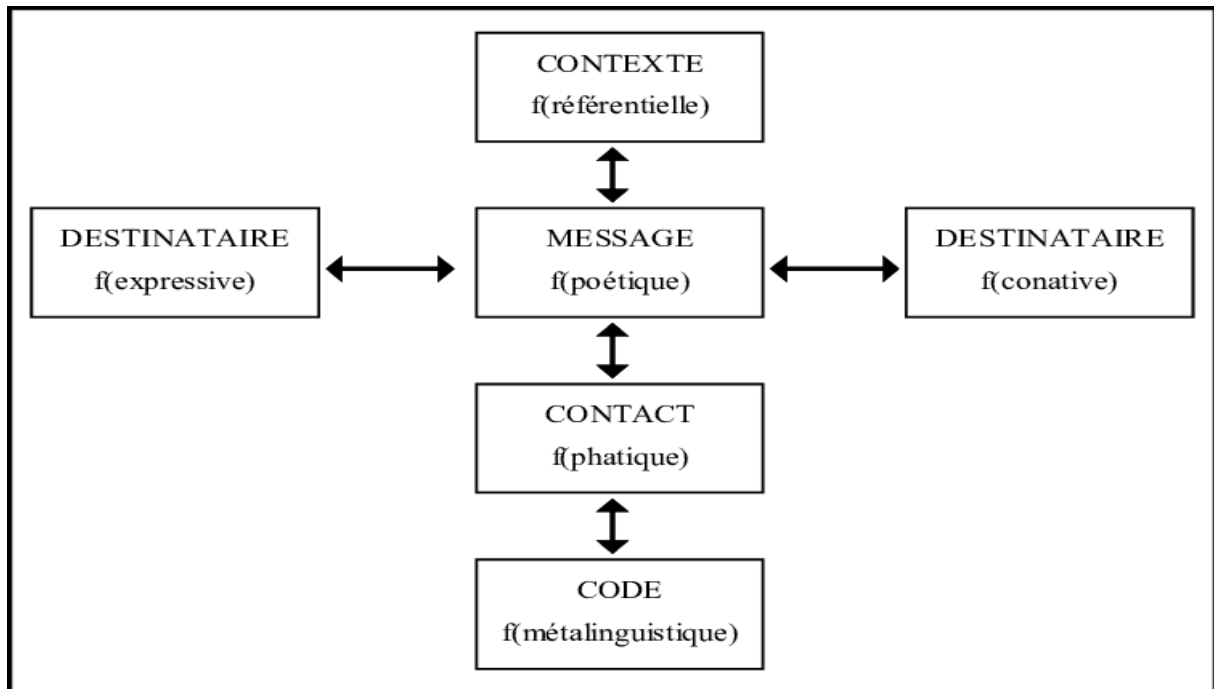
Il a été développé à la suite des études de Karl Bühler.

Ce modèle des fonctions du langage de Jakobson distingue six éléments ou facteurs de la communication nécessaires pour qu'il y ait communication,

Dans ses travaux de linguistique, Jakobson s'est intéressé aux relations entretenues entre les personnes et les différentes instances du processus de communication qu'il identifiait avec leurs fonctions propres

Ce schéma permet donc d'identifier un plus grand nombre d'intervenants et de facteurs intervenant dans une interaction.

Tous les facteurs identifiés dans ce schéma ont un rôle à jouer dans le cadre d'une interaction et ils influencent tous, à leur façon, le message qui est transmis.



2.3.3 Les fonctions du langage :

À chaque facteur de la communication, Jakobson va faire correspondre une fonction spécifique du langage.

Chaque interaction met en œuvre une ou plusieurs de ces fonctions.

- **La fonction référentielle :** Associée au référent, à la personne dont on parle, elle correspond à la fonction première du langage qui est d'informer, d'expliquer, de renseigner.

Cette fonction permet au langage de donner des informations sur le contenu du message. Elle place un contexte.

On retrouve cette fonction dans les récits, les panneaux de signalisation.

- **La fonction expressive ou émotive** : Associée à l'émetteur, elle est focalisée sur les émotions : elle traduit l'attitude de l'émetteur par rapport à ce dont il parle.
Elle s'intéresse à l'intonation, au timbre de la voix, au choix du vocabulaire.

- **La fonction impressive ou conative** : Axée sur le récepteur , elle se concentre sur l'effet produit sur celui-ci : emploi de l'impératif, vocabulaire de l'injonction, éléments qui cherchent à lui faire dire ou faire quelque chose , le but visé est de modifier le comportement du récepteur afin d'ordonner , d'interdire ou d'inciter.

- **La fonction phatique ou relationnelle** : Cette fonction correspond au canal.
Elle permet d'assurer et d'entretenir l'attention des interlocuteurs, de maintenir et développer des contacts.
Celle-ci passe par un canal physique et une connexion entre destinataire et émetteur, un contact pour soutenir la communication. Elle apparaît à travers la présentation d'une copie d'examen par exemple, ou dans certaines expressions qui établissent ou maintiennent le contact (« Allô », « n'est-ce pas »).

- **La fonction métalinguistique** : Associe au code, cette fonction du langage s'intéresse au fonctionnement de la langue elle-même c'est-à-dire explication du code utilisé des conventions que l'on utilise pour communiquer
On la retrouve dans les dictionnaires, à travers l'explication du vocabulaire, mais aussi dans la vie quotidienne, dès que des précisions sont faites sur le vocabulaire utilisé.
Celle-ci le code qui permet la compréhension entre émetteur et récepteur.

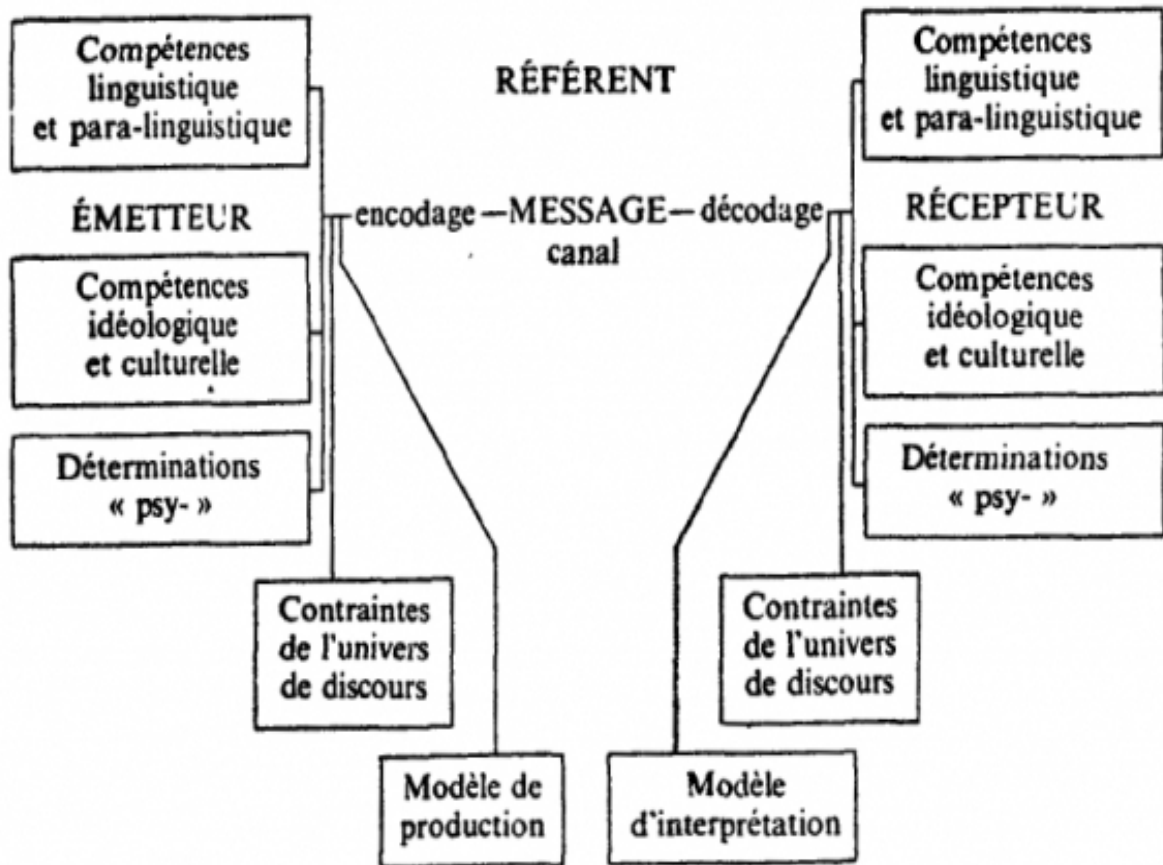
- **La fonction poétique ou esthétique** : Fonction où l'accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond.
La rime, la métaphore, l'antithèse, l'ironie, les jeux de mots font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d'informations que le message lui-même.
NB : la communication n'est pas qu'orale, elle peut également être non verbale. En effet, elle passe par le corps ; c'est ce qu'on appelle un langage corporelle (silences, gestes, postures, attitudes, expressions faciales, intonation, vêtements...) qui permet d'exprimer des émotions, des sentiments, des valeurs.
Ce paralangage renforce et crédibilise le message verbal lorsqu'il est adapté, mais peut le décrédibiliser s'il est inadapté.

Le langage non-verbal permet aussi la communication entre personnes de langues différentes : le rire et l'expression de la douleur sont les manifestations les plus universelles.

2.3.4 Le schéma de Catherine KERBRAT ORECCHIONI :

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI dans ses travaux de linguistique au sein de l'Ecole lyonnaise de linguistique étudie la part du sujet dans les énoncés.

Elle a approfondie la notion de code de JAKOBSON et a proposé un modèle revisité du schéma de communication de celui-ci.



2.4 Le contrat de communication :

P.Charauveau, dans son ouvrage, Langue, métalangue et discours, 1988 ; Il désigne le fait qu'un acte de communication se fait en suivant les règles de la communication.

Le contrat de communication est la condition pour que les partenaires d'un acte de langage se comprennent et puissent interagir en Co-construisant, c'est le but essentiel de tout acte de communication.

Ce type de contrat suppose l'existence de deux sujets parlant en relation d'intersubjectivité

Dans son analyse du discours, P. Charaudeau en fait un concept central définissant le contrat de communication comme l'ensemble des conditions dans lesquelles se réalise tout acte de communication, quelle que soit sa forme orale, écrite, monolocutive ou

Interlocutive. Il est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre grâce aux traits identiques qui les définissent en tant que sujets de cet acte (identité), de reconnaître les visées de l'acte qui les surdétermine (finalité), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (propos) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (circonstance).

Il posera alors quatre principes indissociables les uns des autres, qui se trouvent à la base de ces conditions de communication et qui construisent ce qu'il appelle un contrat de communication :

- **Le principe d'interaction :** Il définit l'acte de communication comme un phénomène d'échange entre deux partenaires, lesquels se trouvent dans une relation non symétrique, du fait qu'ils sont engagés à tour de rôle dans un type de comportements : l'un consiste à produire-émettre la parole et l'autre à la recevoir et l'interpréter.
- **Le principe de pertinence :** Il exige que d'une part l'interlocuteur puisse supposer que le locuteur a une intention, un projet de parole qui donnera à l'acte de langage sa motivation et d'autre part que ceux-ci possèdent en commun un minimum des données qui constituent cet acte, faute de quoi ils ne pourraient échanger.
- **Le principe d'influence :** Un principe qui pose que ce qui motive l'intention du sujet parlant s'inscrit dans une finalité actionnelle, et oblige celui-ci à se demander « comment dois-je parler pour agir sur l'autre ? ». Répondre à cette question l'entraînera à mettre en place des stratégies de parole.

Selon ce principe, tout acte de communication est une lutte pour la maîtrise des enjeux de la communication.

- **Le principe de régulation :** Il détermine, à la fois, les conditions pour les partenaires de la communication entrent en contact et se reconnaissent comme partenaires légitimés, et les conditions pour que se poursuive et aboutisse l'échange communicatif.

Ce principe de régulation permet donc au sujet communiquant de mettre en œuvre certaines stratégies de base dont la finalité consiste à assurer la continuité ou la rupture de l'échange.

Parler de contrat de communication c'est soutenir l'idée que tout acte de communication s'inscrit dans un cadre pré-structuré dont les particularités dépendent de la situation dans laquelle se déroule l'acte langagier.

2.5 L'art de la communication :

Nous entendons souvent les gens se plaindre de faire partie d'un milieu, qu'il soit professionnel ou qu'il soit personnel, où la communication n'est pas adéquate, ce qui engendre de nombreuses frustrations voire des crises et pire encore.

Une bonne communication peut devenir un vrai pouvoir et un véritable atout.

Depuis les années 1950, les spécialistes du comportement ont mené des expériences qui ont mis en lumière la façon dont certaines interactions conduisent les individus à obtempérer, à soumettre ou changer.

2.5.1 La persuasion :

La persuasion est l'action d'amener quelqu'un à être convaincu de quelque chose, à croire quelque chose ou bien l'amener à faire ou à vouloir faire Quelque chose (LAROUSSE)

Les ressorts de la persuasion font appel à un nombre limité de pulsions et de besoins humains profondément ancrés, et ce de manière prévisible.

Selon Robert B .CIALDINI un psychologue social américain, professeur de psychologie et de marketing dans Harvard Business Review France, le must de l'art de la communication août- septembre 2019

La persuasion est régie par un certain nombre de principes fondamentaux :

- **Le principe de l'appréciation :** Les gens apprécient ceux qui les apprécient, Les études ont mis en évidence plusieurs facteurs qui accroissent l'appréciation, dont deux importants : la ressemblance et l'éloge.
- **Le principe de réciprocité :** La personne rend la pareille. En effet un penchant universel consiste à traiter autrui de la même manière qu'il nous traite.

- **Le principe de preuve sociale** : Les individus suivent l'exemple de ceux qui leurs ressemblent.
- **Le principe de cohérence** : Ce principe indique que le récepteur devra se sentir impliqué puisqu'il agit en accord avec son engagement.
- **Le principe d'autorité** : Les individus s'en remettent et font confiance aux experts.
- **Le principe de rareté** : Plus une chose est rare, plus les gens en veulent.

2.5.2 Sept tactiques pour convaincre :

Afin de gagner en puissance dans une présentation d'idées et de convaincre, Il existerait selon Harvard business review, sept tactiques à suivre :

- Adapter le discours.
- Cadrer la problématique.
- Gérer les émotions des deux cotés.
- Etre attentif au timing.
- Impliquer d'autres personnes.
- Adhérer aux normes.
- Suggérer des solutions.

2.5.3 Emotions et négociation :

Dans cette interaction sociale spécifique qu'est la négociation, s'échangent de nombreux indices, informations, signaux verbaux et non verbaux.

« La dimension communicationnelle est en ce sens un aspect fondamental de la dynamique relationnelle permettant de créer les conditions d'un accord »¹²

Négocier est un processus interpersonnel qui implique toujours au moins deux parties.

Par ailleurs, lors de cette interaction il est fréquent de considérer les manifestations émotionnelles comme centrales : « la gestion des tensions est l'un des ressorts fondamentaux du processus »¹³

¹² (Putnam et Roloff, 1992)

¹³ (Faure, et al. 1998, p.186),

Jusqu'à il y a vingt ans, peu de chercheurs s'intéressaient au rôle des émotions dans le cadre des négociations, leurs capacités à influencer la façon dans les gens vont surmonter le conflit, trouver un accord et créer de la valeur en interagissant avec une autre partie.

Les négociateurs se focalisent généralement sur la stratégie, la tactique, les offres et les contre-offres, sans prêter suffisamment attention à l'impact des émotions qui surgissent lors du déroulement des négociations.

L'anxiété risque de survenir principalement avant le début du processus ou dans ses premières phases. La colère et l'enthousiasme en tendance à apparaître au cœur de l'action, et la déception, la tristesse ou le regret sont le plus souvent éprouvés à l'issue des négociations.

2.5.3.1 La stratégie émotionnelle :

En négociation, la préparation se trouve être la clé du succès. Il est essentiel de réfléchir à l'avance aux facteurs objectifs et de préparer une stratégie émotionnelle.

Alison Wood Brooks, enseignante de négociation au sein des programmes de MBA et de formation des cadres propose un plan de la stratégie émotionnelle.

	Demandez-vous	N'oubliez pas
Le début	<ul style="list-style-type: none"> • Comment est-ce que je me sens ? • Devrais-je exprimer mes émotions ? • Comment les gens de l'autre côté de la table pourraient-ils se sentir ? • Sont-ils susceptibles de cacher ou d'exprimer leurs émotions ? • Devrais-je faire appel à un tiers pour négocier en mon 	<ul style="list-style-type: none"> • Se sentir anxieux et nerveux et tout a fait normal. • Evitez de montrer son anxiété. • Exprimez un enthousiasme vis-à-vis de l'avenir peut aider à nouer des liens. • Face à des situations émotionnellement lourdes, pensez à faire appel à un tiers pour négocier en votre nom

	nom ?	
Le milieu	<ul style="list-style-type: none"> • quels événements potentiels pourraient me mettre en colère ? • Quelles sont les choses que je pourrais faire qui déclencherait la colère de mes interlocuteurs ? • Quelles actions ou questions pourraient me rendre anxieux ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Soyez prudent avec les accès de colère ; vous en tirerez peut être des concessions, mais votre relation à long terme en souffrira. • Evitez d'énerver vos interlocuteurs ; ils risqueraient de se retirer des négociations • Préparer des réponses aux questions difficiles est essentiel pour rester calme sur le coup.
La fin	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les différentes issues possibles de la négociation ? Qu'est ce que j'espère obtenir ? Qu'est ce que je m'attends à obtenir ? • Comment me sentirais-je vis-à-vis de ces issues potentielles ? • Devrais-je exprimer ces émotions ? à qui ? • Comment mes interlocuteurs pourraient-ils se sentir vis-à-vis de ces issues potentielles ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour atténuer la déception, définissez des aspirations et des attentes précises et adaptez-les au fur et à mesure des négociations. • Lorsque vous êtes satisfait d'un résultat, il peut être judicieux de le garder pour vous. • Les meilleurs négociateurs créent de la valeur pour toutes les parties prenantes, en cherchant à s'emparer de la plus grosse part du gâteau, mais en faisant également sentir à leurs interlocuteurs qu'eux aussi on gagné.

2.6 Conclusion :

La communication est un système d'échange entre individus ; Un outil de transmission et un flux qui permet de partager, séduire et convaincre et qui assure la circulation des messages verbaux et non verbaux.

Dans le but d'interpréter et d'analyser ces messages verbaux, discours, énoncée et leurs production, il est indispensable de recourir à une certaine technique de recherche en science sociale.

En effet, L'analyse des messages des messages communicationnels appelle toutes les formes d'analyse sémiologique et particulièrement l'analyse du discours.

Dans le prochain chapitre notre thème central sera autour de cette science qui à pour objet d'étude le discours : l'analyse du discours ainsi que ses différentes approches.

CHAPITRE 3

Le Discours et l'Analyse du Discours

3.1 Introduction :

Dans le but d'analyser le discours et de l'appréhender comme articulation de textes et des lieux sociaux, les linguistes contribuent à la constitution d'un champ de recherche autonome dont l'objet est le discours lui-même.

Ce champ de recherche est un produit d'un long processus qui s'inscrit de façon générale dans le cadre de l'évolution des sciences du langage à partir des années soixante.

Il s'agit de l'analyse du discours : une technique de recherche en sciences sociales dont l'objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui noue à travers un certain dispositif d'énonciation.

Elle peut étudier les mêmes données que d'autres disciplines du discours, mais à travers son point de vue spécifique.

L'analyse du discours joue un rôle majeur puisqu'elle facilite lors de l'appréhensions d'un discours oral ou écrit, le dégagement du sens voulu par l'auteur que recouvrent les unités linguistiques présentes, mais aussi d'autres unités dites non linguistiques qui interviennent dans la construction du sens.

Le discours a depuis toujours occupée une place importante dans l'étude du langage. Cependant, ce terme recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs

L'instabilité de cette notion, le rend dérisoire de toute tentative de donner une définition précise.

3.2 Le discours :

La notion de discours et une notion polysémique et assez flou dans la mesure d'une acception d'une discipline à une autre.

En philosophie classique, « discours » désigne un exposé conduit par enchaînement de raisons. On oppose dans sens connaissance discursive et connaissance intuitive. Dans le langage courant, « discours » peut signifier :

- Une parole quelconque : Le discours de ces gens n'inspire pas confiance.
- Exposé oral fait devant un auditoire : La télévision a diffusé le discours du ministre.
- Ensemble de propos inutiles : Un bon exemple vaut mieux qu'un long discours.
- Le contraire de l'action : Trêve de discours, passons aux actes.
- Un genre de discours : le discours de politique général du premier ministre.

En linguistique, c'est Gustave Guillaume qui a mis en avant le terme discours (1911).

Le terme « discours » désigne « moins un domaine empirique qu'un certain mode d'appréhension du langage : le discours suppose une organisation transphrastique » ¹⁴
Cela ne signifie pas que tout discours est nécessairement constitué d'une suite de phrases, mais qu'il requiert référence aux conditions de production qui lui donnent du sens.

Cette polyvalence permet au terme discours de fonctionner à la fois comme une référence à des objets empirique et à la fois à quelque chose qui transcende l'acte de communication

D. Maingueneau décrit ainsi plusieurs traits essentiels du discours :

- **Le discours est une organisation transphrastique** (au-delà de la phrase) : La structure des mots relève d'un autre niveau que celui de la phrase.
Le discours est soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé
- **Le discours est orienté** : Il se développe dans le temps en fonction d'une fin choisie par le locuteur. La linéarité qui caractérise le discours se manifeste par une gestion préalable du locuteur de son discours. Ce développement linéaire change selon le type d'énoncé.
- **Le discours est une forme d'action** : Parler est considéré comme une forme d'action sur autrui. Toute énonciation constitue un acte de langage qui vise à changer une situation.
Les actes de langage s'inscrivent dans des genres déterminés de discours qui visent à produire une modification sur des destinataires.
- **Le discours est interactif** : Tout discours suppose un échange verbal entre deux partenaires, sous forme d'interaction orale comme dans une conversation.
L'interactivité selon MAIGNEAU peut être définie comme «un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, Elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours»
- **Le discours est contextualisé** : On ne peut pas attribuer du sens au discours hors contexte. Un même énoncé prononcé dans deux lieux différents peut correspondre à deux discours distincts.

¹⁴ (Maingueneau, 1995 : 6).

- **Le discours est pris en charge par un sujet** : Le sujet énonciateur «je» assume la responsabilité de son discours et choisit une attitude énonciative. Toutefois, il peut modifier son degré d'adhésion, ou rendre quelqu'un d'autre responsable de cet énoncé, commenter sa propre parole.
- **Le discours est régi par des normes** : Chaque acte de langage est régi par des normes particulières qui justifient sa présentation, plus principalement,
- **Le discours est pris dans un inter discours** : Chaque discours s'inscrit dans un genre qui gère à sa manière des relations inter discursives multiples.

3.2. 1 Discours, énoncé, texte :

Afin de distinguer les productions verbales, les linguistes ne disposent pas seulement de discours, ils recourent aussi à énoncé et texte.

Pour certains, « discours » est souvent synonyme de « texte » et désigne une suite de phrases, un « énoncé suivi », considéré seulement du point de vue de son organisation formelle (mots, phrases...). Cette conception exclut la situation et le sujet, donc le sens : « l'énoncé suivi (écrit ou oral) que nous appellerons discours »¹⁵ L'étude du discours consiste alors en « l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte [...] en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue »¹⁶

D'autres considèrent le discours comme une réalité complexe incluant le texte.

C'est le cas, entre autres, de J.-M. Adam (1993), qui distingue d'une part les contraintes liées à l'organisation formelle relevant de la grammaire de phrase et de la grammaire de texte ; d'autre part, les contraintes discursives « liées à des pratiques discursives toujours historiquement et socialement réglées. »¹⁷

Pour Fernandez, le texte est certes une structure formelle, mais qui inclut en plus ses conditions de production : « les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il

¹⁵ (Harris 1952/1969 : 9).

¹⁶ (op. cit. : 8).

¹⁷ J.-M. Adam (1993), (p. 1).

est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours»¹⁸ .

Considérant « texte » et « énoncé » comme des synonymes, Guespin propose une définition qui exerce une influence durable : « l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration 'en langue' en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours »¹⁹ .

En d'autres termes, le discours comprend deux parties : d'une part, l'énoncé ou texte considéré du point de vue formelle (sa structuration en langue) et, de l'autre, les conditions de production ou données sociohistoriques au sens large.

3.2. 2 Les lois du discours :

Afin de construire une interprétation le destinataire doit faire l'hypothèse que le producteur de l'énoncé respecte certaines règles qui sont impliqués du seul fait d'entrer dans un processus de communication verbale.

Ces règles appelées aussi lois du discours jouent un rôle considérable dans l'interprétation des énoncés.

Il s'agit d'un ensemble de normes auxquelles les participants sont censés se conformer dès qu'ils participent à un acte de communication verbale.

Celles-ci sont valides pour n'importe quel type d'énonciation, même à l'écrit, ou la situation de réception est distincte de la situation de production.

Il existe différentes lois de discours :

- **Les sous-entendus :** Les lois du discours permettent de faire passer des contenus implicites, le lecteur sera ainsi conduit à inférer une proposition implicite dite implicature. Il s'agit d'une mise en relation de l'énoncé avec le contexte d'énonciation. On l'oppose en général aux présupposés qui, eux, sont inscrits dans l'énoncé.
- **La pertinence et la sincérité :** Intuitivement, la loi de pertinence stipule qu'une énonciation doit être maximale et appropriée au contexte dans lequel elle intervient. Elle doit intéresser son destinataire en lui apportant des informations qui modifient la situation.

¹⁸ (Cité par Carter-Thomas 2001 : 29).

¹⁹ (1971 : 10).

Toute énonciation implique qu'elle est pertinente ; ce qui amène le destinataire à chercher à confirmer cette pertinence.

Quant à la loi de sincérité, elle concerne l'engagement de l'énonciateur dans l'acte de discours qu'il accomplit. Cette loi ne sera pas respectée si l'énonciateur énonce un souhait qu'il ne veut pas voir réaliser ou s'il affirme quelque chose qu'il sait faux.

- **La loi d'informativité et d'exhaustivité :** La loi d'informativité porte sur le contenu des énoncés.

Elle stipule qu'on ne doit pas parler pour ne rien dire, que les énoncés doivent apporter des informations nouvelles au destinataire. Elle dépend de la pertinence.

La loi d'exhaustivité ne redouble pas celle de l'informativité. Elle précise que l'énonciateur doit donner l'information maximale, eu égard à la situation.

Elle exige aussi qu'on ne dissimule pas une information importante.

- **Les lois de modalités :** Elles prescrivent d'être clair et d'être économe. Ces normes sont relatives aux genres de discours car il ne peut pas exister des normes universelles de la clarté.

- **La préservation des faces :** Tout individu possède deux faces. Une face positive, qui correspond à la façade sociale, à l'image valorisante de soi. et une face négative, qui correspond au territoire de chacun (vêtements, vie privée ...)

Comme la communication verbale suppose au moins deux participants, il y a au moins quatre faces qui sont impliquées dans la communication.

C'est alors que tout acte d'énonciation peut constituer une menace pour une ou plusieurs de ces faces.

Ainsi, les interlocuteurs sont constamment contraints de faire des compromis, de négocier. Ils doivent en effet s'arranger afin de préserver leurs propres faces sans menacer celle de leur partenaire.

3.3 Types et genres de discours :

Tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un genre de discours. Les locuteurs disposent d'une foule de termes pour désigner et catégoriser l'immense variété des textes produits par la société.

Ces dénominations de genres s'appuient sur des critères très hétérogènes.

Ces catégories varient selon les usages qu'on en fait.

Il existe donc des typologies de diverses sortes.

3.3.1 Les typologies communicationnelles :

Des catégories comme « discours polémique », « discours didactique », « discours prescriptif »... renvoient à ce que le locuteur fait avec son énoncé, à sa visée communicationnelles. Elles se présentent tantôt comme des classifications par fonctions du langage, tantôt par fonctions sociales.

3.3.2 Les typologies des situations de communication :

On catégorise le discours selon les situations de communication en fonction de :

3.3.2.1 Genres de discours :

Des étiquettes comme « épopée », « vaudeville », « éditorial », « talk show » désignent ce qu'on entend habituellement par genres de discours,

Les typologies des genres de discours contrastent donc avec les typologies communicationnelles pour leur caractère historiquement variable.

On pourrait dès lors presque catégoriser une société par les genres de discours qu'elle rend possible et qui la rendent possible.

3.3.2.2 Genres et types :

Certains emploient indifféremment « genre » et « type de discours », mais la tendance dominante est plutôt de les distinguer : Les genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à de vastes secteurs de l'activité sociale.

La société est divisée en différents secteurs : administration, loisirs, santé, enseignement, recherche scientifique etc. qui correspondent à autant de types de discours. De tels découpages s'appuient sur des grilles sociologiques plus ou moins intuitives.

D'autres classifications : On peut répartir les genres de discours en prenant pour invariant non un secteur d'activité, mais un lieu institutionnel : l'hôpital, l'entreprise, la famille...

On peut aussi prendre pour critère le statut des partenaires du discours

3.3.2.3 Typologies linguistiques et discursives :

- **Les typologies énonciatives :**

Ce type de classification est moins connu, car il est fondé sur des propriétés linguistiques, plus précisément énonciatives.

- **Typologies discursives :**

Ces typologies énonciatives sont très éloignées de l'inscription sociale des énoncés. De leur côté, les typologies communicationnelles ou situationnelles sont étrangères aux fonctionnements linguistiques des textes.

Pour l'analyse du discours, l'idéal serait de s'appuyer sur des typologies proprement discursives,

3.4 L'analyse du discours :

Selon Maignueneau (2005), l'analyse du discours serait une technique de recherche en science sociale permettant de questionner ce qu'on fait en parlant au delà de ce qu'on dit. L'analyse du discours s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

C'est une discipline des sciences du langage qui est censée répondre, à ces principales questions : « Comment » et « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ».

Par ailleurs, elle n'étudie pas tous les énoncés. ; Elle s'intéresse particulièrement à des textes qui sont produits dans le cadre d'institutions contraignants fortement l'énonciation et dans lesquels on voit se concentrer des enjeux historiques, sociaux. Le terme d'analyse de discours a été introduit pour la première fois par Harris en 1952, Comme il travaillait dans une perspective structuraliste, il employait le terme d'analyse dans son sens étymologique c'est-à-dire décomposition.

3.4.1 Les différentes approches de l'analyse du discours :

Il existe différentes approches de l'analyse de discours on y compte :

3.4.1. 1 L'approche énonciative :

En linguistique, l'énonciation est l'acte individuel de production d'un énoncé, dans un contexte déterminée, dans certaines circonstances, ayant pour résultat l'énoncé.

Elle est un acte de création d'un énoncé dans une situation d'énonciation.

Développée par Emile Benveniste, elle est une mise en œuvre du langage par une implication individuelle.

Cependant les deux termes s'oppose comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

On dit généralement que l'énonciation est le dire et que l'énoncé est le dit.

- **L'énoncé :** il s'agit du résultat linguistique de l'énonciation c'est-à-dire la parole prononcée ou le texte écrit.

Il est de nature matérielle, par conséquent, il est saisissable par l'un de nos cinq sens, et par ailleurs reproductible oralement ou par écrit.

- **L'énonciation :** l'énonciation consiste en acte individuel et unique.

Elle est de nature moins matérielle, plus difficile à cerner et à transcrire et par nature ne peut être reproduite en raison du cadre spatio-temporelle.

- **La situation d'énonciation :** La situation d'énonciation est la situation dans laquelle a été émise une parole, ou dans laquelle a été produit un texte. Celle-ci permet, grosso modo, de déterminer qui parle à qui (ou : qui écrit à qui), et dans quelles circonstances.

L'acte d'énonciation met en scène des actants et des circonstants (on peut les résumer ainsi : « je », « tu », « ici » et « maintenant »). Or, selon que les actants et les circonstants de la situation d'énonciation sont ou non présents dans un énoncé donné, celui-ci sera dit ancré ou bien coupé de la situation d'énonciation.

3.4.1. 2 L'approche conversationnelle :

Appelée aussi analyse de conversation, Elle est l'étude de parlée en interaction. Elle est basée sur l'observation située des pratiques verbales et non verbales.

L'analyse de conversation est l'étude et l'analyse d'une activité sociale ou la parole est produite en alternance par différents participants.

Son hypothèse initiale est que la conversation est un phénomène profondément ordonné, structurellement organisé.

Celle-ci s'intéresse spécifiquement à l'organisation séquentielle de la parole.

Elle a pour objet de rendre compte des procédés par lesquels les personnes gèrent de manière routinières des échanges verbaux.

Les principaux apports de l'approche conversationnelle sont :

❖ **La co-construction des activités conversationnelles :**

La conversation consiste donc en une activité qui implique activement tous les participants, chacun agissant en fonction de l'autre, en accord conversationnel avec les attentes de l'autre

❖ **L'enchaînement de tours de parole :**

L'interaction est définie par une alternance de ce qu'on peut appeler tours de parole que des interlocuteurs occupent à tours de rôles.

❖ **La protection des faces :**

Tenir en alternance un rôle de locuteur ou d'auditeur demande d'adapter son comportement aux attentes de l'autre, tout en faisant part de ses propres attentes.

Interagir avec l'autre représente un double risque ; celui de donner une image négative de soi et celui d'envoyer à l'autre une image négative de lui-même

3.5 Les stratégies du discours :

Selon P.Charaudeau, dans son ouvrage, Langue, métalangue et discours, 1988 ; Elles réfèrent aux choix possibles du locuteur en situation de communication.

C'est que l'acte de langage n'est soumis à aucune fatalité qui préfigurerait sa structuration. Chaque choix langagier est stratégique par le fait qu'il écarte d'autres choix possibles.

Selon lui, l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies

Stratégie de légitimation, stratégie de crédibilité et stratégie de captation.

3.5.1 Stratégies de légitimation :

Elles visent la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle le discours se déploie.

Le locuteur éprouve le besoin de légitimer son discours grâce à l'autoréférence, c'est à dire qu'il se réfère à son autorité institutionnelle ou personnelle ou bien à la parenté idéologique.

Il vise à ce qu'on lui reconnaisse le droit à la parole et le droit de tenir le type de discours dont il se réclame.

3.5.2. Stratégies de crédibilité :

Ces stratégies visent la construction d'une position de vérité qui attribuerait au discours un caractère crédible.

Dans l'élaboration de ces stratégies, le locuteur se pose en évaluateur de son propre discours et en définit les degrés de certitude.

Des modalisateurs comme "en vérité", "certainement" sont parmi les principaux véhicules de ces stratégies.

Contrairement à la légitimité, la crédibilité est d'ordre délibératoire (est-il ou n'est il pas crédible ?) et évaluatif (être plus ou moins crédible).

3.5.3 Stratégies de captation :

Elles consistent en des opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocutaire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause ou d'un groupe.

Il s'agit de l'attitude qui consiste à toucher l'affecte de son interlocuteur, à provoquer chez lui un certain état émotionnel qui soit favorable à la visée d'influence du sujet parlant, à le séduire, à le rendre captif.

Ici la raison et la logique sont tenues à l'écart, où le réel s'efface devant le rêve et l'utopie. Tout se joue dans le registre de l'émotion.

Parmi les procédés de captation, on peut signaler ici la fabulation, qui est le fait de présenter un discours imaginaire comme une réalité vécue; la recherche de connivence, qui est l'acte de postuler des liens affectifs ou communautaires avec l'allocutaire; et la mystification, qui est le fait de s'identifier ou d'associer son discours à des figures historiques

3.6 Conclusion :

Aujourd'hui nous sommes amenés à étudier des textes écrits ou oraux, discours, messages émis qui véhiculent un sens.

Afin de les analyser et de les appréhender, analyser leurs production par les acteurs de communication et de comprendre leurs intentions, il est indispensable de faire appel a ce concept de recherche qui s'agit de l'analyse du discours ainsi que les différentes approches et stratégies qu'elle propose.

Cependant, au delà du discours et de son concept de recherche. Il existe une autre manière et un autre objet de communication qui lui-même véhicule un sens qu'il convient d'interpréter.

Un ensemble de signes qui permet aux hommes de communiquer entre eux et qui peut être interpréter et analyser tel que l'image, grâce à la science des signes, dites sémiologie. Ces deux éléments seront abordées dans le prochain chapitre intitulé la sémiologie et l'image.

CHAPITRE 4

La Sémiologie et L'image

4.1 Introduction :

L'homme est entouré de message interprétable, entourée de signe visant à communiquer. Dans le but d'interpréter et de privilégier l'étude des signes organisés en systèmes, les linguistes conçoivent une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale : La sémiologie.

Du grec séméion « signe » et de logie « théorie », Elle s'est développée en Europe à l'instigation du linguiste et philologue Suisse Ferdinand de Saussure (1857-1913) aux alentours de 1908-09.

Dans ses cours de linguistique général, il l'a définie comme la « science générale de tous les systèmes de signes (ou symboles) grâce auxquels les hommes communiquent entre eux ».

Cette science des signes avait vocation à porter sur les systèmes signifiants verbaux et non verbaux et devait constituer une théorie scientifique de la signification.

Elle étudie l'agencement du message, en vue de déterminer les significations de l'ensemble des éléments qu'ils le composent.

Par ailleurs, la recherche en sémiologie a connu en France un développement très important sous l'impulsion de Roland Barth dès le milieu des années soixante.

En effet, la sémiologie apparaît comme une science qui vise à comprendre la manière dont s'élabore la signification et elle concerne la totalité des productions sociale, c'est-à-dire objets de consommation, modes, rituels, images, etc.

La sémiologie concerne donc l'étude des signes. Mais est signe tous ce qui fait sens : un mot, une phrase, une image, un objet, une musique, un parfum, etc.

4.2 La Sémiologie de la communication et la sémiologie de signification :

Les études sémiologiques sont divisées entre deux branches distinctes de la sémiologie : l'une, la sémiologie de la signification et l'autre la sémiologie de la communication

Les deux types de sémiologies se distinguent par leur objectif général.

4.2.1 La sémiologie de la communication :

Les représentants de ce courant sont essentiellement E. Buysens, G. Mounin et L. Prieto. C'est un courant de la sémiologie qui reconnaît dans l'intention de communiquer le critère fondamental et exclusif qui délimite le champ de la sémiologie.

Selon E. Buysens pense que elle est une étude qui « vise la communication et les moyens utilisés pour influencer, convaincre ou faire agir sur l'autrui ».

Son objet est donc, la communication intentionnelle.

En outre, la sémiologie doit, selon E. Buysens , « s'intéresser aux faits concevables, la communication, tel est l'objet de la sémiologie ».

La communication devient alors et doit être au centre de la sémiologie. Les chercheurs de ce courant limitent leurs investigations aux phénomènes qui relèvent de la «communication» qu'ils définissent comme un processus volontaire de transmission d'informations au moyen d'un système explicite de conventions (le code).

Il s'agit d'une discipline immergée dans le monde des signes, centrée sur les codes où le récepteur n'est censé comprendre uniquement que ce qui a été encodé à son intention.

4.2. 2 La sémiologie de la signification :

Roland Barthes (1915-1980) est le grand représentant de ce courant.

La recherche sémiologique, selon ce sémiologue, est définie comme l'étude des systèmes significatifs où la signification peut s'établir par la langue ou par un autre système. R. Barthes s'oppose à la conception saussurienne et se donne pour appliquer les principes linguistiques sur les faits non-verbaux afin de chercher leur signification. Il fait dépasser la vision des fonctionnalistes (qui relie entre les signes et l'intentionnalité) et insiste sur le fait qu'il existe des systèmes non verbaux dont la communication est parfois involontaire mais la signification est fort présente.

Cependant, La langue est le seul moyen qui fait que ces systèmes non-verbaux deviennent significatifs puisque les objets, les images ou les comportements ne peuvent jamais signifier de façon autonome, sans l'utilisation du langage ; la sémiologie est une partie de la linguistique.

4.3Le Signe :

Le signe peut être envisagé comme élément d'un processus de communication ou comme un élément de processus de signification.

Dans le premier cas, il est envisagé comme une entité utilisée pour transmettre une information intentionnellement par l'intermédiaire d'un canal.

Dans le second cas, le signe est envisagée à partir de ses effets, en tant qu'il constitue une entité signifiante dans un certain contexte d'utilisation. Il est tout ce qui peut faire l'objet d'une démarche interprétative.

Le signe indique l'existence d'une chose ou représente une chose.

Selon Umberto Eco : « le signe est utilisé pour transmettre une information, pour dire ou indiquer une chose que quelqu'un connaît et veut que les autres connaissent également »²⁰.

4.3.1 Le signe selon Ferdinand de Saussure :

Saussure dans ses cours de linguistique général commence par définir le signe comme une «entité psychique à deux faces» qui «unit un concept et une image acoustique».

Selon lui, « Un signe a une matérialité que l'on perçoit avec l'un ou plusieurs de nos perceptions (langage articulé, cri, musique, bruit), le sentir (odeurs diverses: parfum, fumée), On peut le voir (un objet, une couleur, un geste), l'entendre le toucher, ou encore le goûter. Cette chose que l'on perçoit tient lieu de quelque chose d'autre : c'est la particularité essentielle du signe : être là, pour désigner ou signaler autre chose d'absent, concret ou abstrait »²¹.

Le signe linguistique est l'association d'un contenu sémantique (signifié) et d'une expression phonique (signifiant)

Le signifiant et le signifié sont indissociables : ils ne peuvent pas être séparés.

Le signifiant est une association de lettres formant des sons. C'est, en quelque sorte, le contenant et le signifié quand à lui est le sens, la définition du signe. C'est le contenu.

Les deux composants du signe ne sont pas reliés l'un à l'autre par un lien organique; leur relation est fortuite, un produit du hasard, ou comme dit Saussure arbitraire.

En somme, un signe est une association de lettres pourvue d'une signification.

Il est arbitraire, conventionnel et linéaire.

Raison pour laquelle ce modèle de signe est dit dyadique, puisqu'il comprend deux éléments.

²⁰ (Eco, 1988 :27).

²¹ (Saussure, 1971 : 28).

4.3.2 Le signe peircien :

Le sémiologue et philosophe américain Charles Peirce a développée une nouvelle théorie et permis une autre représentation du signe.

Selon lui « Un signe est quelque chose qui représente une autre chose pour un esprit. Pour son existence comme tel trois choses sont requises. En premier lieu, il doit avoir des caractères qui nous permettront de le distinguer des autres objets. En second lieu, il doit être affecté d'une façon ou d'une autre par l'objet qui est signifié ou au moins quelque chose le concernant doit varier comme conséquence d'une cause réelle avec quelque variation de son objet »²².

Le signe est toute chose qui peut être connue, toute chose que l'on peut reconnaître mais pour qu'un signe potentiel puisse remplir sa fonction de signe, il doit être relié à un objet à interpréter et générer un interprétant dans l'esprit de la personne impliqué

Peirce montre à travers sa définition qu'un signe entretient une relation solidaires entre trois pôles, que tout signe est triadique, c'est à dire qu'il nécessite la coopération de trois instances qui sont le signe ou le representamen (ce qu'il représente, le signifiant), l'objet (ce qui est représenté, le référent) et l'interprétant (le signifié)

« Le rapport de sémiose désigne une action qui suppose la coopération de trois sujets, tels que le signe, son objet et son interprétant »

Il est un signe général, triadique et pragmatique.

Par ailleurs, il propose de classifier les signes en fonction du type de lien que le representamen entretient avec le référent.

Il distingue trois façons de faire signe : l'indice, l'icône et le symbole.

4.3.2.1 L'indice :

« L'indice est un signe qui entretient un lien physique avec l'objet qu'il indique; c'est le cas lorsqu'un doigt est pointé sur un objet, lorsqu'une girouette indique la direction du vent, ou une fumée la présence du feu »²³

Il se caractérise par la relation de contiguïté « naturelle » entre le representamen et l'objet, et l'absence d'intention.

²² (4 - 1873 - MS 380 - De la logique comme étude des signes)

²³ U. Eco, Le signe, Labor, Bruxelles, 1988, p.75

Il s'agit d'un phénomène naturel ou culturel, perceptible, involontaire ou non intentionnel et qui fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui, lui, n'est pas immédiatement perceptible.

4.3.2.2 L'icône :

« Correspond à la classe de signes dont le signifiant entre en relation d'analogie avec ce qu'il représente, c'est à dire, avec son référent : un dessin figuratif, une image de synthèse représentant un arbre ou une maison sont des icônes dans la mesure où ils "ressemblent" à un arbre ou à une maison »²⁴.

Elle se caractérise par la relation de ressemblance ou d'analogie entre le representamen et l'objet ou le référent.

Pour Peirce l'icône est « un signe dont le signifiant a une relation de similarité avec ce qu'il représente, son référent ».

L'icône est intentionnelle, mais pas conventionnelle.

4.3.2.3 Le symbole :

« Le symbole entretient avec ce qu'il représente une relation arbitraire, conventionnelle. Entrent dans cette catégorie les symboles au sens usuel du terme tels que les anneaux olympiques, différents drapeaux »²⁵. U. Eco, Le signe, Labor, Bruxelles, 1988, p.31.

Il dénote l'objet auquel il renvoie.

On appelle symbole tout signe concret évoquant par un rapport naturel, quelque chose d'absent ou d'impossible à percevoir. (Lalande)

Il s'agit de la représentation concrète, intentionnelle d'une abstraction ou d'une qualité.

4.4 La Sémiotique de l'Image :

Il s'agit d'une étude scientifique des signes iconiques. Initié par Roland Barthes dans son ouvrage Rhétorique de l'image, Communication, 1964, N°4, Seuil.

Cette science consiste à étudier les objets de significations, les différents types de signes qui se manifestent sur le canal visuel, étudier l'icône visuelle, l'image et en chercher éventuellement le sens, en déduire une interprétation globale.

Une image est un ensemble de signes qu'il convient d'interpréter.

²⁴ (M. Joly, op, cit, p. 27)

²⁵ U. Eco, Le signe, Labor, Bruxelles, 1988, p.31.

La sémiotique de l'image étudie les images selon plusieurs segmentations : image fixe/image mouvante, image graphique/image photographique/image de synthèse, image unique/image dans une suite/ image dans une série/image dans un système de représentations.

4.4.1 Image, types et fonctions :

4.4.1.1 L'Image :

Plusieurs significations et définitions recouvrent le terme image :

Platon:« J'appelle images d'abord les ombres ensuite les reflets qu'on voit dans les eaux, ou à la surface des corps opaques, polis et brillants et toutes les représentations de ce genre »²⁶; Dans ce cas, l'image est un objet second par rapport à un autre qu'elle représente.

D'après le dictionnaire historique de la langue française, le Robert, « "image" est une modification linguistique de la forme imagine, empruntée au latin imaginé un accusatif d'imago, image ce qui ressemble, ce qui est de la représentation »²⁷.

Le terme image et est communément employé pour désigner toute représentation visuelle d'un objet sensible. Néanmoins, il désigne aussi des compositions non figuratives.

Une image est en réalité un ensemble de signe qu'il convient d'interpréter. Elle est toujours donnée comme un tout, par construction ou par convention, ayant une signification globale

Il s'agit d'un message visuel complexe, polysémique et hétérogène, qui réunit des signes iconiques (analogiques, figuratifs), des signes plastiques (aspects formels, non figuratifs) et, souvent, des signes linguistiques scripturaux (langage verbal écrit).

Elle peut faire rêver ou émouvoir ou même informer avec une relative objectivité.

²⁶ Platon in M. Joly, op, cit, p.8

²⁷ Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française, 1993, pp.996 -997.

4.4.1.2 Types d'images :

- **Image** : Reproduction exacte ou analogique (établie par l'imagination) d'un être, d'une chose.
- **Tableau** : Œuvre picturale exécutée sur un support rigide et autonome.
- **Dessin** : Représentation ou suggestion des objets sur une surface à l'aide de moyens graphiques.
- **Croquis** : Esquisse rapide (le plus souvent au crayon ou à la plume).
- **Ébauche** : Première forme, encore imparfaite donnée à une œuvre picturale.
- **Esquisse** : Première forme d'un dessin. Servant de guide à l'artiste lors de l'exécution définitive.
- **Graphique** : Technique de représentation par des lignes joignant des points caractéristiques.
- **Hologramme** : Image en relief obtenue par interférence de rayons laser.
- **Schéma** : Figure donnant une représentation simplifiée, fonctionnelle d'un objet.
- **Photographie** : Image obtenue par l'action de la lumière sur une surface sensible.
- **Reflet** : Image obtenue par le changement de direction des ondes lumineuses rencontrant un corps interposé.
- **Art** : Expression d'un idéal esthétique au travers des créations humaines (architecture, peinture, musique, danse, cinéma, sculpture, photographie, la télévision, la bande dessinée).

4.4.1.3 Fonctions de l'image : D'un point de vue sémiologique, l'image accomplit trois fonctions:

- **La fonction symbolique** : En suggérant la représentation d'un objet, d'une personne ou d'un concept. Axée au politique, sacré ...
- **La fonction épistémique** : En apportant des informations.
- **La fonction esthétique** : En procurant le plaisir du regard, l'émotion.

4.4.2 Images esthétiques et fonctionnelles :

Les images ne répondent bien sûr ni aux mêmes intentions de communication, ni aux mêmes finalités sociales.

C'est conscient de cette diversité que certains auteurs ont tenté d'établir des classifications. L'un des premiers, Alamy a proposé la notion d'image utilitaire: parmi les images

statiques -essentiellement les photographies-, il distinguait les images esthétiques et les images à vocation documentaire, publicitaire ou informative. Moles quant à lui proposait de distinguer les images esthétiques et sémantiques (ou fonctionnelles).

Les premières supposent une marge de liberté et d'interprétation importante de la part du destinataire dans la mesure où la signification excède largement le sens littéral, les signes dénotés, repérables au sein de l'image. C'est dire que le lecteur participe fortement à l'élaboration du sens à travers des mécanismes psychologiques d'identification et de projection. On ne peut s'empêcher de songer à ce propos au concept d'œuvre ouverte proposé il y a plus de vingt ans notamment par Umberto Eco. Les secondes, les images fonctionnelles, correspondent à une volonté d'exploitation rationnelle des signes iconiques afin de traduire pour un plus grand nombre un contenu objectivable.

Moles d'ailleurs ne limite pas les images fonctionnelles aux seules photographies, il inclut dans cette catégorie les graphiques, les schémas, les diagrammes, etc., soit toutes les formes de représentation analogiques.

4.4.3 Lecture de l'image

Analyser une image, nécessite tout d'abord de faire l'inventaire le plus objectivement possible de ses composants, sans jamais l'interpréter. C'est ce qu'on appelle la dénotation.

Pour qu'ensuite l'interpréter, chercher ses références, l'impression qu'elle donne, ses significations possibles. C'est ce que l'on appelle d'après Roland Barthes, la connotation.

Aucune interprétation ne doit être donnée sans s'appuyer sur une dénotation précise.

L'approche sémiologique s'intéresse à l'image en tant que moyen de communication. De ce fait, Chaque signe apporte sa contribution à la signification de l'image ; il importe donc autant de distinguer les différents signifiés que de les lier entre eux pour définir le sens global du message visuel.

L'image est saisie dans sa globalité. Son interprétation et celle de ses composants prend en considération les paramètres de l'image qui mobilisent chez le spectateur « un ensemble d'activités mentales est des savoirs intériorisés par une stratégie qui lui demande une participation active»²⁸.

En effet, elle implique une activité mentale et un apprentissage.

²⁸ (Joly, 2002: 85).

4.5 L'image comme signe :

L'image perçue ou imaginée est un signe ou un ensemble de signes, posant un rapport de ressemblance avec une réalité concrète ou abstraite.

« Un signe est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque rapport »²⁹.

Etudier une image, c'est étudier les signes qu'elle contient et chercher éventuellement la signification.

Il s'agit d'un signe complexe qui peut obtenir deux types de signifiants, et qui renvoie en le regardant à la réalité qu'il signifie.

4.5.1 Le signifiant plastique :

Une image contient, outre ce qu'elle représente, un ensemble de signifiants souvent mêlés les uns aux autres : formes, couleurs, traits, matières... auxquels on peut associer un signifié souvent difficilement traduisible par des mots.

Par exemple : La couleur donne au massage plus de sens. On l'utilise pour provoquer des sensations chez le public visé et afin de l'influencer.

Chaque couleur correspond à une signification spécifique :

- Blanc : vie, naissance, pureté, vertu, silence.
- Jaune : joie, stimulation (mais aussi vanité, gêne, maladie).
- Orange : expansion, attention, stimulation.
- Rouge : amour, excitation, passion, exubérance, danger, agressivité, stimulant, interdiction.
- Vert : détente, espérance, destin, hasard, jeunesse, nature
- Violet : mystère, richesse, mais aussi malaise, trouble.
- Bleu : calme, sérieux, spiritualité, fraîcheur, hygiène, sagesse, rêverie.
- Noir : austérité, pouvoir, menace, ténèbres, mélancolie, mort, élégance, modernité.

4.5.2 Le signifiant iconique :

Il s'agit du contenu d'une image, de ce qu'elle représente, un ensemble de signes qui compose le message visuel.

Il «consistent les traits de manifestations du message visuel »³⁰.

²⁹Charles Peirce.

4.6 L'interprétation des messages visuels :

Interpréter un message visuel, c'est chercher ses significations possibles et qui sont multiples.

Ces significations dérivent les unes des autres et sont d'abord immédiates puis s'entraînent et s'enchaînent, de plus en plus subtiles.

Il s'agit d'une opération de décodage qui s'effectue à deux niveaux : le dénotatif et le connotatif

4.6.1 La connotation et la dénotation dans l'analyse sémiologique des messages visuels :

Selon Roland Barthes, initiateur de la lecture de l'image, des messages visuels, publicité... dans son ouvrage la rhétorique de l'image, Communication, N°4, Seuil, 1964. Le message visuel ne se signifie pas lui-même comme objet du monde mais s'appuie sur un premier niveau de signification qu'on appelle dénotatif, pour signifier quelque chose, puis il s'appuie à un deuxième niveau de signification : la connotation.

- **La dénotation :** La dénotation est le sens donné par le dictionnaire, le sens littéral. il s'agit d'une information neutre et objective, ayant la même signification pour tous. C'est l'anecdote que nous raconte le document (réunissant un signifiant et un signifié).
Par ailleurs, elle est aussi définie comme la description du caractère analogique de toute photographie par rapport à la réalité photographiée ; Elle relève de la fonction référentielle ou informative.
- **La connotation :** C'est la dimension symbolique que comporte l'image, le niveau métaphorique.
Elle renvoie à la polysémie de l'image avec l'existence d'un consensus sur certains points, et des interprétations individuelles sur d'autres.
Un ensemble des éléments de sens qui peuvent s'ajouter à ce sens littéral.
Toute connotation doit s'appuyer sur un ou plusieurs éléments dénotés.
C'est un sens implicite qui dépend du contexte, de la culture, du vécu, etc.

³⁰ (Bautaud, 1998 :178)

4.6.1 L'ancrage dans l'interprétation de l'image :

L'image est polysémique, le lecteur peut choisir certains signifiés et en éliminer (ou ignorer) d'autres. Cependant, le message linguistique peut « fixer la chaîne flottante des signifiés ».

L'ancrage désigne la fonction de contrôle qu'exerce le message linguistique sur le message iconique.

Au niveau de la dénotation, il guide l'identification, aide à répondre à la question "Qu'est-ce que c'est?".

Au niveau de la connotation, il guide l'interprétation c'est à dire à répondre à la question "Qu'est-ce que ça veut dire?".

L'écrit, le signe linguistique diminue la polysémie de l'image, donc s'exprime en position de force.

Rappelons –le, le signe linguistique est une entité psychique à deux faces le signifiant et le signifié qui sont relié l'un à l'autre par un élément de contenu et un élément d'expression.

Il unit un concept et une image acoustique.

« [...] le message linguistique guide non plus l'identification, mais l'interprétation, il constitue une sorte d'étau qui empêche les sens connotés de proliférer soit vers des régions trop individuelles (c'est à dire qu'il limite le pouvoir projectif de l'image), soit vers des valeurs dysphoriques ; [...]. Le texte dirige le lecteur entre les signifiés de l'image, lui en fait éviter certains et en recevoir d'autres »³¹

Barth a montré en 1964 que tout système de signes se mêle de langage verbal et qu'il est très difficile de trouver une image ne s'accompagnant pas de langage verbal ou écrit.

Il reconnaît que décrire une photographie est un acte qui demande de la prudence et constitue un méta langage), il dit que le premier message livré par l'image est un message linguistique).

Le code du message livre une série de signes discontinus « Le message linguistique mis de côté, il reste l'image pure».

³¹ R. Barthes, Rhétorique de l'image, Communication, N°4, Seuil, 1964, pp.43-44.

4.7 Le signe et le contexte :

Toute communication prend une valeur de signe dans un contexte précis, et la finalité de la sémiologie est d'étudier les conditions dans lesquelles les signes produisent du sens ; ce qu'ils signifient et comment ils signifient.

Selon Roy Harris : « le signe n'existe que pour permettre l'intégration, dans un contexte donné, de certaines activités humaines »³².

La sémiologie s'intéresse au signe et à sa signification lorsqu'il est placé dans un contexte déterminé, un endroit particulier, considéré à un moment bien précis. S'il est déplacé, il n'aura pas forcément la même signification et pourra perdre sa fonction de signe.

En effet, Pour de Saussure, la sémiologie étudie la vie des signes au sein de la vie sociale. Il faut faire vivre le signe dans un contexte bien particulier afin qu'il communique, or il aura seulement une existence matérielle mais pas de signification, il pourra être vu ou lu mais pas signifié.

Tout changement de contexte produit :

- Soit un nouveau signe
- Soit la suppression de toute communication

4.8 Conclusion :

La sémiologie s'agit d'une méthodologie des sciences qui traitent des systèmes signifiants et qui concerne la totalité des productions sociales.

Il existe un rapport entre elle, l'image et le signe. Ces derniers constitueront des éléments indispensables afin d'analyser notre corpus linguistique et iconique dans le deuxième chapitre de notre partie pratique.

En effet, après avoir présenté et proposer un ensemble d'éléments théorique et approches en sus qui nous seront primordiale dans notre recherche, nous essaierons d'analyser dans les deux prochains chapitre notre corpus qui s'articule autour de la polémique médiatique ainsi que la réception du discours.

³² La sémiologie de l'écriture, CNRS langage, Paris, 1993, p.137.

DEUXIEME PARTIE

Champ d'Application et Analyse

CHAPITRE 1

Corpus Audiovisuel et Analyse

1.1 Introduction :

Dans notre première partie nous avons abordé et présenté un ensemble de paramètres conceptuels concernant la polémique médiatique.

Dans cette partie de notre travail, nous essaierons d'analyser notre corpus qui s'articule autour d'une polémique sur le port et l'interdiction du voile en France et la médiatisation de cet événement dans le but de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses liées à notre problématique.

1.2 L'affaire du voile islamique en 2019 en France entre laïcité et liberté de culte :

Le port du voile est depuis longtemps au centre de la polémique et des débats en France.

Pour certains, Il est souvent perçu comme une menace de l'espace public en dehors du monde arabe, et sur le fait qu'il représente, un symbole prismatique sur la sécurité collective comme des droits des femmes

Il y a trente ans, en octobre 1989, l'exclusion de trois collégiennes refusant d'enlever leur voile en classe suscite la polémique. Un point de départ de l'affaire du foulard qui est devenu jusqu'à nos jours un fait structurant du débat sur la laïcité et sur la liberté du culte en France.

En effet, La question du port du voile dans l'espace public soulève encore de vives tensions, Et quinze ans après l'adoption de la loi interdisant les signes religieux dans les écoles publiques françaises par l'ex président de France Chirac, le débat sur le port du voile est encore une fois relancé Suite d'un esclandre provoqué par un élu rassemblement national au conseil régional de bourgogne Franche-Comté le 11 octobre 2019 où une femme voilée accompagnatrice de groupe scolaire s'est faite violemment verbaliser.

En conséquent, Le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer se déclare favorable à une interdiction du voile pour les accompagnatrices lors des sorties scolaires, mais il est contredit par d'autres membres du Gouvernement comme Sibeth Ndiaye et Cédric O.

Le 15 octobre 2019, le premier ministre Édouard Philippe confirme à la tribune de l'Assemblée nationale la jurisprudence n'interdisant pas le port du voile par les parents d'élèves accompagnant les sorties scolaires.

Le voile est interdit à l'école et la loi n'interdit pas sont port par des étudiants et des mères voilées accompagnatrices de sortie scolaires. En revanche ce qui est interdit c'est le prosélytisme.

Par ailleurs, la loi proclame la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et met en place un nouveau régime des cultes.

La liberté religieuse suppose la liberté pour chacun d'exprimer sa religion, celle de la pratiquer et celle de l'abandonner, dans le respect de l'ordre public.

1.3 La couverture médiatique de l'affaire du voile dans l'espace public français :

L'année 2019 fut riche en actualité, Cependant l'affaire du voile et son interdiction fut un thème majeur et un élément central de médiatisation et a créé de nombreux débats en France.

Suite à une prise à partie d'une femme voilée par un élu RN le 11 octobre 2019 au conseil régional bourgogne Franche-Comté, l'affaire du voile est mise en avant et est couverte par tous les médias français

Une prise à partie qui a déclenché une tempête médiatique.

Le traitement d'informations est abordé de manière distincte d'une chaîne à une autre et sous des angles différents.

Les médias de grande audience traite l'événement sous l'angle d'une victimisation des musulmans en France.

En effet, la mère voilée accompagnatrice déclare dans une interview avec le parisien et devant un journaliste France 3 le 14 octobre qu'ils ont détruit sa vie et que c'était un rejet qu'elle n'avait pas senti avant.

Le traitement médiatique se joue sur le registre émotionnel et dans la dénonciation d'une haine envers les musulmans

Par ailleurs, majorité des médias présente cet événement tel une agression de la femme.

Chez la majorité des médias, la demande de Julien Odoul est présentée comme une agression verbale à l'encontre de l'accompagnatrice voilée. La réaction négative de son enfant est devenue un élément majeur de cette initiative

Après cette polémique, Plus Quarante-cinq débats ont été organisés, cependant aucune présence d'une femme voilée sur les plateaux télé jusqu'au 21 octobre 2019 sur le plateau de cnews.

Dans le cadre de ce travail de recherche nous nous sommes intéressées principalement à deux chaînes de télévision françaises dont la couverture médiatique et la ligne éditoriale sont distinctes : il s'agit de France 5 et de Cnews.

France 5, anciennement la cinquième est de service public tandis que Cnews est une chaîne privée appartenant au groupe canal +.

1.4 Corpus Audiovisuel :

Ce travail s'inscrit dans une perspective d'étude et d'analyse de la polémique journalistique dans les médias audiovisuels français au sujet du port du voile islamique et de son interdiction en France en 2019.

Dans ce premier chapitre, notre étude comprend l'analyse de deux vidéos (transcrites orthographiquement en annexe).

La première est un extrait de l'émission quotidienne « **C à vous** », présentée par la journaliste Anne Elizabeth Lemoine depuis 2017.

Créée par Pierre-Antoine Capton et Alessandra Sublet, il s'agit d'un talk-show français diffusé du lundi au vendredi en direct de 19h00 à 19h55 et de 20h00 à 20h55 sur France 5, la chaîne de télévision généraliste française de service public. ; Durant lequel l'animatrice ainsi que ses chroniqueurs discutent et échangeant sur des thèmes d'actualité.

L'extrait sur lequel nous travaillions, intitulé « port du voile : la vidéo qui choque ! » a été diffusé en direct et regardé par 1353000 téléspectateurs sur la chaîne télévisée le 14 octobre 2019 et est apparue notamment à la même date sur la chaîne youtube du talk show suivi par 460000 abonnés et a enregistré 567974 vues et 4800 commentaires.

L'émission dure 60 minutes + 20 minutes. Cependant, cet extrait est d'une durée de 14 minutes et 10 secondes.

La seconde vidéo est un extrait de l'émission « **L'heure des pros** », présentée et animée par le journaliste Pascal Praud.

Il s'agit d'une émission qui reprend les codes du genre polémique-spectacle.

Des débats autour de l'actualité, mettant en exergue des sujets éclectiques, avec un plateau de spécialistes, experts et éditorialistes et qui suscite régulièrement des controverses.

L'émission est diffusée sur **Cnews** anciennement connue sous le nom **d'i-télévision** ou **i-télé**. Appartenant au groupe audiovisuel français canal +, celle-ci est fondée en novembre 1984 et présidée actuellement par Maxime Saada, un homme d'affaire français.

Selon Médiamétrie, Cnews est en 2019 la troisième chaîne d'information la plus regardée en France.

En 2018, l'heure des pros faisait partie des émissions ayant suscité le plus de signalements au conseil supérieur de l'audiovisuel.

La vidéo de notre corpus est d'une durée de 24 mn et 45 secondes, diffusée sur la chaîne et notamment sur la chaîne Youtube de celle-ci à la même date soit le 21 octobre 2019.

La chaîne Youtube est suivie par 335000 abonnés, et a enregistré 160452 vues et 3400 commentaires sur la diffusion de cet extrait.

1.5 Analyse du corpus audiovisuel :

Dans cette partie de notre travail notre étude va porter sur une analyse de la polémique médiatique.

Nous analyserons deux vidéos qui couvrent l'affaire du voile islamique en France en 2019.

Tout d'abord, nous procéderons à une **analyse journalistique** des deux vidéos.

Puis nous essaierons de repérer d'une part le discours et d'autre part le contre discours et sa disqualification.

Ensuite, nous allons identifier le support ainsi que la fonction des tiers de la polémique médiatique.

Par ailleurs, nous utiliserons **l'approche énonciative** afin de constater s'il y a subjectivité ou non dans le discours polémique médiatique.

En outre, nous tenterons de percevoir **les stratégies de communication et de discours** adoptées par les acteurs de la polémique afin d'atteindre l'enjeu fixé.

Enfin, nous allons procéder à une analyse comparative des deux vidéos ainsi que les visées communicatives de chacune d'elles.

1.5. 1 Champ d'application :

Analyse de la vidéo 1 :

« **Port du voile : la vidéo qui choque** », émission « **C à vous** », France 5, présentée par Anne – Elizabeth Lemoine, diffusée le 14 octobre 2019

a) Analyse journalistique de la vidéo 1 :

La vidéo est un extrait de l'émission de télévision **C à vous**. Un talk show présentés par Anne Elizabeth Lemoine est qui a été diffusé en direct sur France 05 le 14 octobre 2019 et regardée par 1353000 téléspectateurs.

Elle a notamment était diffusé à la même date sur la chaine youtube du talk show suivi par 460000 abonnés et a enregistrée 567974 vues et 4800 commentaires. Sous celle-ci en barre d'information on retrouve une brève présentation de l'émission ainsi ses réseaux sociaux.

Apparue sous le titre de « port du voile : la vidéo qui choque ! », elle dure 14 mn et 10 seconde durant lesquelles l'animatrice ainsi que deux chroniqueurs et deux invités : **Nageate Belahcen**, présidente de la fédération des conseils de parents d'élèves pour le val de marne, et **Bernard Henri- Lévy**, écrivain et journaliste vont aborder la polémique autour du voile islamique et la prise à partie d'une femme par un élu rassemblement national.

La vidéo comporte trois parties relatives. La première est une courte vidéo, élément déclencheur de cette polémique, afin de mettre en vue d'œil la prise à partie et pour rappeler l'événement.

La deuxième un extrait du témoignage de l'élu lui-même sur l'événement diffusé sur Europa 1.

Enfin, la troisième partie contient un ensemble de réaction sur l'événement.

En outre, des images celles de la maman ainsi de l'enfant enfoui en pleurs sous la robe de sa maman ont également étaient diffusées.

En somme, la présente vidéo répond à la règle d'or du journalisme

Qui : Anne-Elizabeth Lemoine

Où : plateau C à vous, France 5, France

Quand : le 14 octobre 2019. A la suite de la diffusion de la vidéo de la prise à partie d'une femme par un élu du rassemblement national Julien Odoul.

Quoi : l'affaire du voile en France en 2019

Pourquoi : afin de dénoncer l'acte commis par l'élu RN au conseil régional de Franche-Comté et pour rappeler ce que dit la loi concernant le voile islamique

b) Le support naturel de la polémique journalistique :

Le support naturel de cette polémique journalistique est un support médiatique audio visuel.

Elle se déroule sur le plateau de la France télévision, plus précisément France 5, l'émission « C à vous ».

c) L'Espace Communicationnel de la Polémique Journalistique :

Discours (en gras)	Contre discours
<p>Anne Elisabeth Lemoine : Cette femme, mère de famille, elle portait un hijab, c'est cela ! Qui ne masque pas le visage, sa chevelure et qui n'a aucune signification. Le hijab noir ! ...</p>	<p>Nadjeate Belahcen : on ne peut pas aller jusqu'à dire que ça n'a pas de signification. On en est pas la avec la FCPE non plus. On est une organisation laïque comme vous le savez, là ce que l'on condamne c'est la façon dont bien sur ça était fait, l'ensemble.</p> <ul style="list-style-type: none">• Disqualification par valeurs de référence : les valeurs de la FCPE soit la laïcité.• Disqualification par stratégie de

	<p>réfutation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la figure de style « la prétérition ».
<p>Anne Elisabeth Lemoine : Et n'empêche vous encouragez les mamans voilées à participer à des sorties scolaires. C'était l'objectif de cette campagne d'affichage qui a fait polémique,</p>	<p>Nadjeate Belahcen : On ne peut pas dire encourager parce qu'encore une fois on rappelle la loi. La loi est là pour défendre aussi ces mères qui accompagnent les sorties scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par valeurs de références : Respect de la loi. • Utilisation de la figure de style « la prétérition ».
<p>Anne Elisabeth Lemoine : Ce voile là n'est pas un voile de prosélyte</p>	<p>Nadjeate Belahcen : Non, ce qui est interdit c'est le prosélytisme. Quand on parle de prosélytisme c'est d'essayer de convaincre des adultes ou des enfants encore plus d'aller vers une telle ou telle religion, tel ou tel tenue vestimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégies de réfutation
<p>Chroniqueur : Politique ?</p>	<p>Nadjeate Belahcen : Non justement, je n'irai pas sur ce terrain là puisqu'on parle de religion aujourd'hui. Le combat n'est pas là. Le combat il est dans ce que faisons-nous aujourd'hui en terme d'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation.

<p>Nadjeate Belahcen : ce qui est interdit c'est le prosélytisme. Quand on parle de prosélytisme c'est d'essayer de convaincre des adultes ou des enfants encore plus d'aller vers une telle ou telle religion, telle ou telle tenue vestimentaire</p>	<p>Bernard Henri- Lévy : Evidement c'est du prosélytisme. Il n'y a pas besoin de parler pour être prosélyte. Ça c'est du prosélytisme c'est clair et encore une fois pas de naïveté, pas d'angélisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente.
---	--

➤ **Commentaire :**

Dans le but de disqualifier le discours, les participants ont eu recours à la stratégie de réfutation, par une offensive violente et on fait appel aux valeurs de références tel que le respect de la loi, la laïcité et les valeurs de la FCPE.

d) La fonction des Tiers de la Polémique Journalistique:

	Intermédiaire	Interprète	Porte parole
Anne- Elizabeth Lemoine (journaliste et animatrice de l'émission)	Cette scène choque, qui s'est déroulée vendredi dernier lorsqu'un élu rassemblement national du conseil régional de bourgogne Franche-Comté s'en prend à une mère de famille accompagnatrice d'un groupe scolaire venu de Belfort pour assister à une séance plénière de la santé.	Que si on n'autorisait pas ces femmes voilées a accompagner des sorties scolaires, il y en aura moins.	Et puis ce n'était pas la loi
	Une image en particulier a retenu l'attention, celle d'un fils pleurant le visage enfouie dans la robe sa mère.	Qui soit du personnel de l'éducation national et qui sera soumis donc a la loi de laïcité au sein de l'école et l'interdiction des signes religieux.	Et pas en interdisant des mères d'êtres voilées en sortie scolaire.
	les réactions ont été unanime pour dénoncer la façon dont l'élu RN julien	Qui soit du personnel de l'éducation national et qui sera soumis	A condition de ne pas être prosélyte

	<p>ODOUL a pris a partie publiquement cette mère d'élève accompagnatrice d'un groupe scolaire. Des condamnations y compris au sein de sa propre famille politique, Nicolas bey a reconnue notamment des propos inutilement blessant et agressif de la part de Julien ODOUL et n'empêche cet élu ce matin à persister et signer</p>	<p>donc a la loi de laïcité au sein de l'école et l'interdiction des signes religieux.</p>	
	<p>Juste pour évoquait les prises à parties. C'est une scène rapportée par une élu de l'union de démocratie des</p>		
	<p>écologies ; c'est Jacqueline FERRARI qui raconte qu'une élu de l'extrême droite c'est adressée à la jeune mère musulmane et la vigoureusement apostrophée en lui disant vous êtes soumise, vous allez voir quant les ruses vont arriver vous allez dégager ; c'est ce qui</p>		

	aurait été prononcé dans les couloirs du conseil régionale.		
	Pour rappeler cette loi, d'abord il y a la loi qui date de 2004 : Le port du voile traditionnel dans les lieux publics et les universités est autorisé . Ce qui est interdit c'est de dissimuler son visage dans l'espace public, effectivement en ce qui concerne la burka et le niqabe.		
	Pour Jean- Michel BLANQUER ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse le voile n'est pas souhaitable dans les sorties scolaires parce qu'il n'est pas souhaitable dans notre société tout court.		

➤ **Commentaire :**

Suite à l'analyse du tableau en dessus, nous constatons que la journaliste couvre trois rôles essentiels dans cette polémique médiatique.

Elle est à la fois intermédiaire, porte parole et interprète.

e) Analyse énonciative de la vidéo 1 :

Indices personnels :	<p>Nageate Belahcen : On, nous, je, nous-mêmes, moi, nous, ma, mon ...</p> <p>Bernard –Henri LEVY : Je, on, nous, moi, mon, me ...</p>	
Indices spatio-temporelles	Temps	Lieux
	<p>Anne Elisabeth Lemoine : Ce soir, ce matin, aujourd’hui, Vendredi dernier...</p> <p>Nageate Belahcen : Aujourd’hui, maintenant ...</p> <p>Chroniqueuse : A l’époque ...</p> <p>Bernard –Henri LEVY : jadis ...</p>	<p>Anne Elisabeth Lemoine : L’hémicycle, conseil régional, l’espace public...</p> <p>Nageate Belahcen : les couloirs du conseil régional...</p> <p>Bernard –Henri LEVY : France, Europe, Franche-Comté...</p>
Indices de démonstration	<p>Anne Elisabeth Lemoine : Cette, ce, cet, cela celle, ...</p> <p>Nageate Belahcen : C’est, ce, ces, cette...</p> <p>Bernard –Henri LEVY : Ce, cette ...</p> <p>Chroniqueuse : Cette, ce ...</p>	

➤ **Commentaire :**

Suite à l’analyse de ce tableau nous remarquons la présence d’indices personnels, spatio-temporelles et de démonstration utilisés par les participants de ce débat.

Dans l’approche énonciative on les appelle des déictiques.

Grace à ces déictique et à notre recours à l’approche énonciative nous avons pu repérer une subjectivité dans le discours de la part des participants : **Anne Elisabeth Lemoine** (animatrice et journaliste), **Nageate Belahcen** (invité de l’émission, présidente pour le val-de- marne de la FCPE), **Bernard –Henri LEVY** (Journaliste), **Chroniqueuse**.

On a pu repérer leurs participations et leurs présences dans le discours.

f) Les Stratégies de Communication :

la stratégie	Coopération	Opposition	Evitement	Influence
Le discours	Nageate Belahcen : Oui, tout à fait	Bernard – Henri LEVY : je crois qu’il ne faut pas être naïf	Nageate Belahcen : Non justement, je n’irai pas sur ce terrain la puisque’on parle de religion aujourd’hui. Le combat n’est pas la.	Bernard – Henri LEVY : il faut appliquer la loi et pas plus que la loi.
	Anne Elisabeth Lemoine : C’est ce que vous répondez essentiellement a cet élu.	Nageate Belahcen : Alors, on ne peut pas aller jusqu’à dire que ça n’a pas de signification.		Bernard–Henri LEVY : On ne s’en prend pas aux femmes et aux enfants
	Nageate Belahcen : Bien sur qu’il y en aura moins	Nageate Belahcen : On ne peut pas dire encourager parce qu’encore		Bernard–Henri LEVY : Il ne faut pas se tromper de cible
	Anne Elisabeth Lemoine : Vous vous rappelez que la loi autorise le port du voile dans les lieux publics.	une fois on rappel la loi.		

➤ **Commentaire :**

L’analyse de ce tableau nous amène à constater que dans le discours polémique les intervenants ont recours aux stratégies de communication : coopération, influence,

opposition, évitement ; dans le but d'atteindre l'enjeu fixé qui est un enjeu de communication et de persuasion.

g) Les Stratégies du Discours :

La stratégie	Légitimation	Crédibilité	Captation
<p align="center">Discours</p>	<p>Nageate Belahcen : On en est pas la avec la FCPE non plus. On est une organisation laïque comme vous le savez, là ce que l'on condamne c'est la façon dont bien sur ça était fait, l'ensemble</p>	<p>Bernard –Henri LEVY : Evidement c'est du prosélytisme. Il n'y a pas besoin de parler pour être prosélyte. Ça c'est du prosélytisme c'est clair et encore une fois pas de naïveté, pas d'angélisme</p>	<p>Anne Elisabeth Lemoine : Cette scène choque.</p>
	<p>Nageate Belahcen : moi je suis un pur produit de l'école républicaine. Ma mère portait le voile et pourtant je suis née et j'ai grandi en France, ça fait presque 50 ans maintenant.</p>	<p>Anne Elisabeth Lemoine : Ce qui est interdit c'est de dissimuler son visage dans l'espace public, effectivement en ce qui concerne la burka et le niqabe.</p>	<p>Nageate Belahcen : C'est l'amalgame qui est fait de tous ça qui est aujourd'hui très éprouvant pour les parents et les parents que nous sommes</p>
		<p>Nageate Belahcen : elle est parfaitement dans les règles de la république, les lois de la république.</p>	<p>Nageate Belahcen : un enfant de CM2 qui pleure dans les jupons de sa mère on ne peut pas rester insensible à cette image. On ne peut pas.</p>

			<p>Bernard –Henri LEVY : ce qu'on a vu à l'assemblée régional d'etc. french-compté c'était immonde. Il y a un principe de base qu'on apprend dans les écoles, on ne s'en prend pas aux femmes et aux enfants d'abord</p>
			<p>Bernard –Henri LEVY : C'est une telle erreur politique d'abord et puis une telle faute morale que la encore les bras vous en tombent.</p>

➤ **Commentaire :**

L'analyse du tableau nous indique que les intervenants ont été amenés à utiliser les stratégies du discours : crédibilité, légitimation et captation afin d'atteindre des conclusions par un raisonnement logique et asseoir une adhésion collective au sein de l'opinion publique.

Analyse de la vidéo 2 :

Extrait de l'émission l'heure des pros, présentée par Pascal Praud. Diffusée sur Cnews et sur youtube le 21 octobre 2019.

a) Analyse Journalistique de la vidéo 2 :

La vidéo est un extrait de l'émission télévisée « **l'heure des pros** » présentée par le journaliste pascal Praud,

Elle a été diffusée sur « **Cnews** » et notamment sur la chaine Youtube de celle-ci à la même date soit le **21 octobre 2019**.

La vidéo publiée sur La chaine Youtube qui est Suivie par 335000 abonnés, a enregistré 160452 vues et 3400 commentaires.

Sous celle-ci en barre d'information on retrouve une très brève présentation de l'émission La vidéo dure 24 mn et 45 seconde durant lesquelles l'animateur ainsi que ses invités : **Sarah el Attar**, consultante et gestion de projet et qui porte le voile. **Frédéric Dabi**, directeur général adjoint IFOP. **Frédéric Durand**, directeur exécutif de la marseillaise. **Jean- pierre Mercier**, délégué CGT. **Bernard Debré**, Professeur de médecine - ancien ministre. **Elisabeth Levy**, journaliste. **Gérard Leclerc**, éditorialiste politique sur Cnews ; Débâteront sur les grands thèmes de l'actualité et plus précisément l'affaire du voile islamique en France en 2019 et son interdiction dans les espaces publics.

La vidéo comporte une partie relative qui rapporte l'interview du 20 octobre 2019 de Marine le Pen sur la chaine radio « Europe 1 » et la chaine télévisée « **Cnews** » concernant l'interdiction et le port du voile islamique dans les espaces publiques en France.

En somme, la présente vidéo répond à la règle d'or du journalisme ;

Qui : Pascal Praud et ses invités

Où : Plateau l'heure des pros, Cnews, groupe canal, France

Quand : le 21 octobre 2019.

Quoi : l'affaire et l'interdiction du port voile dans les espaces publics en France en 2019.

Pourquoi : Afin de soutenir l'interdiction du port du voile islamique dans les espaces publiques en France

b) Le Support naturel de la Polémique Journalistique :

Le support naturel de cette polémique journalistique est un support médiatique audio visuel.

Elle se déroule sur un des plateaux du groupe canal, plus précisément sur le plateau de la chaîne télévisée « **Cnews** », l'émission « **L'heure des pros** ».

c) L'Espace Communicationnel de la Polémique Journalistique :

Discours	Contre discours
<p>Sarah el Attar : Je ne vois pas en quoi le fait qu'une auxiliaire de puériculture ou je ne sais pas quelle fonction elle occupait dans cette crèche, je ne vois pas le fait qu'elle porte un voile dérange en fait ou trouble l'ordre enfin le fonctionnement interne de la crèche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de réfutation <p>En fait j'aimerais vous poser à mon tour une question. Selon vous pourquoi ? ou peut-être que vous comprenez la position de cette personne la ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de confrontation 	<p>Elisabeth Lévy : Oui, j'étais d'accord avec cette position</p> <ul style="list-style-type: none"> • stratégie d'adhésion.
<p>Sarah el Attar : Alors, le voile que je porte c'est le fruit d'un cheminement spirituel. C'est une démarche religieuse. C'est un respect pour dieu, donc j'en profite pour dire que ce n'est pas un signe de soumission, c'est moi. Je suis dans issue d'une fratrie de quatre sœurs, donc je n'ai pas de frères. Je</p>	<p>Jean- Pierre Mercier : Pour moi le voile ce n'est pas un signe religieux. Pour moi c'est un signe de soumission, d'emprisonnement de la femme. Voila, ca c'est ma position personnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par des valeurs de

<p>n'ai jamais eu de discussion avec mon père concernant le voile. Il n'est pas intervenu dans ce choix qui était le mien</p>	<p>référence : la religion.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du procédé de lexique.
<p>Pascal Praud : Vous considérez donc que si vous ne portiez pas le voile vous seriez en contradiction avec dieu ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • stratégie de confrontation. 	<p>Sarah el Attar : Pas du tout, alors pas du tout ce n'est pas du tout ce que j'ai dit donc ne déformez pas mes propos</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par la réfutation et une offensive violente.
<p>Sarah el Attar : Dans la tradition juive, je ne sais pas si vous le savez les femmes se couvrent après le mariage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparaison, parallélisme. 	<p>Elisabeth Lévy : Très minoritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • stratégie de Concession.
<p>Elisabeth Lévy : Très très très minoritaire</p>	<p>Sarah el Attar : Donc pour vous c'est une question de chiffre, c'est une question de chiffre. C'est-à-dire quand ca concerne une minorité on se pose pas la question !</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation et d'objection (raisonnement par l'absurde).
<p>Pascal Praud : D'accord, vous dites que c'est religieux. Alors la, je vais citer Naïm BESTANJI que je cite régulièrement désormais dans cette émission « le voile n'est pas une prescription coranique c'est l'innovation islamiste pour apaiser la libido des loups. L'instrumentalisation sexistes identitaire politique de l'islam .L'obligation du voile a été créer par les intégristes, il s'agit d'une hérésie sexistes combattu par les musulmans rationalistes corans à l'appui. Le coran n'a jamais employé le mot voile. Ce terme ne figure dans aucun des 3234 versets</p>	<p>Sarah el Attar : D'accord. Alors, ca me fait doucement sourire parce qu'aujourd'hui on a la chance que 90% de la connaissance soit accès sur internet. Donc il vous suffit de vous procurez un exemplaire du coran ou même d'aller sur internet pour lire les textes. Le voile est cité ...</p> <p>Sarah el Attar : Alors Je termine, le voile est cité dans le coran dans le chapitre 24 donc je ne comprends pas cette position qui est extrêmement subjective.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de

<p>qu'il compose. C'est une création postérieure faite par la charia et soutenue par certaines traductions françaises. Les islamistes font pourtant leurs légitimité sur leur soit disant fidélité au texte qui permettrait d'être au plus près de dieu, or on utilisant voile dans des versets arabe qui n'en parle pas c'est une première contradiction n'est pas la dernière ». Donc j'ai envie de vous dire, ça n'existe pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de confrontation. • Recours à des valeurs de références. 	<p>réfutation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente.
<p>Frédéric Dabi : On a reposé cette question en 2019 , et c'est d'abord pour les français : la laïcité c'est séparer la religion et la politique et faire reculer leurs influence dans la société .Désormais pour les français et c'est pour ça dans la même enquête on a le même pourcentage qui est favorable à l'interdiction de tout signe religieux pour les usagers des services publics .Il y a une vision extensive c'est désormais que la religion doit rester dans l'espace privé , dans l'espace intime . C'est une mutation du regard qu'ont les français.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de confrontation (Thèse) 	<p>Sarah el Attar : On est heureusement dans une démocratie et dans un état de droit et c'est la loi qui régit la laïcité, d'accord. Donc la laïcité comme vous le savez repose sur trois principes et valeurs à savoir la liberté de conscience, donc et de manifester ses convictions sans perturber l'ordre public .Ce qui n'était je pense pas le cas en tout cas au sein du conseil régional. Vous avez également la séparation entre les institutions publiques et les organisations religieuses, et enfin l'égalité de tous face à la loi quelque soit les convictions ou les croyances. Est-ce qu'on défend la laïcité ou est ce qu'on est entrain de tomber dans le laïcisme ? Puisque la laïcité n'est pas une nouvelle religion qui tend à effacer ou supprimer toutes les autres c'est l'art de vivre ensemble dans le respect de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par des valeurs de

	<p>référence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de Réfutation, Antithèse
<p>Sarah el Attar : On est heureusement dans une démocratie et dans un état de droit et c'est la loi qui régit la laïcité, d'accord. Donc la laïcité comme vous le savez repose sur trois principes et valeurs à savoir la liberté de conscience, donc et de manifester ses convictions sans perturber l'ordre public .Ce qui n'était je pense pas le cas en tout cas au sein du conseil régional. Vous avez également la séparation entre les institutions publiques et les organisations religieuses, et enfin l'égalité de tous face à la loi quelque soit les convictions ou les croyances. Est-ce qu'on défend la laïcité ou est ce qu'on est entrain de tomber dans le laïcisme. Puisque la laïcité n'est pas une nouvelle religion qui tend à effacer ou supprimer toutes les autres c'est l'art de vivre ensemble dans le respect de tous.</p>	<p>Frédéric Dabi : si je puis me permettre. La loi de 1905 ne dit pas tout à fait ça. Elle parle de la séparation de l'église et de l'état. Elle garantit le libre exercice des cultes et impose le principe sur lequel l'état ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation. • Valeurs de références : la loi.
<p>Sarah el Attar : Pour moi, c'est une vision liberticide. Moi je défends un féminisme pro-choix c'est-à-dire que la femme doit être libre de se vêtir comme elle veut, de porter une mini jupe, un couvre-chef, un chapeau, un voile ce qui lui chante sans que n'importe qui sans que qui que ce soit pardon puisse lui imposer de faire autrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de confrontation 	<p>Elisabeth LEVY : Simplement dans l'espace public et c'est peut être plus vrai en France ou comme vous le savez nous n'avons pas adopté le modèle multiculturel mais un modèle républicain qui est un peu plus dure il est vrai. Simplement en France, si vous voulez le voile heurte en quelque sorte la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation.
<p>Pascal Praud : Personne n'a dit ça, personne</p>	<p>Frédéric Durand : Non, si <u>beaucoup de</u></p>

<p>n'a dit ça</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'objection 	<p><u>gens disent ca.</u> Vous ne le dites pas. Non mais lorsqu'on profite de ce débat pour dire il faut interdire le voile partout ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente. • Utilisation du procédé de lexique. • Stratégie de réfutation
<p>Elizabeth Levy : Ah bon, il n'y a pas de problèmes de sécurité à la channe</p>	<p>Jean- Pierre Mercier : Beh non au contraire vous attachez les cheveux donc n'allez pas sur ce terrain la vous avez tout faux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente. • Utilisation de l'ironie.
<p>Elizabeth Levy : Pour porter le voile.</p>	<p>Jean- Pierre Mercier : Pour refuser le voile, voila. Ca c'est pour planter le décor. Maintenant, il est certain et je partage ce qu'il vient d'être dit, que ce débat sur le voile ou sur le communautarisme, il y a des calculs politiciens derrière, derrière l'alibi. Le paravent de la laïcité. Il y a une surenchère de l'extrême droite, de la droite, de la gauche pour a qui mieux mieux on va stigmatiser on va pointer du doigt, on va menacer les musulmans, et cette population musulmane</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente.
<p>Jean- Pierre Mercier : Pour refuser le voile, voila. Ca c'est pour planter le décor. Maintenant, il est certain et je partage ce qu'il vient d'être dit, que ce débat sur le voile ou sur le communautarisme, il y a des calculs politiciens derrière, derrière l'alibi. Le</p>	<p>Elizabeth Levy : Il n'y a pas de problème pour vous. Il n y a pas de territoire perdu. Il n y pas d'islamisation de certain territoire</p> <p>Elizabeth Levy : Il n y a pas l'avancée depuis des années dans certains territoires d'un islam politique</p>

<p>paravent de la laïcité. Il y a une surenchère de l'extrême droite, de la droite, de la gauche pour a qui mieux mieux on va stigmatiser on va pointer du doigt, on va menacer les musulmans, et cette population musulmane</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente. • Recours à l'antiphrase.
<p>Jean- Pierre Mercier : Moi je suis autant clair sur le fait que les musulmans aujourd'hui ont en marre et moi je partage ce ras le bol des musulmans en France qui sont stigmatiser , pointer du doigts , menacer parce que c'est un exutoire par rapport au vrai problème qu'il y a du pays</p> <p>Vous savez dans le monde du travail. Moi je travail dans une entreprise ou il y a plus de 40 nationalités et on vit et on travail et on s'entraide en toute fraternité. Les différences que l'on a dans le monde du travail nous on en fait une force. Eux en face les politiciens de droite, extrême droite veulent en faire une subdivision. Je me bats contre ca.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente • Stratégie de Réfutation et de Persuasion : argumentation sur faits personnels, présence forte du locuteur, légitimation et crédibilité 	<p>Pascal Praud : C'est plutôt le monde des bisounours que vous nous décrivez la</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'ironie.
<p>Bernard Debré : Il y a la loi, et je demande qu'on applique la loi déjà. Pour la burka pour d'autres choses, il faut que la loi soit applique mais elle ne l'est pas</p>	<p>Sarah el Attar : La loi n'a pas été appliquée dans l'affaire du conseil régional. Le point commun entre les personnes qui ont la même <u>idéologie du député RN et les terroristes</u> c'est que ces personnes la placent leurs convictions et leurs croyances au dessus de la loi.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation. • Disqualification par une offensive violente
<p>Elizabeth Levy : Et pour Jean Pierre Mercier, on ne peut pas dire que si il y a une crispation sur cette question de l'islam, ça n'est pas complètement pour rien</p>	<p>Jean- Pierre Mercier : Elle est créée artificiellement</p> <p>Jean- Pierre Mercier : Par les politiciens et par les médias.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation.
<p>Elizabeth Levy : Vous oubliez ce qui se passe dans nos écoles, ou vous oubliez ce qui se passe ou en voit des enfants se séparer, des petits musulmans se séparer des autres parce qu'ils ne veulent pas manger à la même table. Vous oubliez parce qu'on voit les gens se faire agresser parce qu'ils veulent manger pendant ramadhan. Vous oubliez que des gens nous expliquent, des minorités certainement, mais des minorités de plus en plus importantes. Donc, si vous voulez ça fait beaucoup, et on sent que la culture française est mise au défit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de confrontation. 	<p>Jean- Pierre Mercier : Oui mais dans un sens, vous avez des camps, des fossés qui sont entraînés de se creuser, et y compris en face chez les catholiques, quand vous avez des élus qui réclament qu'il y ait des crèches de Noël dans les municipalités, dans les mairies, des manifestations contre le mariage sexuel, contre l'avortement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification du discours par la stratégie de réfutation. • Recours à la comparaison, parallélisme
<p>Jean- Pierre Mercier : Oui mais dans un sens, vous avez des camps, des fossés qui sont entraînés de se creuser, et y compris en face chez les catholiques, quand vous avez des élus qui réclament qu'il y ait des crèches de Noël dans les municipalités, dans les mairies, des manifestations contre le mariage sexuel, contre l'avortement.</p>	<p>Elizabeth Levy : C'est plus français que le voile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par des valeurs de référence
<p>Elizabeth Levy : C'est plus français que le</p>	<p>Jean- Pierre Mercier : La crèche c'est</p>

voile	français, mais d'où vous sortez ca ! Moi je suis hâté la crèche j'en ai jamais eu <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente.
Sarah el Attar : Vous pointez ce qui est intéressant, c'est justement la différence de traitement médiatique.	Pascal Praud : Mais bien sur madame. C'est normal si vous le permettez. Puisque l'histoire de France passe par la crèche et il y a des églises dans tous les villages de la France <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par des valeurs de référence : l'histoire de la France.
Pascal Praud : Mais bien sure madame. C'est normal si vous le permettez. Puisque l'histoire de France passe par la crèche et il y a des églises dans tous les villages de la France	Sarah el Attar : Et alors ! <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente.
Frédéric Durand : On s'est doté de règles collectives pour éviter d'avoir des références religieuses, lorsque vous dites les racines chrétiennes de la France...	Pascal Praud : Il faut supprimer Noël, Noël c'est un jour férié. Si vous voulez supprimer toutes les références. Il faut supprimer le jour férié de Pâques <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente. • Utilisation de l'ironie.
Sarah el Attar : Et je porte un foulard, c'est important de le dire.	Bernard Debré : la conclusion est relativement simple. Ce n'est pas dans la tradition Française. Quand vous venez en France, vous êtes né en France. Vous devez adhérer à la tradition française. <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par des valeurs de référence. • Utilisation de la figure l'énumération.
Sarah el Attar : Qu'est ce que c'est la	Pascal Praud : Je ne sais pas ce que c'est la

<p>tradition française ? On n'a pas la même conception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de la confrontation 	<p>tradition française, mais je sais ce qu'elle ne l'est pas et je sais que le voile ce n'est pas la tradition française.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par des valeurs de référence. • Disqualification par offensive violente. • Utilisation de l'antithèse.
<p>Sarah el Attar : Ce qui me désole aujourd'hui, c'est que pour beaucoup de personnes dans la sphère médiatico-politique, la réflexion est restée à cette étape primaire. C'est-à-dire que souvent l'islam c'est une paella dans laquelle on parle de voile, de terrorisme, on parle dans la situation dans les pays musulmans</p>	<p>Pascal Praud : Ca n'a pas été le cas dans cette émission, c'est terminé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente. • Stratégie de Réfutation
<p>Pascal Praud : Les quatre sœurs sont voilées, votre maman est voilée. Effectivement il y a un conditionnement ou une influence.</p>	<p>Sarah el Attar : On est toutes voilées par choix</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par stratégie de réfutation. • Disqualification par valeurs de références
<p>Sarah el Attar : On est toutes voilées par choix</p>	<p>Pascal Praud : Votre démonstration serait plus efficace, si parmi vos quatre sœurs, il y en a une qui ne l'était pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disqualification par une offensive violente. • Recours à l'Antithèse

➤ **Commentaire :**

Dans le but de disqualifier le discours de l'un et de l'autre, les intervenants de la polémique médiatique ont utilisé un ensemble de stratégies parmi lesquelles on retrouve la stratégie de réfutation, la stratégie de confrontation, d'objection, d'analogie, de concession et d'adhésion.

Par ailleurs, ils ont eu recours à des valeurs de référence telle que la religion et l'histoire de la France, à une offensive violente mais aussi à des figures de style : l'antithèse, la comparaison, le parallélisme, l'antiphrase, l'ironie ...

d) La Fonction des Tiers de la Polémique Journalistique:

	Intermédiaire	Interprète	Porte parole	Médiateur
Pascal Praud (journaliste et animateur de l'émission)	Nous sommes ensemble pour parler de ce sujet mais également avec Sarah qui je rappelle, est consultante en gestion de projet, vous portez le voile. On en a beaucoup parlé la semaine passée.	Donc ca n'a jamais posé de soucis	Je ne sais pas ce que c'est la tradition française, mais je sais ce qu'elle ne l'est pas et je sais que le voile ce n'est pas la tradition française.	Frédéric Dabi
	Sarah el Attar est avec nous ce matin et on parlera évidemment du voile	Donc vous dites que le mot voile existe dans le coran	Votre démonstration serait plus efficace, si parmi vos quatre sœurs, il y en a une qui ne l'était pas.	Non mais il ne pas y avoir que vous sur le plateau Elisabeth LEVY j'entends bien mais ...
	Interdire le voile dans l'espace public c'est le souhait de marine le Pen.	le sujet que pose si j'ose dire Elisabeth Lévy : c'est les mœurs traditionnelles	Donc j'ai envie de vous dire, ça n'existe pas	Gérard Leclerc qui veut vous posez des questions

	<p>On parlait des mœurs françaises également l'islam politique que symbolise parfois ce voile et en tout cas qui est interprété par certains de cette manière la. Ecoutez marine le Pen. C'était hier sur Europe et sur cnews</p>	<p>françaises et qu'effectivement le port du voile ne poursuit pas cette tradition. Des mœurs traditionnelles françaises d'où le décalage ou les frottements qui peuvent exister dans la société française</p>		
	<p>C'était le grand jury RTL hier.</p>	<p>Ou dans l'espace public comme le demande Marine le Pen</p>	<p>Mais c'est vrai que la question de Elisabeth, les mœurs</p>	<p>Oui mais votre réponse est claire</p>
		<p>L'islam politique c'est Ca.</p>	<p>françaises forcément ça peut heurter</p>	<p>Vous poursuivrez après la pause</p>
		<p>Et des signes religieux, ajoutez elle</p>	<p>ceux qui effectivement ne partage pas la culture musulmane ou la religion musulmane et qui voit arriver dans des proportions importantes sur le sol français</p>	<p>Il y a une chanson de serge lama formidable au nom des noms en isme on torture et l'on tue c'est pris au chili comme à Prague</p>
				<p>Jean- pierre</p>

			des rites, des nouvelles traditions, des manières de fonctionner qui ne reprennent pas la tradition classique française	Mercier, on peut être voilée d'ailleurs chez Peugeot ?
				Non terminez Frédéric
				Après la pause
				Et ca sera le dernier mot

➤ **Commentaire :**

Le journaliste et l'animateur de ce débat Pascal Praud joue quatre rôles dans cette polémique médiatique.

Il est médiateur, interprète, porte parole et intermédiaire.

e) Analyse énonciative de la vidéo 2 :

<p>Indices personnels :</p>	<p>Pascal Praud : nous, je, on, ma, moi, Sarah el Attar : je, mon, on, Personnellement, ma, me, moi, Elisabeth Lévy : je, moi, je, nos, Frédéric Dabi : On, je, Notre, nos, Frédéric Durand : Moi, on, notre, je, Jean- Pierre Mercier : Moi, Personnellement, je, on, Bernard Debré : Je, on,</p>	
<p>Indices spatio-temporelles :</p>	<p style="text-align: center;">Temps</p> <p>Pascal Praud : la semaine passée, Tout à l’heure, tout de suite, ce matin, quelques instants, Aujourd’hui, hier... Sarah el Attar : Aujourd’hui, Tout à l’heure, l’heure actuelle... Elisabeth Lévy : tout de suite... Frédéric Durand : depuis des semaines, Aujourd’hui... Jean- Pierre Mercier : Maintenant, Aujourd’hui ... Frédéric Dabi : 2019...</p>	<p style="text-align: center;">Lieux</p> <p>Pascal Praud : Espace public, le sol français, France ... Frédéric Dabi : conseil régional de bourgogne french compté, rue... Elisabeth Lévy : rue, France, Plateau, lieux publics...</p>
<p>Indices de démonstration :</p>	<p>Pascal Praud : ce, cette... Sarah el Attar : Ca, cette, ce, ces... Elisabeth Lévy : Cette, ces, Ceux, c’est, ce ... Frédéric Dabi : Ce, ces... Frédéric Durand : Ces, ce... Jean- Pierre Mercier : Cette, ce... Gérard Leclerc : Ce... Bernard Debré : Ce...</p>	

➤ **Commentaire :**

Suite à l'analyse de ce tableau nous remarquons la présence d'indices personnels, spatio-temporelles et de démonstration utilisés par les participants de ce débat, il s'agit des déictiques.

Dans cette partie de l'analyse nous avons eu recours à l'approche énonciative afin de repérer une subjectivité dans le discours de la part des participants : **Pascal praud** (animateur et journaliste), **Sarah el Attar**, **Elisabeth Lévy**, **Frédéric Dabi**, **Frédéric Durand** , **Jean- Pierre Mercier**, **Gérard Leclerc** ainsi que **Bernard Debré** .

La présence des déictiques que nous avons détectés indiquent la participation, la présence de ces participants dans le discours ainsi que leurs implications dans le débat.

f) Les Stratégies de Communication :

la stratégie	Coopération	Opposition	Evitement	Influence
	<p>Pascal Praud : Evidement, vous êtes la pour ça</p>	<p>Sarah el Attar : Pas du tout, alors pas du tout ce n'est pas du tout ce que j'ai dis donc ne déformez pas mes propos</p>	<p>Sarah el Attar : Il faut poser la question à la bonne personne</p>	<p>Gérard Leclerc : Il n y a aucune, aucune jeune fille vous dites qui subit de la pression de sa famille ? De son père ? Et de ses frères ? Dans les quartiers et ca n'existe pas.</p>
<p>Le discours</p>	<p>Sarah el Attar : C'est tout à fait vrai.</p>	<p>Sarah el Attar : Alors Je termine, le voile est cité dans le coran dans le chapitre 24 donc je ne comprends pas cette position qui est extrêmement subjectif</p>	<p>Pascal Praud : Il y a une chanson de serge lama formidable au nom des noms en isme on torture et l'on tue c'est pris au chili comme à Prague</p>	<p>Gérard Leclerc : C'est vrai ou ce n'est pas vrai</p>

	<p>Sarah el Attar : Je conçois qu'on ait des positions différentes et d'ailleurs c'est aussi l'objet de ce débat la. C'est pouvoir discuter et d'avoir des opinions qui ne sont pas les mêmes Maintenant, je pense qu'il faut faire une distinction entre les opinions personnelles et la loi</p>	<p>Pascal Praud : Mais bien sure madame. C'est normal si vous le permettez. Puisque l'histoire de France passe par la crèche et il y a des églises dans tous les villages de la France</p>	<p>Pascal Praud : Votre démonstration serait plus efficace, si parmi vos quatre sœurs, il y en a une qui ne l'était pas.</p>	<p>Elizabeth Levy : Il n'y a pas de problème pour vous. Il n'y a pas de territoire perdu. Il n'y pas d'islamisation de certain territoire</p>
	<p>Sarah el Attar : D'accord à évoluer. L'évolution c'est une forme de changement</p>	<p>Pascal Praud : Je ne sais pas ce que c'est la tradition française, mais je sais ce qu'elle ne l'est pas et je sais que le voile ce n'est pas la tradition française.</p>	<p>Elisabeth Lévy : Pour deux raisons, bon ben d'accord très bien alors je vous répondrai quand je pourrai ! Voila. Quand je pourrai plus tard</p>	<p>Elizabeth Levy : Il n'y a pas l'avancer depuis des années dans certains territoires d'un islam politique</p>

	<p>Frédéric Dabi : C'est je puis me permettre. La loi de 1905 ne dit pas tout à fait ça. Elle parle de la séparation de l'église et de l'état.</p>	<p>Sara el Attar : écoutez, c'est complètement absurde.</p>	<p>Pascal Praud : J'ai beaucoup d'amis juifs effectivement et bon vos motivations ...</p>	<p>Gérard Leclerc : Dire que vous ne voyez pas d'islam politique, je trouve ça étonnant quand même. L'islam politique c'est notamment quand vous avez semble t'il d'après les sondages : malheureusement 30% des musulmans qui mettrai la charia au dessus de la loi de la république. Si ce n'est pas de l'islam politique qu'est ce que sait. C'est exactement ca l'islam politique. C'est-à-dire qu'on fait passer une loi religieuse avant une loi de la république</p>
	<p>Elisabeth LEVY : Est-ce que je peux vous objectez quelque chose. Parce que effectivement, vous avez raison moi je suis assez d'accord avec l'idée qu'on ne peut pas dire à la place de quelqu'un. Simplement dans l'espace public et c'est peut être plus vrai en France ou comme vous le savez nous n'avons pas adopté le modèle multiculturel mais un modèle républicain qui est un peu plus dure il</p>	<p>Pascal Praud : Ca n'a pas était le cas dans cette émission, c'est terminer.</p>		

	est vrai.			
	Jean pierre Mercier : Maintenant, il est certain et je partage ce qu'il vient d'être dit, que ce débat sur le voile ou sur le communautarisme, il y a des calculs politiciens derrière, derrière l'alibi.			

➤ **Commentaire :**

Dans un but de communiquer, persuader, et de défendre leurs discours et leurs argumentations les intervenants de la polémique médiatique ont eu recours aux différentes stratégies de communication : coopération, opposition, évitement et influence.

g) Les Stratégies du Discours :

La stratégie	Légitimation	Crédibilité	Captation
<p align="center">Discours</p>	<p>Pascal Praud : D'accord, vous dites que c'est religieux. Alors la, je vais citer Naïm BESTANJI que je cite régulièrement désormais dans cette émission « le voile n'est pas une prescription coranique c'est l'innovation islamiste pour apaiser la libido des loups. L'instrumentalisation sexiste identitaire politique de l'islam .L'obligation du voile a été créée par les intégristes, il s'agit d'une hérésie sexiste combattue par les musulmans rationalistes coraniques à l'appui. Le coran n'a jamais employé le</p>	<p>Sarah el Attar : D'accord. Alors, ça me fait doucement sourire parce qu'aujourd'hui on a la chance que 90% de la connaissance soit accessible sur internet. Donc il vous suffit de vous procurer un exemplaire du coran ou même d'aller sur internet pour lire les textes.</p>	<p>Sarah el Attar : Elle est claire mais pas complète. Moi je tiens à rajouter que quand on associe le port du foulard à l'inégalité homme / femme. Moi je me sens opprimée par la vision de certaines personnes misogynes et machistes qui veulent définir à ma place la notion de liberté. Pour moi, c'est une vision liberticide. Moi je défends un féminisme pro-choix c'est-à-dire que la femme doit être libre de se vêtir comme elle veut, de porter une mini jupe, un couvre-chef, un chapeau, un voile ce qui lui chante sans que n'importe qui</p>

	<p>mot voile. Ce terme ne figure dans aucun des 3234 versets qu'il compose. C'est une création postérieure faite par la charia et soutenue par certaines traductions françaises. Les islamistes font pourtant leurs légitimité sur leur soit disant fidélité au texte qui permettrait d'être au plus près de dieu, or on utilisant voile dans des versets arabe qui n'en parle pas c'est une première contradiction n'est pas la dernière ». Donc j'ai envie de vous dire, ça n'existe pas</p>		<p>sans que qui que ce soit pardon puisse lui imposer de faire autrement</p>
	<p>Elisabeth Lévy : Khaled BENCHEIKH qui préside la fondation pour l'islam de France qui est un érudit de l'islam il dit deux choses .Il dit</p>	<p>Frédéric Dabi : Alors l'état de l'opinion sur la question du voile est relativement homogène. C'était une enquête ifop fiduciaire pour cnews</p>	<p>Elisabeth LEVY : Le voile heurte en quelque sorte notre conception de la liberté des femmes et de l'égalité et de la mixité et je voulais vous dire que la</p>

	<p>que le voile, il le dit hein, est une atteinte à la dignité humaine et il dit par ailleurs que dans le coran il y a beaucoup plus de versets qui prescrivent la connaissance que le port du voile</p>	<p>et sud radio après l'affaire de la mère interpellé au conseil régional de bourgogne french compté par l' élu rassemblement national julien Odoul.</p>	<p>laïcité ce n'est pas seulement une loi, c'est une façon de vivre ensemble dans laquelle comme moi je dois accepter d'être heurter par un certain nombre de choses. Je suis heurtée par les convictions des autres. Je suis heurtée par les comportements des autres. Vous devez accepter aussi la critique de ces comportements. Vous devez comprendre qu'en quelque sorte ça heurte une certaine façon de vivre en France .ça ne veut pas dire qu'on doit l'interdire, d'accord mais peut être vous pouvez aussi comprendre</p>
	<p>Sarah el Attar : Vous parlez toute a l'heure de valeurs républicaines. Oui</p>	<p>Frédéric Dabi : On a posé dans une balise d'opinion la question de</p>	<p>Jean - pierre Mercier : Il y a une surenchère de l'extrême droite, de</p>

	<p>effectivement, moi j'étais à l'école de la république. Donc j'ai appris la liberté, l'égalité, la fraternité, le vivre ensemble .J'ai aussi eu la chance d'avoir des parents qui m'ont enseignés également ces valeurs mais aussi des valeurs de partage</p>	<p>l'interdiction du port de signe religieux pour des personnes qui accompagnent dans des sorties scolaires. 62% des français sont favorables à cette interdiction.</p>	<p>la droite, de la gauche pour a qui mieux mieux on va stigmatiser on va pointer du doigt, on va menacer les musulmans, et cette population musulmane</p>
	<p>Sarah el Attar : En tant que musulmane je ne comprends pas ce que signifie islam politique.</p>	<p>Pascal Praud : Mais c'est vrai que la question de Elisabeth, les mœurs françaises forcément ça peut heurter ceux qui effectivement ne partagent pas la culture musulmane ou la religion musulmane et qui voit arriver dans des proportions importantes sur le sol français des rites, des nouvelles traditions, des manières de fonctionner qui ne reprennent pas la tradition classique française</p>	<p>Jean - Pierre Mercier : Moi je suis autant clair sur le fait que les musulmans aujourd'hui ont en marre et moi je partage ce ras le bol des musulmans en France qui sont stigmatiser , pointer du doigts , menacer parce que c'est un exutoire par rapport au vrai problème qu'il y a du pays</p>

	<p>Jean- pierre Mercier : Beh non au contraire vous attachez les cheveux donc n'allez pas sur ce terrain la vous avez tout faux. Pour planter le décor quand même, personnellement moi je suis athée mais surtout je suis féministe et je me place du côté des femmes qui se battent pour refuser le voile ...</p>	<p>Frédéric Durand : Aujourd'hui c'est 6 millions et demi de musulmans dans notre pays à peu près, d'accord, ça veut dire qu'il y a 61 millions de non musulmans dans notre pays parce que vu les proportions médiatique que prennent les choses on a presque l'impression que c'est l'inverse</p>	<p>Jean- Pierre Mercier : Vous savez dans le monde du travail. Moi je travail dans une entreprise ou il y a plus de 40 nationalités et on vit et on travaille et on s'entraide en toute fraternité. Les différences que l'on a dans le monde du travail nous on en fait une force. Eux en face les politiciens de droite, extrême droite veulent en faire une subdivision. Je me bats contre ça.</p>
	<p>Sarah el Attar : Et je porte un foulard, c'est important de le dire.</p>	<p>Jean- pierre Mercier : Bien sûr et moi je travaille avec des ouvrières qui sont voilées</p>	<p>Elizabeth Levy : Vous voyez bien que vous le vouliez ou pas, qu'au delà du front national, il y a quelque chose qui heurte les français, et moi je ne crois pas que dans leur ensemble les français soit raciste. L'une des raisons pour lesquelles cette question du voile</p>

			<p>crispe, et notamment depuis Charlie hebdo c'est parce qu'elle va souvent, pas toujours, mais on a souvent des dames militante ou des militants du voile ou des hommes islamo-gauchiste et tous ca militant du voile, ou le voile va de paires pas souvent je le répète, avec la détestation de la France.</p>
	<p>Pascal Praud : Les traditions françaises, la crèche ce n'est pas religieux. C'est culturel. C'est ce que dis le conseil d'état.</p>	<p>Jean-pierre Mercier : Pour refuser le voile, voila. Ca c'est pour planter le décor. Maintenant, il est certain et je partage ce qu'il vient d'être dit, que ce débat sur le voile ou sur le communautarisme, il y a des calculs politiciens derrière, derrière l'alibi. Le paravent de la laïcité. Il y a une surenchère de l'extrême droite, de la droite, de la</p>	<p>Elizabeth Levy : Vous oubliez ce qui se passe dans nos écoles, ou vous oubliez ce qui se passe ou en voit des enfants se séparer, des petits musulmans se séparer des autres parce qu'ils ne veulent pas manger à la même table. Vous oubliez parce qu'on voit les gens se faire agresser parce qu'ils veulent manger pendant ramadhan. Vous oubliez que des</p>

		<p>gauche pour a qui mieux mieux on va stigmatiser on va pointer du doigt, on va menacer les musulmans, et cette population musulmane.</p>	<p>gens nous expliquent, des minorités certainement, mais des minorités de plus en plus importantes. Donc, si vous voulez ca fait beaucoup, et on sent que la culture</p>
	<p>Frédéric Dabi : Dans les pays arabo-musulmans dans les années 50, 60, 70. Le voile n'était absolument pas une tradition, j'invite nos téléspectateurs à regarder le discours de Jamal Abdel Nasser, le grand chef égyptien des années 60 ou il explose de rire lorsqu'on lui demande est ce que les femmes égyptien devrait être voilée ? Il dit aller demander a une égyptienne de porter un voile, vous serez bien reçu. C'est quelque chose qui est récent et qui aussi lié</p>	<p>Pascal Praud : Mais bien sure madame. C'est normal si vous le permettez. Puisque l'histoire de France passe par la crèche et il y a des églises dans tous les villages de la France</p>	<p>française est mise au déficit, et c'est terrible pour tous les musulmans effectivement, qui se sont fondu dans la masse française</p>

➤ **Commentaire :**

Afin d'atteindre des conclusions par un raisonnement logique dans le but de convaincre et que l'acte de langage réponde aux principes d'un contrat de communication, les intervenants dans la polémique médiatique ont eu recours aux stratégies du discours : crédibilité, légitimation et captation.

1.5.2 Analyse Comparative entre la vidéo 1 et la vidéo 2 :

Convergences		Divergences	
Vidéo 1	Vidéo 2	Vidéo 1	Vidéo 2
Fait partie du journalisme	Fait partie du journalisme	Absence de personne voilée	Présence d'une personne voilée sur le plateau
une polémique médiatique	une polémique médiatique	Diffusée en direct	Enregistré puis diffusée
Requiert plus de trois participants	Requiert plus de trois participants	France 5	Cnews
Apporte des informations	Apporte des informations	Chaîne de service publique	Chaîne de service privée
Il s'agit d'un débat	Il s'agit d'un débat	Respect des tours de parole	Aucun respect des tours de paroles
Support audio visuel	Support audio visuel	Diffusion d'une image et de vidéos afin de sensibiliser	Absence d'images et de vidéos
Répond à la règle d'or du journalisme	Répond à la règle d'or du journalisme	Contient trois parties relatives	Contient une seule partie relative
Diffusée sur Youtube	Diffusée sur Youtube	Courte vidéo	Longue vidéo
Contient une barre d'informations sous la vidéo	Contient une barre d'informations sous la vidéo	Extrait de plusieurs interviews	Extrait d'une interview
Barre de présentation des invitées	Barre de présentation des invitées	Contient des témoignages	Ne contient pas de témoignages
Sondage	Sondage	calme	sous tension
Témoignage personnel	Témoignage personnel	Musique d'introduction	
Discours rapporté	Discours rapporté	Contient un titre	Ne contient pas de titre

1.5.3 Analyse des visées communicatives du corpus :

Corpus	Visées communicatives
Vidéo 1	Visée informative Visée persuasive
Vidéo 2	Visée informative Visée persuasive Visée argumentative

1.6 Conclusion :

Dans cette partie d'analyse de notre corpus, nous avons tenté d'étudier la polémique journalistique ainsi que le discours polémique à travers les différentes analyses présentées ci-dessus.

Nous avons essayé de dégager dans ce cadre le discours ainsi que son contre discours et de relever différentes stratégies communicationnelles, argumentatives, discursives ainsi que celles qui contribuent à la disqualification du discours polémique.

Cependant, ce même discours a son poids et impact sur la société.

En effet, dans le chapitre suivant nous nous sommes intéressés à la réception de ce genre de discours dit polémique via l'image en procédant à une analyse sémiotique du discours iconique composé d'affiches et de pancartes émanant de l'opinion publique ou de journalistes comme réaction au discours polémique concernant le voile islamique en France.

CHAPITRE 2

Le Discours Iconique dans La Réception du Discours Polémique

2.1 Introduction :

Le discours médiatique français sur fond de polémique dans le traitement de l'affaire Odoul et le voile islamique en octobre 2019 via les chaînes télévisées « **Cnews** » et « **France 5** » ont suscité de vives réactions chez les téléspectateurs, entre d'un côté, soutien des propos du député du Rassemblement National et condamnation et condamnation de l'autre.

Dans ce deuxième chapitre nous procéderons à l'analyse d'un fragment de cet impact du discours tenu par les médias français concernant l'affaire du voile en France en 2019.

2.2 La Réception du Discours Médiatique Polémique :

Qualifiés de quatrième pouvoir, après le pouvoir législatif, exécutif et juridique, les médias ont un poids d'influence sur la population.

En effet, la médiatisation et la couverture des médias de l'affaire du voile islamique en France en 2019 a eu un impact sur la population françaises.

Une médiatisation qui a suscité encore une fois de nouvelles polémiques concernant le port et l'interdiction du voile pour les musulmanes de France en France. Une affaire qui a éclaté suite à une prise à partie d'une mère voilée par un élu du rassemblement national.

Un discours polémique se trouve être un élément déclencheur d'une multitude de controverse au sein d'une société.

Dans sa nature paradoxale ou deux textes au moins qui se confrontent et s'affrontent, il s'agit d'un discours majoritairement disqualifiant, puisqu'il est ciblé pour discréditer l'adversaire, le dominer, le neutraliser.

Le décodage de ce dernier par les auditeurs se fait de manière distincte et en fonction du libre arbitre de chacun et de pouvoir d'argumentation, d'influence et de conviction du polémiste. Les messages peuvent être interprétés en fonction du vécu et de l'expérience du récepteur, s'ajoute à cela le facteur émotif.

En effet, toute réaction découle d'une action.

Par ailleurs, Certains français qualifient cela comme un acharnement sur les musulmans et une différence de traitement médiatique tandis que pour d'autres on dénonce une victimisation des musulmans en France.

Après plus de 80 débats sur le port du voile et son interdiction, la réception du discours a suscité une réaction de l'opinion publique. Des manifestations contre l'islamophobie sont en marche à Paris et à Marseille, des milliers de personnes ont dit non à l'islamophobie,

non à un acharnement contre les musulmans. Comme, d'autres on crié leurs ras le bol des musulmans brandissant pancartes et différentes affiches de soutien ou de dénonciation.

Par ailleurs de nombreux youtubeur français on prit parole afin de dénoncer cette différence de traitement médiatique qui se prononce au nom de la liberté d'expression et au nom de la laïcité.

2.3 Corpus Iconique :

Dans ce cadre, nous nous sommes penchés sur une autre forme de discours dans la réception médiatique qui tente au-delà des mots de transmettre un message. Il s'agit du discours iconique que nous aborderons dans ce deuxième chapitre à travers une analyse sémiotique de l'image qui prend en compte l'étude de quatre figures iconiques qui seront présentés ci-dessous et en annexe.

La première est publié sur la page Instagram du journal présent « **journal présent** », le **08 novembre 2019**.

Celle-ci contient des dessins de presse faits par les journalistes qui seront publiés notamment sur le site du journal.

« Présent » s'agit d'un quotidien français du soir classé à l'extrême droite, Auparavant proche des catholiques traditionnelles, il a pu, jusqu'en 2014, revendiquer une inspiration nationale-catholique.

Celui-ci a été fondé en janvier 1982 à l'initiative du Centre Henri-et-André-Charlier et de Chrétienté-Solidarité, établissement et association catholique proche des traditionalistes.

La deuxième figure iconique sur laquelle nous travaillions est apparue le **23 novembre 2019 à 3h50 PM** sur le compte twitter de la rédactrice en chef web chez les Inrockuptibles et notamment sur le site internet du magazine à la même date à 18h58.

Appelé aussi les inrocks, il s'agit d'un magazine français hebdomadaire fondé en 1986 initialement consacré au rock et est devenu ensuite culturel et politique, classé à gauche.

La photo est apparue sur le compte de la rédactrice suivit d'un #Nous toutes « je n'aurai pas dis mieux »

Sur le site des **Inrockuptibles** , celle-ci est aperçue comme l'une des meilleurs pancartes de la marche contre les violences sexistes et sexuelles.

La photo prise le 23 novembre 2019 lors de la mobilisation contre les féminicides et les violences sexistes à Paris a enregistré 2700 retweets et 5500 j'aime.

Concernant la troisième figure iconique, il s'agit d'une pancarte brandie lors de la marche contre l'islamophobie à Marseille.

La figure iconique réalisée à Marseille le **2.11.2019** a été publiée sur le site [le libre penseur.org](http://lelibrepenseur.org) en novembre 2019.

Enfin, la quatrième et dernière figure s'agit d'une caricature faite et publiée sur le compte **Instagram** de Monsieur kak : un dessinateur de presse, éditorial cartoonist-illustrateur chez le quotidien français l'opinion.

Un journal lancé en 2013 qui suit une ligne qui s'affirme libérale et europhile.

Celle-ci a été publiée le **16 octobre 2019** suivit d'un # voile islamique #dessin de presse pour www.l'opinion.fr # actualité # caricatures # politique en barre de description.

2.4 Analyse du corpus :

Dans cette partie du travail nous allons procéder à une analyse sémiotique de l'image afin d'analyser nos quatre figures iconiques.

Nous aurons recours à la méthode d'analyse selon Roland Barthes afin d'interpréter l'ensemble des messages visuels et de dégager leurs significations possibles.

2.4.1 Champ d'Application :

Analyse figure 1 :

L'image a été publiée sur la page instagram du journal présent « journal présent », le 08 novembre 2019.



	Signifiant	Signifié dénoté	Signifié connoté
Signifiant linguistique	les musulmanes victimes de discrimination en France ?	Les personnes de religion musulmanes, ceux qui professent la religion de Mahomet souffrent de séparation organisée des races à l'intérieur de la communauté française.	Les musulmans ne sont pas discriminés en France. Cependant, les non musulmans ou les femmes non voilées sont ceux qui en souffrent à l'intérieure de leur communauté
	Présent	Qui est dans le lieu dont on parle, dans le temps où nous sommes	Le nom du quotidien français du soir classé à l'extrême droite qui est à l'origine de cette figure iconique
	C'est sûr que nous n'occupons pas la place qui nous revient.	Il est évident que nous n'emplissons pas notre propre endroit.	Les musulmans ont leur place dans la société française et ne souffrent pas de discrimination. Cependant ils se plaignent de cela.
	Immigration	Action de venir dans un pays pour s'y établir.	Les musulmans de France sont des immigrés et ne font pas partie de la communauté française. Les français ne sont pas musulmans.

	/	<p>Une barre oblique.</p> <p>Il s'agit d'un caractère typographique.</p>	<p>Vs.</p> <p>Les immigrées contre l'indigénat.</p> <p>L'existence de deux camps distincts, deux catégories de citoyens.</p>
	Indigénat	<p>Une législation d'exception et un ensemble de pratiques utilisées dans les territoires du second empire colonial français.</p>	<p>Les français sont soumis au code de l'indigénat contrairement aux musulmans.</p> <p>Les immigrés ont colonisés la France.</p>

Signifiant plastique	Rouge	Une des couleurs fondamentales du spectre de la lumière. Elle est semblable à celle du sang, du feu.	Exubérance et danger que les français ressentent de l'immigration, des immigrés musulmans
	Blanc	Se dit par opposition à la couleur noire. Il s'agit d'une couleur analogue à celle du lait ou de la neige : une colombe blanche.	Les français gardent le silence ne s'expriment pas face à cette immigration abondante.
	Bleu	Une couleur analogue à celle du ciel sans nuages	Vérité et sérieux. Il s'agit d'un fait qu'il faut prendre très

			au sérieux et qu'il ne faut pas négliger
	Bleu, blanc et rouge	Couleurs	<p>Il s'agit des couleurs du drapeau français.</p> <p>Le bleu est la couleur de la ville de Paris, capitale de la France.</p> <p>Le blanc est la couleur traditionnellement associée à la monarchie française.</p> <p>Le rouge est la couleur du sang versé pour libérer le peuple.</p> <p>La France appartient au français, qu'on est en France on s'adapte à la culture, au mode de vie de la société, on n'impose pas de nouveaux rites tradition qui ne fait partie de la culture françaises</p>
	Noir	une couleur opposée au blanc. Elle est foncée analogue à celle du charbon.	Menace et mélancolie que provoquent l'immigration et l'islamisation en France

	Jaune	une des sept couleurs fondamentales, placées dans le spectre entre le vert et l'orange	Vanité, Les français de souche sont supérieurs aux musulmans qui envahissent leur territoire
	Marron	une couleur faiblement lumineuses dont la dominante est orangé-rouge à rouge.	Neutralité
	Gris	une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir.	Tristesse et solitude des français dans leur propre pays
Signifiant iconique	Un banc occupé par deux femmes qui se regardent simultanément. Une est voilée et en surpoids. Tandis que l'autre, elle n'est pas voilée et mince	Deux femmes assises sur un banc	Les femmes musulmans voilées occupent plus d'espace que les françaises. Elles envahissent le territoire et sont plus présentes et visibles qu'elles ne le prétendent. Les femmes non voilées sont mise de côté, à l'écart voir discriminées.
	Un cadre	Bordure entourant un tableau	Afin d'indiquer que c'est un dessin

- **Commentaire :** l'image indique la grande présence et l'invasion des musulmans en France.

Analyse figure 2 :

Cette figure est apparue le 23 novembre 2019 à 3h50 PM sur le compte twitter de la rédactrice en chef web chez les **Inrockuptibles** et notamment sur le site internet du magazine à la même date à 18h58.



	Signifiant	Signifié dénoté	Signifié connoté
Signifiant linguistique	Je rêve d'une France où les femmes qui parlent de viol sont + écoutées que les hommes qui parlent de voile	En France, le voile est un sujet abordés par les hommes et beaucoup plus écoutés que le viol que subissent les femmes.	Il existe en France des problèmes plus importants, capitaux et majeurs dont on ne parle pas. La France parle et met en avant les droits de la femme quand il s'agit du voile, mais ce n'est pas le cas pour le viol. Le port de voile ne devrait pas être considéré tel un souci mais plutôt le viol que les femmes subissent et dont on évite de mettre sur des grandes lignes. Ce que la gent masculine commet n'est pas considéré comme un crime contrairement à la femme. Les femmes ne sont pas écoutées et subissent de nombreuses violences et

			<p>n'obtiennent pas justice à cause de leurs sexe.</p> <p>La parole de l'homme a bien plus de poids dans la société que celle de la femme.</p> <p>La femme rêve en France d'être écoutée et défendue.</p>
	...	Trois points de suspension	<p>On s'attarde sur des sujets moins importants que les vrais problèmes sociétaux.</p> <p>C'est une affaire à suivre.</p> <p>Les manifestantes ne comptent pas s'arrêter la, elles vont encore parler et dénoncer jusqu'à ce que ca cesse.</p>
Signifiant plastique	Rouge	<p>Une des couleurs fondamentales du spectre de la lumière.</p> <p>Elle est semblable à celle du sang, du feu</p>	<p>Danger d'agressions et viol que vivent les femmes.</p> <p>La présence de sexisme et d'inégalités.</p>
	Bleu	<p>Une couleur analogue à celle du ciel sans nuages</p>	<p>La gente féminine rêve d'une vie meilleure, sans peur, sans sexisme, sans</p>

			viol et garde toujours espoir.
	Noir	une couleur opposée au blanc. Elle est foncée analogue à celle du charbon.	Menace et mélancolie. Les femmes sont d'une tristesse profonde suite aux menaces qu'elles subissent.
	Marron	une couleur faiblement lumineuses dont la dominante est orangé-rouge à rouge.	Absence de neutralités face à de telles situations
Signifiant iconique	Une jeune femme	Etre humain de sexe féminin	Les femmes sortent du silence, elles dénoncent ce qu'elles subissent. Elle manifeste et fait appel à une France meilleure ou la femme est prise en considération et a sa place dans la société
	Un groupe de personnes à la rue	Des hommes et des femmes à l'extérieur	Les gens manifestent, pour les droits de la femme en France. Adhésion collective.
	Une pancarte	Une affiche. Un écriteau qui donne une information, présente	Elle indique que c'est une manifestation, un moyen d'expression populaire

		une inscription.	
--	--	------------------	--

- **Commentaire :** l'icône indique la rébellion de la femme face à une France et à une société qui néglige des problèmes majeurs qui touchent la femme dans la société et s'occupe de problèmes mineurs tels que le voile.

Analyse figure 3 :

Cette figure a été publiée sur le site le libre penseur.org en novembre 2019.



	Signifiant	Signifié dénoté	Signifié connoté
Signifiant linguistique	L'islamophobie tue	La peur ou bien la crainte de l'islam ou des musulmans ôte la vie.	La crainte de l'islam et des musulmans mène à commettre des crimes envers eux, à les tuer, les assassiner. Etre musulmans n'est pas un crime mais le avoir peur des musulmans et de l'islam en est un, puisqu'eux cela à des séquelles et engendre de grave conséquence qui atteignent à la vie de celui-ci
	CNEWS	Une chaine de télévision française d'information nationale en contenu.	L'acharnement médiatique est un facteur majeur de cette haine contre les musulmans.
	Paris première	Une chaine de télévision généraliste nationale française privée payante.	La propagande médiatique qui est faite nourrit la peur, met en danger les musulmans et mène à la discrimination raciale.
	Le figaro	un journal quotidien français fondé en 1826, sous le règne de Charles X. Il est à	

		ce titre le plus ancien quotidien de la presse française encore publié.	Les médias sont considérés comme un quatrième pouvoir et ont un pouvoir d'influence et de crédibilité.
	RTL	sigle de radio télé Luxembourg. Une station de radio généraliste privée française.	Ils peuvent atteindre et nuire aux musulmans à travers un vecteur médiatique au nom de la liberté d'expression et la laïcité. Il s'agit d'une arme fatale contre les musulmans
	Marseille	Ville portuaire du sud de la France.	l'heure et la date à laquelle le dessin a été réalisé.
	02/11/2019	Une date	Une ville qui regroupe un grand nombre de maghrébins et de musulmans et où une manifestation contre l'islamophobie a été conduite.
	Bleu	Une couleur analogue à celle du ciel sans nuages	La Spiritualité, la sécurité et un bien être menacé par les messages de haine, discorde entre communautés dans

Signifiant plastique			une ville cosmopolite
	Blanc	Se dit par opposition à la couleur noire. Il s'agit d'une couleur analogue à celle du lait ou de la neige : une colombe blanche.	le silence des musulmans et la non dénonciation des actes qu'ils subissent. Un manque de justice au nom d'une laïcité.
	Rouge	Une des couleurs fondamentales du spectre de la lumière. Elle est semblable à celle du sang, du feu.	Les violences, les crimes qu'on commet face à une population qui pratique un culte différent dans un pays laïque
	Bleu, blanc et rouge	Couleurs	Couleurs du drapeau de France. la liberté, l'égalité et la fraternité sont la devise de la France et un droit de tous les citoyens français peut importe le sexe, la religion ou les origines.
	Vert	Une couleur situé entre le bleu et le jaune dans le spectre de décomposition de la lumière.	Espérance, islam. la paix. L'islam est une religion de paix.
	Noir	une couleur opposée au blanc. Elle est foncée analogue à celle du charbon.	la mort, le deuil et la mélancolie. De nombreuses musulmans ont été

			tués ou ont subi des violences à cause d'une peur nourrie par les médias
	Orange	une couleur vive qui prend place entre le rouge et le jaune. Elle est semblable à une orange.	Les musulmans sont en cesse en garde et font très attention à leur vie.
Signifiant iconique	Une mosquée	Temple dans lequel se pratique le culte musulman.	La mosquée est un endroit de paix, ou les musulmans se trouvent afin de pratiquer la prière. Un endroit sans violence, sans insultes ni injures. Un endroit où les musulmans baissent leurs gardes et sont sans défense, Ce qui fait qu'à ce moment, ils sont très vulnérables et faciles à atteindre et à attaquer.
	Une caricature d'Eric Zemmour	un dessin qui souligne certains traits ridicules par l'exagération d'un homme sous le Nom d'Eric Zemmour	Eric Zemmour est un journaliste politique et polémiste qui ne s'est pas empêché de montrer sa haine envers les musulmans. Ils les stigmatisent,

			les insultent, et porte atteinte à leurs croyances et dignité.
	Un pistolet au nom des médias	Arme à feu à canon court	<p>L'arme à feu est tenue par Eric Zemmour et elle représente les médias.</p> <p>Cela implique qu'ils partagent le même point de vu de ce dernier.</p> <p>Par ailleurs, l'acharnement médiatique est une arme fatale avec laquelle ils attaquent les musulmans et les atteignent</p>
	Une Fumée	Produit gazeux provenant d'un corps en feu	<p>Un coup de feu récent.</p> <p>Les musulmans subissent des attaques.</p> <p>Ils sont stigmatiser, critiquer, blesser et subissent des souffrances et un acharnement des médias.</p> <p>La peur des musulmans en France met en péril et en risque leurs vies</p>

	Un coup de feu	Il désigne à la fois le bruit, la détonation d'une arme lorsque l'on a appuyé sur la gâchette, l'expression est également utilisée pour parler de tirs de balle.	Cela indique que les médias attaquent les musulmans.
	Une mare de sang	Une flaque de sang. Une grande quantité de sang répandue par terre.	La mare de sang sort en dessous de la porte de la mosquée, cela indique que les musulmans sont victimes de violences.

➤ **Commentaire :** La figure iconique indique que l'acharnement médiatique est une arme fatale qui a pour cible les musulmans. Il nourrit la haine et la crainte envers et des musulmans ce qui engendre de graves répercussions.

La presse est considérée tel un quatrième pouvoir et a un pouvoir d'influence et de persuasion considérable.

Analyse figure 4 :

Cette figure iconique a été publiée sur le compte instagram de Monsieur kak, le 16 octobre 2019. Et faite pour le quotidien l'opinion.



	Signifiant	Signifié dénoté	Signifié connoté
Signifiant linguistique	RN	Initiale de parti rassemblement national, un parti politique français d'extrême droite	Le Rassemblement National incite la population française à se révolter face aux musulmans voilés. A dire non au port du voile ou à cette islamisation
	L'opinion	Un quotidien français	Chacun est libre de donner son opinion. L'existence d'une liberté d'expression en France.
	Kak.	La signature de l'artiste	Appropriation du dessin, des droits d'auteurs. L'auteur assume la responsabilité de ce qu'il dessine et n'a pas peur de montrer et de dévoiler au grand public son point de vue à travers son travail
Signifiant plastique	Blanc	Se dit par opposition à la couleur noire. Il s'agit d'une couleur analogue à celle du lait ou de la neige : une colombe blanche.	L'union des français face à ce fait qui touche leur pays
	Bleu	Une couleur analogue à celle du ciel sans nuages	La mélancolie et la tristesse des français.

	Rouge	Une des couleurs fondamentales du spectre de la lumière. Elle est semblable à celle du sang, du feu	La colère des français et l'interdiction du port du voile en France. Un danger d'islamisation.
	Marron	une couleur faiblement lumineuses dont la dominante est orangé-rouge à rouge.	La distinction raciale. L'existence de deux races différentes sur le territoire français. Il s'agit des français et des maghrébins
Signifiant iconique	Taureau	Mâle reproducteur de l'espèce bovine	Le taureau énervé représente l'opinion publique, et la république française.
	Salive	Suc digestif produit par les glandes salivaires situées dans les parois de la cavité buccale.	Les français sont manipulés par les députés et par les partis politiques. Il existe un combat entre français et musulmans, il n'y aura qu'un seul perdant dans l'histoire et c'est les français et la république puisque le taureau sera à la fin mis à mort.
	Fumée	Un mélange de vapeur et de gaz et de particules solides.	La société française est très énervée, elle voit rouge et traverse de rudes épreuves. Elle souffre à cause du voile islamique et les musulmans
	Yeux rouges	Des yeux de couleurs rouges	
	Une cocarde tricolore	Un insigne de couleur représentant un pays	La France dénonce son ras le bol, sa souffrance et n'a pas peur de dévoiler cela au grand jour. Elle montre devant le monde

		entier l'existence du conflit entre elle et les musulmans, l'épreuve qu'elle confronte
Julien Odoul en rôle de matador (personnage central de la corrida. Torero principal et chef de la cuadrilla, c'est lui qui est chargé de mettre à mort le taureau.)	Un homme politique français. Un élu RN	Julien Odoul, l'élus du Rassemblement National (RN) et avec le soutien de ses partisans est un personnage qui incite à la haine et la violence, au racisme et à l'énervement contre la population musulmane. Et vise à attirer leur attention sur ce qui se passe dans la société française.
Un brassard RN	ruban porté autour du bras comme signe distinctif	
Une femme voilée étonnée qu'Odoul se serve de l'arrière de son voile comme une muleta (cape rouge du matador)	Une femme qui porte un voile islamique	Les femmes musulmanes voilées sont la cible d'attaque des français qui les stigmatisent de fanatiques et les rejettent suite aux discours de haine et xénophobie d'Odoul, représentant l'extrême droite. Attaque des valeurs françaises de liberté et de laïcité.
Un voile	Tissu qui recouvre la tête	Une des raisons principales d'un conflit en France Une provocation des français
Une ombre	Zone sombre qui crée l'interposition d'un objet opaque entre une source de	Certaines personnes hautes placées qui restent en discrétion sont la cause de son conflit entre musulmans

	lumière et une surface qu'elle éclaire	et français Ils nourrissent cette haine et se cachent derrière les partis politiques.
Croissant et étoile	Utilisée pour désigner les nations, les territoires ou les populations musulmanes	Le voile que portent les musulmanes n'est pas un voile innocent et portée par conviction. Par ailleurs, il s'agit d'un islam politique et une provocation au français.

- **Commentaire :** l'icône indique l'existence d'un conflit entre les français et les musulmanes, un combat que les français sont entrain de mener face à un islam politique.

2.5 Conclusion :

L'analyse sémiotique de l'image effectuée sur le corpus iconique des figures présentées ci-dessus, nous a permis d'une part de comprendre le pouvoir et la puissance de l'image et d'autre part l'impact du discours polémique et médiatique sur l'opinion publique.

Le discours polémique et médiatique suivent un système de production spécifique. Jouer avec les mots, introduire diverses stratégies de communication, adapter le discours renforce le processus de manipulation et de persuasion.

La réception de celui-ci consiste à déclencher le processus d'interprétation du message qui est intercepté ou connoté la plupart du temps de manière péjorative et peut avoir un impact négatif sur la société comme la création de tensions entre communautés, le racisme et le repli sur soi comme ce fut le cas dans l'affaire du voile islamique en France.

Il s'agit d'une arme à double tranchant qu'il faut savoir manier dans le strict respect de l'éthique et la déontologie journalistique.

Conclusion Générale

Dans le monde entier le journalisme occupe une place très importante dans chaque société. Il véhicule des idées et des idéaux qui contribuent à bâtir une société démocratique et a pour rôle d'informer, de distraire, d'éduquer et de présenter des faits de manière à faire réfléchir. Considéré comme quatrième pouvoir par allusion au trois pouvoirs constitutionnels et de par son poids d'influence et de force, il est garant d'un droit fondamental en démocratie, le droit à l'information et il convient au journaliste de rapporter les faits objectivement et d'exercer son métier en toute liberté.

Cependant, la liberté d'expression relative à la liberté d'informer, de communiquer des opinions, d'échanger des arguments et de débattre publiquement est conditionnée par le strict respect de la charte d'éthique et de déontologie journalistique.

A cet effet, Les deux notions de journalisme et de liberté d'expression ont une relation étroite avec la polémique dans l'espace médiatique qui

Celle-ci peut être considérée comme un lieu de confrontation politique contemporain et une affaire d'audimat audiovisuel. Il s'agit d'un objet mouvant, sensible aux émotions du publics, façonnée par les médias et dont internet contribue à son développement.

Tout au long de ce travail de recherche, nous avons essayé de répondre à la principale question posée en introduction ainsi qu'à des interrogations qui ont nourrit notre travail dans le but de confirmer ou d'infirmer des hypothèses que nous avons proposées à notre problématique : **« Comment la polémique médiatique peut-elle influencer l'opinion publique dans le processus de transmission d'information ? »**

Pour les besoins de notre étude, nos deux corpus (corpus de presse audiovisuelle et champ d'analyse ainsi que notre corpus iconique) ont été constitués à partir de deux vidéos extraites de deux émissions télévisées de deux chaînes différentes tournées et diffusées à partir d'octobre 2019, ainsi que de quatre figures iconiques apparues notamment sur la sphère publique à partir de cette même année. Notre corpus a été analysé suivant la méthodologie proposée à l'étude.

Le résultat de notre analyse nous a permis de constater que le discours polémique est un discours interactif qui implique la présence d'au moins deux personnes qui se débattent afin

de défendre une idée et qu'il peut être disqualifié grâce à des stratégies de communication , de réfutation, de confrontation, ainsi que des stratégies discursives, de légitimité , de crédibilité et de captation afin d'influencer l'opinion publique du bien fondé ou non de l'idée débattue au cours d'interventions télévisuelles ou de débats.

Par ailleurs, nous avons pu déterminer également la stratégie utilisée par l'animateur ou bien le journaliste et son degré d'implication dans la polémique.

En outre, l'analyse de notre corpus iconique basée sur l'impact de la réception du discours polémique sur l'opinion publique et différentes communautés, nous a permis de souligner le poids de l'image comme outil d'expression et d'interprétation des différents signes iconiques des affiches dans la revendication ou dénonciation d'un événement particulier.

L'impact de tout discours médiatique peut être manifesté notamment par des vidéos, des podcasts réalisés par des Youtubeurs sur la toile devenue actuellement un outil de communication viral et un espace où se manifeste une certaine liberté d'expression.

Il serait pertinent dans ce cadre de considérer dans de prochaines recherches la réception du discours polémique sur les réseaux sociaux et étudier les stratégies communicationnelles des discours émis par les youtubeurs ou concepteurs de vidéos dont l'influence opère de manière offensive sur l'opinion publique aujourd'hui.

Références Bibliographiques

- Amossy Ruth et Marcel Burger (2011) **Polémiques médiatiques et journalistiques** : Le discours polémique en question, Semen n° 31.
- Amossy Ruth, dir, (2002), **Pragmatique et analyse des textes**.Tel-aviv, presses de l'université de Tel-aviv,
- Barthes. R, (1964), **Rhétorique de l'image**, **Communication**, N°4, Seuil.
- Barthes. R, (1985), **L'aventure sémiologique**, Ed .Seuil, Paris.
- Charaudeau,Patrick, (1998), **Le discours d'information médiatique** : La construction du miroir social, N°85 , Maison des sciences de l'homme, Paris.
- Charaudeau, Patrick, (1983), **Langage et Discours - Eléments de sémiolinguistique** (théorie et pratique). Paris : Hachette.
- Charaudeau,Patrick, (1995), **Ce que communiquer veut dire**, in Revue des sciences humaines, n°51.
- Cnrs Langage, (1993), **La sémiologie de l'écriture**, Paris
- Cayrol Roland, (1991), **Les médias** : presse écrite, radio, télévision.
- Harvard Business Review France, (Août- Septembre 2019),**Le must de l'art de la communication**.
- Joly. M, (2006), **Introduction à l'analyse de l'image**, Edition Armon colin, Paris.
- Kerbrat-orecchioni, (1980), **L'énonciation de la subjectivité dans le langage**. Armand Colin, Paris.
- Maingueneau, Dominique, (1999), **Analyser les textes de communication 2^e édition**, Armand Colin, Paris.
- Plantin.C,(995), **Le trilogie**, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Pluridictionnaire Larousse, (1985), le dictionnaire des collèges,
- Saussure. F, (1971)**Cours de linguistique générale**, éd. Bally et Sechehaye, Paris.
- Sanders. P C, (1978), **L'image et les signes** :« Ecrits sur le signe, textes choisis (trad française) », Ed. Seuil
- Eco .U(1988), **Le signe**, Labor, Bruxelles.
- Yanoshevsky Galia,(2003), **De la polémique a la polémique journalistique**, université de tel Aviv.

Sitographie

1. <https://www.maxicours.com/se/cours/les-types-les-composantes-et-les-enjeux-de-la-communication/>
2. <https://www.letudiant.fr/boite-a-docs/document/types-strategies-et-enjeux-de-la-communication-0603.html>
3. <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-de-communication-dans.html>
4. https://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2_1.html
5. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-1-page-96.htm>
6. https://www.ifj.org/fileadmin/user_upload/CHARTE_D_ETHIQUE_MONDIALE_DES_JOURNALISTES_-_FR.pdf
7. <http://thesis.univ-biskra.dz/1832/10/chap%2001.pdf>
8. <http://tecfa.unige.ch/tecfa/publicat/peraya-papers/jeprim-8.html>
9. <https://www.journaldunet.com/ebusiness/marques-sites/1166796-1-influence-des-medias-sur-la-societe/>
10. https://www.superprof.fr/ressources/langues/francais/lycee-fr3/2nd-fr3/strategie-refutation-violent.html#chapitre_les-procedes-de-ecriture-polemique-et-satirique
11. <https://www.lefigaro.fr/politique/bourgogne-franche-comte-un-elu-rn-s-en-prend-a-une-femme-voilee-20191012>

Annexes

Vidéo	Lien
1	https://youtu.be/G6SjOUftbrE
2	https://www.youtube.com/watch?v=9dHlsSbKrHw&feature=youtu.be

Images	Page	Lien
1		https://www.instagram.com/p/B4mXYy7If5q/?igshid=1bctg5tp76skl
2		https://twitter.com/mariekirschen/status/1198252561423327232?s=20
3		https://www.lelibrepenseur.org/manifestation-contre-lislamophobie-a-marseille-par-salim-laibi/
4		https://www.instagram.com/p/B3rXalsoUvW/?igshid=1r4bommxutfhv

Transcription orthographique des vidéos :

Vidéo 1 :

Anne Elisabeth Lemoine : Cette scène choque, qui s'est déroulée vendredi dernier lorsqu'un élu rassemblement national du conseil régional de bourgogne Franche-Comté s'en prend à une mère de famille accompagnatrice d'un groupe scolaire venu de Belfort pour assister à une séance plénière de la santé.

Partie relative à la scène :

Madame la présidente , je vais vous demander, s'il vous plaît ,au nom de nos principes laïcs de bien vouloir demander à l'accompagnatrice qui vient de rentrer dans cette salle, de bien vouloir retirer son voile islamique , s'il vous plaît . On est dans un bâtiment public. Nous sommes dans une enceinte démocratique. Madame a tout le loisir de garder son voile chez elle, dans la rue, mais pas ici, pas aujourd'hui. Au nom de nos principes républicains !

- vous êtes un facho !

Une vidéo qui était vu depuis près de 4 millions de fois et qui a susciter une vague d'indignation. Une image en particulier a retenue l'attention, celle d'un fils pleurant le visage enfouie dans la robe sa mère. Pour en parler ce soir Nageate BELAHCEN présidente pour le val-de- marne de la FCPE (la fédération des conseils de parents d'élèves) dont une compagne d'affichage encourageant les femmes voilées à participer aux sorties scolaires à susciter la polémique.

Anne Elisabeth Lemoine : Bonsoir Nageate BELAHCEN, merci de votre présence

Nageate Belahcen : Bonsoir

Anne Elisabeth Lemoine : Ce soir en va revenir sur la position de votre fédération de parents d'élèves qui a fait débat bien avant cet incident. Mais d'abord, les réactions ont été unanime pour dénoncer la façon dont l'élu RN julien ODOUL a pris a partie publiquement cette mère d'élève accompagnatrice d'un groupe scolaire. Des condamnations y compris au sein de sa propre famille politique, Nicolas bey a reconnue notamment des propos inutilement blessant et agressif de la part de Julien ODOUL et n'empêche cet élu ce matin à persister et signer

Partie relative au témoignage :

Journaliste : Est-ce que vous vous dites que peut être j'ai été trop agressif ?

Julien odoul : Non, je n'ai aucun regret d'avoir défendue les valeurs de la république et de la laïcité.

Venir dans ce contexte dans une enceinte démocratique avec un voile islamique, je considère que c'est une provocation communautariste. Alors soit cette personne est naïve et n'a pas

compris, mais dans ce cas c'est à l'autorité légale et c'est au élu de la république de lui faire savoir, soit cette personne est dans la provocation

S'il y a un regret que j'ai effectivement c'est que ces enfants étaient confrontés aux vociférations, aux insultes et aux injures des élus de gauche »

Anne Elisabeth Lemoine : Aucun regret pour cet élu rassemblement national. Il y a eu cette prise a partie public faite au sein de l'hémicycle. Il y a aussi ce qui c'est passé après dans les conseils, dans les couloirs du conseil régionale !

Nageate Belahcen : Oui , tout à fait , puisque la maman, enfin la prise a partie ne c'est pas arrêter en fait dans l'hémicycle puisque après la maman a été prise à partie également dans les couloirs du conseil régionale , et ce qui c'est passé est a mon sens très grave puisque on a une situation , en prend a partie une citoyenne de la république contre la loi qui existe puisque ...

Anne Elisabeth Lemoine : C'est ce que vous répondez essentiellement a cet élu.

Juste pour évoquait les prises à parties. C'est une scène rapportée par une élu de l'union de démocratie des écologies ; c'est Jacqueline FERRARI qui raconte qu'une élu de l'extrême droite c'est adressée à la jeune mère musulmane et la vigoureusement apostrophée en lui disant vous êtes soumise, vous allez voir quant les ruses vont arriver vous allez dégager ; c'est ce qui aurait été prononcé dans les couloirs du conseil régionale.

Vous vous rappelez que la loi autorise le port du voile dans les lieux publics

Nageate Belahcen : Alors, non seulement dans les lieux publics mais en tant que mère qui accompagne la classe de son enfant en sortie scolaire, elle est parfaitement dans les règles de la république, les lois de la république. Ce qui n'est pas normal c'est qu'un élu justement de la république l'interpelle sur une loi qui existe

Anne Elisabeth Lemoine : Pour rappeler cette loi, d'abord il y a la loi qui date de 2004 : Le port du voile traditionnel dans les lieux publics et les universités est autorisé . Ce qui est interdit c'est de dissimuler son visage dans l'espace public, effectivement en ce qui concerne la burka et le niqabe. Cette femme, mère de famille, elle portait un hijab, c'est cela ! Qui ne masque pas le visage, sa chevelure et qui n'a aucune signification ? Le hijab noir ...

Nageate Belahcen : Alors, on ne peut pas aller jusqu'à dire que ça n'a pas de signification. On en est pas la avec la FCPE non plus. On est une organisation laïque comme vous le savez, là ce que l'on condamne c'est la façon dont bien sur ça était fait, l'ensemble. Et puis surtout l'amalgame qui est fait autour de ces mamans qui accompagnent les sorties scolaires avec un combat qui a mon sens devrait être ailleurs contre l'islamisme. C'est l'amalgame qui est fait de tous ca qui est aujourd'hui très éprouvant pour les parents et les parents que nous sommes.

Anne Elisabeth Lemoine : La loi est formelle et pourtant le débat continue y compris au sein du gouvernement

Partie relative au témoignage :

Sibeth NDIAYE , porte parole du gouvernement : « les sorties scolaire auxquelles j'ai participé, ça a été toujours des moments positif parce que vous faites se rencontrées des femmes, des femmes comme moi et des femmes qui sont voilées qui ne vivent pas forcément dans des univers identique et vous pouvez avoir de l'échange »

Christian JACOB , président du parti les républicains : « comment expliquer que c'est interdit dans l'enceinte de l'établissement mais que si on est en contacte des enfants en dehors et toujours dans le cadre scolaire, parce que c'est un voyage scolaire qu'on l'autorise »

Jean- Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse : « le voile n'est pas souhaitable dans notre société, tout simplement. Ce n'est pas quelque chose à encourager. Ce n'est pas quelque chose d'interdit mais ce n'est pas non plus quelque chose à encourager. Ce que ça dit sur la condition féminine, ce que ça dit n'est pas conformes à nos valeurs tout simplement. »

Anne Elisabeth Lemoine : Pour Jean- Michel BLANQUER ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse le voile n'est pas souhaitable dans les sorties scolaires parce qu'il n'est pas souhaitable dans notre société tout court. Quel regard vous portez sur le port du voile en général ?

Nageate Belahcen : Ben écoutez, moi je suis un pur produit de l'école républicaine. Ma mère portait le voile et pourtant je suis née et j'ai grandi en France, ça fait presque 50 ans maintenant. Aujourd'hui la polémique se fait, se passe aujourd'hui et est ce qu'aujourd'hui moi je ne suis pas une enfant de la république comme les autres ? C'est là où est le débat en fait et je pense qu'encore une fois l'amalgame qui est fait entre ces mamans qui accompagnent les sorties scolaires et le combat qu'on doit mener ; parce que nous, nous condamnons fermement le communautarisme, le prosélytisme, toutes ces choses qui amènent à la violence qu'on connaît, on les condamne, bien sur qu'on les condamne et on a d'ailleurs nous-mêmes œuvrés sur le terrain sur ça

Anne Elisabeth Lemoine : Et n'empêche vous encouragez les mamans voilées à participer à des sorties scolaires. C'était l'objectif de cette campagne d'affichage qui a fait polémique , qui s'est déroulée juste après juste avant les élections de parents d'élèves , ou une femme disait : « oui je participe à des sorties scolaire , et alors ? » , c'est le cas vous encouragez le port du voile ?

Nadjeate Belahcen : On ne peut pas dire encourager parce qu'encore une fois on rappelle la loi. La loi est là pour défendre aussi ces mères qui accompagnent les sorties scolaires

Anne Elisabeth Lemoine : ça veut dire quoi ? Que si on n'autorise pas ces femmes voilées à accompagner des sorties scolaires, il y en aura moins.

Nadjeate Belahcen : Bien sur qu'il y en aura moins. Dans des quartiers défavorisés, il faut savoir que souvent c'est les seules mères qui sont disponibles pour accompagner des sorties scolaires. Donc moi je veux bien qu'on fasse une loi sur l'accompagnement des sorties scolaires mais à ce moment là , que l'éducation nationale prenne ses responsabilités et mette en place des accompagnants qui soit soumis à l'éducation nationale en fait.

Anne Elisabeth Lemoine : Qui soit du personnel de l'éducation nationale et qui sera soumis donc a la loi de laïcité au sein de l'école et l'interdiction des signes religieux. Est-ce qu'il y a des incidents ? Est-ce qu'on vous a fait part d'incident lorsque des femmes voilées accompagnaient des sorties scolaires ?

Nadjeate Belahcen : Alors, on connaît les incidents qui ont fait jurisprudence sur les textes.

Aujourd'hui, encore une fois la polémique qui est sortie d'ailleurs avec cette affiche a enflé alors que cette affiche est sortie avec cinq autres affiches qui sont les valeurs que porte la FCPE. Donc on voit bien que la problématique est ailleurs et qu'on prenant en fait un sujet on essaye de combattre un autre sujet et le débat aujourd'hui malheureusement que devrait porter les élus c'est qu'elles sont les moyens qu'on met aujourd'hui en place y compris au niveau de l'éducation nationale pour permettre, enfin pour éviter en tout cas que ces enfants de la république ne se sentent exclus, parce qu'on en voit un enfant de CM2 qui pleure dans les jupons de sa mère on ne peut pas rester insensible a cette image. On ne peut pas.

Anne Elisabeth Lemoine : Et n'empêche je ne sais pas si vous avez pris connaissance de ce sondage publié aujourd'hui et réalisé par lifop fin septembre, 69% des personnes interrogées pense qu'avec cette affiche la fédération que vous représentez flatte le communautarisme a quelque semaines seulement des élections de parents d'élèves et qu'elle représente pour 65% une atteinte au principe de laïcité. Deux français sur trois se disent favorables à l'interdiction du voile lors des sorties scolaires. Bernard –Henri LEVY, est-ce que vous comprenez ces réactions des français interrogés ?

Bernard –Henri LEVY : Ecoutez, d'abord, je crois qu'il ne faut pas être naïf et en effet nous vivons dans une France, dans une Europe où il y a une offensive idéologique claire du salafisme et du frérisme, des frères musulmans. Il y a ça. Une femme qui porte un voile, on peut imaginer mais pas dans tous les cas qu'elle fasse en effet et que ça soit une provocation, qu'elle fasse partie de tout ça. Il y a une bataille aujourd'hui en France entre les musulmans sensibles a cette propagande salafiste et l'immense majorité des musulmans français qui sont des bons républicains, des bons citoyens et qui n'ont rien à voir avec ça. Cette bataille pour la gagner il y a deux conditions : une, il faut appliquer la loi et pas plus que la loi et ce qu'on a vu à l'assemblée régionale de etc. french-compté c'était immonde. Il y a un principe de base qu'on apprend dans les écoles, on ne s'en prend pas aux femmes et aux enfants d'abord ...

Anne Elisabeth Lemoine Et puis ce n'était pas la loi

Bernard –Henri LEVY : Et deuxièmement, ce n'était pas la loi. La loi ça n'oblige pas les citoyens a une certaine tenue vestimentaire, ça oblige les professeurs, les tenants de l'autorité publique à une certaine neutralité. La deuxième condition, c'est qu'il ne faut pas se tromper de cible. S'il y a une offensive comme je le pense de l'islamisme radical, il faut la gagner en reconquérant les fameux territoires perdus de la république pas en stigmatisant des gosses et leurs mamans premièrement. Il faut la gagner en interdisant par exemple les mosquées salafiste en France. En interdisant le financement des mosquées françaises par des puissances étrangères. Ça c'est les vrais problèmes ...

Anne Elisabeth Lemoine : Et pas en interdisant des mères d'êtres voilées en sortie scolaire.

Bernard –Henri LEVY : Et pas en allant stigmatiser une maman et son enfant en les humiliant, en les chassant au vu et au su de tous les camarades et de loin. C'est une telle erreur politique d'abord et puis une telle faute morale que la encore les bras vous en tombent. Et ce type du front national que j'ai déjà oublier le nom

Anne Elisabeth Lemoine : Julien ODOUL

Bernard –Henri LEVY Oui, j'espère qu'on l'oubliera vite. Qu'est ce que vous voulez que je vous dise. Il est l'allié objectif dans cette affaire. Il est l'idiot utile comme on disait jadis des islamistes les plus radicaux. Combien d'émule de l'islamisme radical, cette vidéo devenue virale depuis quelques heures a-t-elle fait dans ces fameux territoires perdus de la république dont moi je ne me résigne pas à ce qu'il soit perdus, moi mon objectif, Enfin l'objectif qu'il doit être celui des républicains c'est de reconquérir les territoires pas de les enfermer, pas de mettre des frontières et jeter la clé, or c'est ce qu'on est entrain de faire avec des comportements de ce genre. Alors, bien sur il faut être vigilant, bien sur il faut être ferme sur les principes mais certainement pas se tromper de cible a ce point la. Voila mon avis.

Chroniqueuse : Les polémiques sur le voile se suivent, et il y a un peu plus d'un an c'était Mariam bouchtou présidente du syndicat étudiant UNEF a paris 4 Sorbonne où elle étudiait qui faisait la une de l'actualité alors qu'elle portait le voile islamique lors d'une interview télévisée. Gérard colon Ministre de l'intérieur et des cultes avait vivement réagit parlant de prosélytisme, lui reprochant de marquer sa différence avec la société française. Certain juger cette foie affichée incompatible avec le syndicalisme, d'autres il voyait la marque d'un islam politique. Alors rappelons que la loi la encore et claire : le voile n'est pas interdit à l'université, les femmes adultes on le droit de le porter si c'est leur choix

Anne Elisabeth Lemoine : A condition de ne pas être prosélyte

Chroniqueuse : A l'époque la FCPE l'avait soutenue d'ailleurs

Nadjeate Belahcen : Oui tout a fait

Anne Elisabeth Lemoine : Ce voile la n'est pas un voile de prosélyte

Nadjeate Belahcen : Non, ce qui est interdit c'est le prosélytisme. Quand on parle de prosélytisme c'est d'essayer de convaincre des adultes ou des enfants encore plus d'aller vers une telle ou telle religion, tel ou tel tenue vestimentaire

Chroniqueuse : Mais ce voile particulier

Nadjeate Belahcen : Alors, On peut considérer que le hijab est un marquer de l'islam, on peut considérer cela

Chroniqueur : Politique

Nadjeate Belahcen : Non justement, je n'irai pas sur ce terrain la puisqu'on parle de religion aujourd'hui. Le combat n'est pas la. Le combat il est dans que faisons nous aujourd'hui en terme d'éducation. Je vous donne l'exemple, la FCPE a militait contre les journées de retrait de l'école pourtant c'est quelque chose qui venait de très à droite. Nous sur le terrain on s'est

retrouver bien seuls. Les élus n'étaient pas au rendez vous. J'aurai aimé qu'il y une polémique aussi importante la dessus

Anne Elisabeth Lemoine : Bernard Henri- Lévy, oui

Les polémiques semblent sans fin en tous cas

Bernard Henri- Lévy : Non. Elles sont sans fin et c'est un débat bien pièges mais en vérité comme d'habitude c'est un débat complexe. Evidement c'est du prosélytisme. Il n'y a pas besoin de parler pour être prosélyte. Ça c'est du prosélytisme c'est clair et encore une fois pas de naïveté, pas d'angélisme .mais qu'elle est la meilleur réponse au prosélytisme. Il y a deux réponses : il y a la loi quand elle existe et quand la loi n'existe pas c'est le prosélytisme adverse, prosélytisme républicain, prosélytisme démocratique, c'est le prosélytisme citoyen. C'est ça la vrai réponse sauf à ce que sa tombe sur le coup de la loi ce qui en occurrence n'est pas le cas

Anne Elisabeth Lemoine : Merci beaucoup Bernard Henri- Lévy, vous restez avec nous

Merci Nageate BELAHCEL d'être venue ce soir sur le plateau de c à vous

Vidéo 2 :

Pascal Praud : Nous sommes ensemble pour parler de ce sujet mais également avec Sarah qui je rappelle, est consultante en gestion de projet, vous portez le voile. On en a beaucoup parlé la semaine passée. On se faisait la remarque que c'était très difficile d'avoir sur le plateau quelqu'un qui porte le voile et qui nous explique pourquoi elle souhaite le porter. Ça sera tout à l'heure, à tout de suite.

Pascal Praud : Sarah el Attar est avec nous ce matin et on parlera évidemment du voile dans quelques instants,

Pascal Praud : Bon en tout cas on va parler du voile et là je suis très heureux que Sarah el Attar soit avec nous aujourd'hui. Vous êtes consultante en gestion de projet. Donc vous êtes dans une société

Sarah el Attar : Alors, non .Je travaille à mon compte, donc je travaille avec des clients. J'ai travaillé pendant 4 ans donc dans une société, chez Alcatel et puis on a été par la suite racheté par Nokia. Et puis je me suis mis à mon propre compte. Donc aujourd'hui je travaille avec des clients qui sont des professionnels ou des particuliers

Pascal Praud : Et vous avez compris évidemment le sens de ma question. C'est que quand vous travailliez liés chez Alcatel, vous portiez le voile ?

Sarah el Attar : Oui tout à fait

Pascal Praud : D'accord, et donc ça... Quand vous étiez présenté pour vous faire embaucher chez Alcatel, vous étiez présenté avec le voile ?

Sarah el Attar : Oui tout à fait

Pascal Praud : Donc ça n'a jamais posé de soucis

Sarah el Attar : Alors ça n'a pas posé de soucis chez Alcatel, mais on sait tous que dans certaines entreprises et dans beaucoup d'entreprises ça pose problème

Elisabeth Lévy : Il y a certaines entreprises dont le règlement intérieur tout simplement proscrie le port de signes religieux. Vous vous rappelez l'affaire baby loup.

Sarah el Attar : Oui c'est ce que j'étais entrain de dire, vous l'avez reformulée en fait. J'ai dit que certaines entreprises avait un problème avec le port du voile effectivement

Elisabeth Lévy : Je peux vous poser une question tout de suite. Est-ce-que vous comprenez que dans l'affaire baby loup, il s'agissait d'une crèche qui était implantée vraiment dans la banlieue dure et qui était ouverte 24h / 24 pour permettre aux mamans qui souvent travaillaient la nuit etc. , aux mères pardon , de pouvoir laisser leurs enfants et de pouvoir travailler , d'accord . Donc c'était plutôt un projet disons sociale et effectivement il y avait beaucoup de nationalités, beaucoup de religions. La directrice donc avait demandée à ce qu'il n'y ait aucun signe religieux. Est-ce que vous le comprenez ?

Sarah el Attar : Non, je ne le comprends pas et je ne suis pas d'accord. Après on a le droit d'être en désaccord. Personnellement j'ai travaillée pendant plusieurs années avec mon voile et puis je le disais tout à l'heure il y a plusieurs entreprises qui n'ont pas de problème avec ça. Donc effectivement on a le droit d'avoir des désaccords et puis vous le soulignez tout à l'heure mais je ne comprends pas et je ne suis pas du tout d'accord avec cette position. Je ne vois pas en quoi le fait qu'une auxiliaire de puériculture ou je ne sais pas quelle fonction elle occupait dans cette crèche, je ne vois pas le fait qu'elle porte un voile dérange en fait ou trouble l'ordre enfin le fonctionnement interne de la crèche. En fait j'aimerais vous posez à mon tour une question. Selon vous pourquoi ou peut-être que vous comprenez la position de cette personne la ...

Elisabeth Lévy : Oui, j'étais d'accord avec cette position

Sarah el Attar : Pourquoi est-ce que ça dérange ? Ou alors qu'elle le danger ?

Elisabeth Lévy : Pour deux raisons, bon ben d'accord très bien alors je vous répondrai quand je pourrai ! Voilà.

Quand je pourrai plus tard

Pascal Praud : Moi, ce qui m'intéresse c'est vos motivations, parce que je voulais commencer par ça pour tout dire. Pourquoi vous portez le voile ?

Sarah el Attar : Alors, le voile que je porte c'est le fruit d'un cheminement spirituel. C'est une démarche religieuse. C'est un respect pour dieu, donc j'en profite pour dire que ce n'est pas un signe de soumission, c'est moi. Je suis dans issue d'une fratrie de quatre sœurs, donc je n'ai pas de frères. Je n'ai jamais eu de discussion avec mon père concernant le voile. Il n'est pas intervenu dans ce choix qui était le mien

Pascal Praud : Donc vous Considérez...

Sarah el Attar : Je peux terminer. On est quand même les principales concernées par le débat. On a été absentes dans plus de 80 débats. Donc je trouve que c'est important quand même que vous ayez la décence de m'écouter et que je puisse terminer mon propos. Donc je reprends, donc je disais que je ne suis pas marié à l'heure actuelle et donc quand j'entends des discours ou on dit que la femme est soumise, je me demande à qui je suis soumise ?

Pascal Praud : Mais ce n'est pas ça la question. Vous considérez donc que si vous ne portiez pas le voile vous seriez en contradiction avec dieu. C'est ça que vous me dites ?

Sarah el Attar : Pas du tout, alors pas du tout ce n'est pas du tout ce que j'ai dit donc ne déformez pas mes propos

Pascal Praud : C'est pour ça que j'essaye de comprendre

C'est pour dieu que vous portez le voile ?

Sarah el Attar : Oui tout à fait

Pascal Praud : Donc vous seriez une mauvaise musulmane, vous pensez vous ...

Sarah el Attar : Non, c'est ma conception. Et je vais vous donner un exemple. Alors, on demande et vous n'êtes pas la seule personne à poser la question. On entend souvent dans les débats publics ces questions là, pourquoi on porte le voile ? Mais moi ce que je ne comprends pas c'est la différence de traitement médiatique puisque j'entends rarement des personnes se demander pourquoi les sikhs portent un turban ? Ou pourquoi certains juifs portent une kippa ? Ou pourquoi certaines femmes juives portent un foulard puisque alors dans la tradition musulmane, vous avez des femmes qui portent le voile mariées ou non. Voile, il n'y a pas de corrélation entre ces deux choses et dans la tradition juive, je ne sais pas si vous le savez les femmes se couvrent après le mariage .Donc pourquoi est-ce que ...

Elisabeth Lévy : Très minoritaires

Sarah el Attar : C'est quelque chose

Elisabeth Lévy : Très très très minoritaire

Pascal Praud : J'ai beaucoup d'amis juifs effectivement et bon vos motivations ...

Sarah el Attar : Donc pour vous c'est une question de chiffre, c'est une question de chiffre. C'est-à-dire quand ça concerne une minorité on se pose pas la question

Pascal Praud : D'accord, vous dites que c'est religieux. Alors là, je vais citer Naïm BESTANJI que je cite régulièrement désormais dans cette émission « le voile n'est pas une prescription coranique c'est l'innovation islamiste pour apaiser la libido des loups. L'instrumentalisation sexiste identitaire politique de l'islam .L'obligation du voile a été créée par les intégristes, il s'agit d'une hérésie sexiste combattue par les musulmans rationalistes coraniques à l'appui. Le coran n'a jamais employé le mot voile. Ce terme ne figure dans aucun des 3234 versets qu'il compose. C'est une création postérieure faite par la charia et soutenue par certaines traductions françaises. Les islamistes font pourtant leur légitimité sur leur soit disant fidélité au texte qui permettrait d'être au plus près de dieu , or on utilise le voile dans des versets arabes qui n'en parlent pas c'est une première contradiction n'est pas la dernière » . Donc j'ai envie de vous dire, ça n'existe pas

Sarah el Attar : Est-ce que je peux répondre

Pascal Praud : Evidemment, vous êtes là pour ça

Sarah el Attar : D'accord. Alors, ça me fait doucement sourire parce qu'aujourd'hui on a la chance que 90% de la connaissance soit accessible sur internet. Donc il vous suffit de vous procurer un exemplaire du coran ou même d'aller sur internet pour lire les textes. Le voile est cité ...

Pascal Praud : Donc le voile ... il est cité le mot ...

Sarah el Attar : Alors Je termine, le voile est cité dans le coran dans le chapitre 24 donc je ne comprends pas cette position qui est extrêmement subjective

Pascal Praud : Donc Naïm BESTANJI doit nous écoute. Moi je le cite hein, je penser que c'était un expert. Il se présente comme un expert .Donc vous dites que le mot voile existe dans le coran

Sarah el Attar : Existe dans le coran

Elisabeth Lévy : Khaled BENCHEIKH qui préside la fondation pour l'islam de France qui est un érudit de l'islam il dit deux choses .Il dit que le voile, il le dit hein, est une atteinte à la dignité humaine et il dit par ailleurs que dans le coran il y a beaucoup plus de versets qui prescrivent la connaissance que le port du voile

Sarah el Attar : C'est tout à fait vrai, donc pour vous le voile est en contradiction avec la connaissance

Elisabeth Lévy : Hum...

Sarah el Attar : C'est une question, c'est une question. Est-ce que pour vous le voile est une contradiction avec la connaissance ?

Elisabeth Lévy : Il l'a été quand on a fait la loi de 2004

Pascal Praud : Frédéric Dabi

Non mais il ne pas y avoir que vous sur le plateau Elisabeth LEVY j'entends bien mais mais ...

Frédéric Dabi : Alors l'état de l'opinion sur la question du voile est relativement homogène. C'était une enquête ifop fiduciel pour cnews et sud radio après l'affaire de la mère interpellé au conseil régional de bourgogne french compté par l' élu rassemblement national julien Odoul.

On a posé dans une balise d'opinion la question de l'interdiction du port de signe religieux pour des personnes qui accompagnent dans des sorties scolaires. 62% des français sont favorables à cette interdiction. Ce n'est pas un anodin dans une question de sondage, dès qu'on met le mot interdit ou interdiction, il y a au contraire plutôt un mouvement répulsif. C'est quand même quatre points de moins que ce qu'on avait fait fin septembre au moment de l'affaire de l'affiche de la FCPE. On voyait une personne voilée qui était mise en scène si je puis dire, 62% c'est une nette majorité ce qui me frappe ce qu'il n'y a pas de clivage politique très fort. Il y a un léger clivage gauche, droite mais dans toutes les familles politiques on est favorables à l'interdiction et tout ça. j'ai un peu travailler sur ces questions. C'est lié à la définition qu'ont désormais les français de la laïcité. J'ai repris une enquête ifop pour la fondation jean Jaurès qu'on a fait en 2005 pour les 100 ans de la loi de séparation de l'église et de l'état, et on voit très bien qu'en 2005 quand on s'intéressait à ce que c'était pour les français la laïcité : c'était mettre les religions sur un pied d'égalités et assurait la liberté de conscience. Désormais, ces deux dimensions on fortement chutées. On a reposer cette question en 2019 , et c'est d'abord pour les français : la laïcité c'est séparer la religion et la politique et faire reculer leurs influence dans la société .Désormais pour les français et c'est pour ça dans la même enquête on a le même pourcentage qui est favorable à l'interdiction de

tout signe religieux pour les usagers des services publics .Il y a une vision extensive c'est désormais que la religion doit rester dans l'espace privé , dans l'espace intime . C'est une mutation du regard quand les français

Elisabeth LEVY : Pas dans la rue. La rue c'est l'espace public ou privé ?

Frédéric Dabi : On parlait des usagers. Je pense que la rue également ça peut choquer

Sarah el Attar : J'aimerais répondre, réagir à ce que monsieur a dit. Vous parlez de la laïcité. Vous dites que selon les français la laïcité, la définition de la laïcité à changer. Moi je suis scandalisée d'entendre...

Frédéric Dabi : A évoluer

Sarah el Attar : D'accord à évoluer. L'évolution c'est une forme de changement. Je suis scandalisée et puis ça me fait repenser de toute façon à ce qui c'est passé dans l'enceinte du conseil régional de bourgogne franche comté. On est heureusement dans une démocratie et dans un état de droit et c'est la loi qui régit la laïcité, d'accord. Donc la laïcité comme vous le savez repose sur trois principes et valeurs à savoir la liberté de conscience, donc et de manifester ses convictions sans perturber l'ordre public .Ce qui n'était je pense pas le cas en tout cas au sein du conseil régional. Vous avez également la séparation entre les institutions publiques et les organisations religieuses, et enfin l'égalité de tous face à la loi quelque soit les convictions ou les croyances. Donc moi je me demande, je me pose la question. Est-ce qu'on défend la laïcité ou est ce qu'on est entrain de tomber dans le laïcisme. Puisque la laïcité n'est pas une nouvelle religion qui tend à effacer ou supprimer toutes les autres c'est l'art de vivre ensemble dans le respect de tous

Frédéric Dabi : C'est je puis me permettre. La loi de 1905 ne dit pas tout à fait ça. Elle parle de la séparation de l'église et de l'état. Elle garantit le libre exercice des cultes et impose le principe sur lequel l'état ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte

Pascal Praud : Gérard Leclerc qui veut vous posez des questions

Gérard Leclerc : Oui deux choses. Vous dites que vous vous n'avait subit aucune pression. Je vous crois complètement. Est-ce que vous n'avez pas le sentiment quand même que justement ce n'est pas le cas notamment dans les quartiers ou là il y a une vrai pression sur les filles, sur les jeunes filles pour qu'elles en aient

Sarah el Attar : J'ai grandi dans les quartiers

Gérard Leclerc : Et ça n'existe pas ?

Sarah el Attar : Il faut poser la question à la bonne personne

Gérard Leclerc : Et ça n'existe pas ?

Sarah el Attar : Mais pas du tout,

Gérard Leclerc : Il n'y a aucune, aucune jeune fille vous dites qui subit de la pression de sa famille ? De son père ? Et de ses frères ? Dans les quartiers et ça n'existe pas.

Sarah el Attar : Je pense qu'il y a et il doit exister des personnes qui portent le voile sous la contrainte, le foulard sous la contrainte. Aujourd'hui ce que je vous dis c'est que ce n'est pas la majorité et on est nombreuse à avoir l'impression que vous voulez généraliser en fait ce phénomène isolée et nous collées cette étiquette

Gérard Leclerc : Et la deuxième question ...

Sarah el Attar : Je peux terminer, ça sera agréable de pouvoir finir mes propos

Pascal Praud : Oui mais votre réponse est claire

Sarah el Attar : Elle est claire mais pas complète. Moi je tiens à rajouter que quand on associe le port du foulard à l'inégalité homme / femme. Moi je me sens oppressée par la vision de certaines personnes misogynes et machistes qui veulent définir à ma place la notion de liberté. Pour moi, c'est une vision liberticide. Moi je défends un féminisme pro-choix c'est-à-dire que la femme doit être libre de se vêtir comme elle veut, de porter une mini jupe, un couvre-chef, un chapeau, un voile ce qui lui chante sans que n'importe qui sans que qui que ce soit pardon puisse lui imposer de faire autrement

Elisabeth LEVY : Est-ce que je peux vous objecter quelque chose. Parce que effectivement, vous avez raison moi je suis assez d'accord avec l'idée qu'on ne peut pas dire à la place de quelqu'un. Simplement dans l'espace public et c'est peut être plus vrai en France ou comme vous le savez nous n'avons pas adopté le modèle multiculturel mais un modèle républicain qui est un peu plus dur il est vrai. Simplement en France, si vous voulez le voile heurte en quelque sorte la culture

Sarah el Attar : Le voile vous heurte personnellement

Elisabeth LEVY : Attendez, laissez moi finir. Vous demandez sans cesse qu'on vous laisse finir, donc laissez moi finir. C'est difficile c'est un débat qu'on essaye d'avoir de façon apaisée. On veut vous entendre mais faut qu'on puisse ... VOILA

Sarah el Attar : Je vous en prie

Elisabeth LEVY : Le voile heurte en quelque sorte notre conception de la liberté des femmes et de l'égalité et de la mixité et je voulais vous dire que la laïcité ce n'est pas seulement une loi, c'est une façon de vivre ensemble dans laquelle comme moi je dois accepter d'être heurté par un certain nombre de choses. Je suis heurtée par les convictions des autres. Je suis heurtée par les comportements des autres. Vous devez accepter aussi la critique de ces comportements. Vous devez comprendre qu'en quelque sorte ça heurte une certaine façon de vivre en France. Ça ne veut pas dire qu'on doit l'interdire, d'accord mais peut être vous pouvez aussi comprendre

Pascal Praud : Vous poursuivrez après la pause. Mais le sujet que pose si j'ose dire Elisabeth Lévy : c'est les mœurs traditionnelles françaises et qu'effectivement le port du voile

ne poursuit pas cette tradition. Des mœurs traditionnelles françaises d'où le décalage ou les frottements qui peuvent exister dans la société française

Pascal Praud : Interdire le voile dans l'espace public c'est le souhait de Marine Le Pen. On parlait des mœurs françaises également l'islam politique que symbolise parfois ce voile et en tout cas qui est interprété par certains de cette manière là. Écoutez Marine Le Pen. C'était hier sur Europe et sur cnews

Partie relative au témoignage :

Marine Le Pen « Je souhaite que le voile soit interdit dans l'intégralité de l'espace public et je le souhaite depuis des années et je vais vous dire pourquoi, parce que nous avons rassemblé national dès le départ compris à quoi servait ce voile. Nos compatriotes juifs ne pose aucun problème avec leur kippa et je leur ai déjà dit, je vous demande de faire ce sacrifice, je vous le demande pour pouvoir mettre en place véritable lutte contre le fondamentalisme islamiste et s'en est avancé dans notre pays dont vous êtes vous-mêmes en partie les premières victimes. »

Pascal Praud : C'était le grand jury RTL hier. Mais c'est vrai que la question de Elisabeth, les mœurs françaises forcément ça peut heurter ceux qui effectivement ne partagent pas la culture musulmane ou la religion musulmane et qui voit arriver dans des proportions importantes sur le sol français des rites, des nouvelles traditions, des manières de fonctionner qui ne reprennent pas la tradition classique française

Elisabeth LEVY : Ni musulmane d'ailleurs

Pascal Praud : Ma question c'est : est-ce que vous pouvez comprendre que ça choque ?

Sarah el Attar : Alors, Je conçois qu'on ait des positions différentes et d'ailleurs c'est aussi l'objet de ce débat là. C'est pouvoir discuter et d'avoir des opinions qui ne sont pas les mêmes. Maintenant, je pense qu'il faut faire une distinction entre les opinions personnelles et la loi, ce que dit la loi. Vous parlez toute à l'heure de valeurs républicaines. Oui effectivement, moi j'étais à l'école de la république. Donc j'ai appris la liberté, l'égalité, la fraternité, le vivre ensemble. J'ai aussi eu la chance d'avoir des parents qui m'ont enseignés également ces valeurs mais aussi des valeurs de partage

Pascal Praud : Vos sœurs sont voilées également ?

Sarah el Attar : Oui, oui. Toutes par choix

Pascal Praud : Vous êtes quatre sœurs ?

Sarah el Attar : Oui quatre sœurs

Pascal Praud : Votre maman est voilée ?

Sarah el Attar : Oui, oui

Pascal Praud : Et votre grande mère ?

Sarah el Attar : Non

Elisabeth LEVY : Le droit au blasphème aussi fait partie de nos valeurs

Sarah el Attar : Excusez moi je termine de répondre parce que toute à l'heure vous disiez être heurter. Vous disiez le voile peut vous heurtez personnellement, de la à faire une loi pour empêcher les femmes de porter leurs voile

Elisabeth LEVY : Lors des sorties scolaire .Pardon

Pascal Praud : Ou dans l'espace public comme le demande Marine le Pen

Sarah el Attar : Mais a ce moment la, quelle est l'étape suivante ? A un moment donner est-ce qu'on va interdire aux mamans de venir récupérer leurs enfants parce c'est dans l'ensemble de l'établissement ?

Pascal Praud : Espace public. Marine le Pen demande dans tous l'espace public

Sarah el Attar : Espace public effectivement en fait jusqu'ou en va aller ?

Pascal Praud : Dans l'espace public

Sarah el Attar : Vous parliez d'islam politique. On pourra peut être l'aborder plus tard .en tant que musulmane je ne comprends pas ce que signifie islam politique. Peut être que quelqu'un ici pourra définir cette expression. Et je suis choquée par les propos de Marine le Pen qui fait un rapprochement entre ce qu'elle appelle le fondamentalisme islamiste. Donc de toute façon les mots en isme et iste sont très a la mode. Mais bon, elle fait quand même un rapprochement entre ca et le voile donc c'est ce qui tue notre société en fait

Pascal Praud : Il y a une chanson de serge lama formidable au nom des noms en isme on torture et l'on tue c'est pris au chili comme à Prague

Frédéric Durand : D'abord une première chose .D'abord c'est bien de pouvoir donner la parole à madame parce que ce débat la dure depuis des semaines et je pense que la précisément depuis plusieurs semaines et je pense qu'il est pris d'une manière qui n'honore pas notre pays moi je le dis

Elizabeth Levy : C'est de notre faute !

Frédéric Durand : Il est d'une manière faite avec des amalgames , des glissements ...ETC qui sont moi je pense dangereux donc je trouve que cette invitation est bienvenue , ca lui permet de s'exprimer .Ensuite , une deuxième chose c'est moi pour moi la question de liberté, on sait que dans certains pays les femmes sont forcées à porter le voile , on sait qu'elles sont forcées , qu'elles sont contraintes des lors qu'on est capable de condamner ces contraintes la moi je ne vois pas de problème à ce que quelqu'un puisse porter le voile . Vous parliez tout à l'heure de proportions importantes .Aujourd'hui c'est 6 millions et demi de musulmans dans notre pays à peu près, d'accord, ca veut dire qu'il y a 61 millions de non musulmans dans notre pays parce que vu les proportions médiatique que prennent les choses on a presque l'impression que c'est l'inverse

Sarah el Attar : On occupe 3 quarts du pays

Frédéric Durand : Donc ca signifie que 6 millions et demi aujourd'hui de musulmans contre 61 millions de non musulmans .Donc moi je voudrai juste remettre si on a le droit ces quelques chiffres à leurs place mais à un moment donner il va falloir se poser la question à qui profite le crime ?

Elizabeth Levy : Non mais c'est dingue !

Frédéric Durand : Non, je donne des chiffres la. Ce sont des réalités

Elizabeth Levy : C'est quoi le crime ? C'est de débattre

Pascal Praud : Non mais vous êtes magnifique Frédéric DURANT. Le crime, quel crime ?

Sarah el Attar : Ce qui est blasphème c'est l'acharnement médiatique

Pascal Praud : Mais quel acharnement médiatique ? Quel acharnement ?

Frédéric Durand : Non je souhaite finir.

Sarah el Attar : J y reviendrai

Frédéric Durand : Je dis qu'un moment donner on est passé, si vous me demandez moi je pense et je l'ai toujours dis que la foie n'est pas au dessus de la loi. La loi république c'est la loi. La foie est ailleurs. Donc maintenant qu'on soit passé de terrorisme, d'immigrations à terrorisme à voile, je pense qu'il y a la des amalgames extrêmement dangereux parce que sa fait soupçonner

Pascal Praud : Personne n'a dis ca, personne n'a dis ca

Frédéric Durand : Non, si beaucoup de gens disent ca. Vous ne le dites pas. Non mais lorsqu'on profite de ce débat pour dire il faut interdire le voile partout ...

Pascal Praud : Jeans- pierre Mercier, on peut être voilée d'ailleurs chez Peugeot ?

Jean pierre Mercier : Bien sûr et moi je travaille avec des ouvrières qui sont voilées

Elizabeth Levy : Peut être pas à la channe quand même

Jean- Pierre Mercier :: Mais Bien sur que si

Elizabeth Levy : Ah bon, il n'y a pas de problèmes de sécurité à la channe

Jean- Pierre Mercier : Beh non au contraire vous attachez les cheveux donc n'allez pas sur ce terrain la vous avez tout faux. Pour planter le décor quand même, personnellement moi je suis athée mais surtout je suis féministe et je me place du coté des femmes qui se battent pour refuser le voile ...

Elizabeth Levy : Pour porter le voile.

Jean - pierre Mercier : Pour refuser le voile, voilà. Ca c'est pour planter le décor. Maintenant, il est certain et je partage ce qu'il vient d'être dit, que ce débat sur le voile ou sur le communautarisme, il y a des calculs politiques derrière, derrière l'alibi. Le paravent de la laïcité. Il y a une surenchère de l'extrême droite, de la droite, de la gauche pour a qui mieux mieux on va stigmatiser on va pointer du doigt, on va menacer les musulmans, et cette population musulmane

Elizabeth Levy : Il n'y a pas de problème pour vous. Il n'y a pas de territoire perdu. Il n'y a pas d'islamisation de certain territoire

Frédéric Durand : On est contre l'islam politique

Elizabeth Levy : Il n'y a pas l'avancer depuis des années dans certains territoires d'un islam politique

Sarah el Attar : qu'est ce que l'islam politique

Gérard Leclerc : Dire que vous ne voyez pas d'islam politique, je trouve ça étonnant quand même. L'islam politique c'est notamment quand vous avez semble t'il d'après les sondages : malheureusement 30% des musulmans qui mettra la charia au dessus de la loi de la république. Si ce n'est pas de l'islam politique qu'est ce que sait. C'est exactement ça l'islam politique. C'est-à-dire qu'on fait passer une loi religieuse avant une loi de la république

Sara el Attar : écoutez, c'est complètement absurde.

Gérard Leclerc : C'est vrai ou ce n'est pas vrai

Sara el Attar : Quand je dis que c'est absurde, c'est parce que monsieur Praud me demande si je suis d'accord avec ça

C'est absurde, on est dans un état laïque. ça sera comme prôner que l'ancien testament soit au dessus des lois de la république

Pascal Praud : L'islam politique c'est ça.

Elizabeth Levy : Vous pouvez enlever votre voile pour aller au lycée par exemple

Sarah el Attar : Oui, oui

Elizabeth Levy : Est-ce que ça vous a posé problème

Sarah el Attar : Ça m'a posé problème, mais avec du recul, je peux le comprendre dans la mesure où c'est pour protéger des mineurs. Mais à partir du moment que les femmes sont majeures et décident de leurs droits et pour beaucoup de français, elles sont dans le droit de pouvoir le porter.

Et vous disiez que vous étiez féministes et que vous étiez défenseurs des femmes qui sont forcées à porter le voile

Jean- Pierre Mercier : Qui refuse, oui

Sarah el Attar : Et puis je rejoins monsieur sur la dénonciation des pays qui forcent les femmes à le porter, mais est ce que de la même manière vous soutiendrez les femmes qui souhaite le porter et pour lesquelles c'est un choix personnelle mais pour lesquelles on souhaite l'interdire potentiellement

Jean- Pierre Mercier : Moi je suis de toute façon contre une loi qui est proposée par marine le Pen, d'interdire le voile dans l'espace publique

Pascal Praud : Et des signes religieux, ajoute-elle

Jean- Pierre Mercier : Pour moi le voile ce n'est pas un signe religieux. Pour moi c'est un signe de soumission, d'emprisonnement de la femme. Voila, ca c'est ma position personnelle.

Pascal Praud : Vous avez le courage de le dire.

Jean- Pierre Mercier : Moi je suis autant clair sur le fait que les musulmans aujourd'hui ont en marre et moi je partage ce ras le bol des musulmans en France qui sont stigmatiser , pointer du doigts , menacer parce que c'est un exutoire par rapport au vrai problème qu'il y a du pays

Vous savez dans le monde du travail. Moi je travail dans une entreprise ou il y a plus de 40 nationalités et on vit et on travaille et on s'entraide en toute fraternité. Les différences que l'on a dans le monde du travail nous on en fait une force. Eux en face les politiciens de droite, extrême droite veulent en faire une subdivision. Je me bats contre ca.

Pascal Praud : C'est plutôt le monde des bisounours que vous nous décrivez la

Jean- Pierre Mercier : C'est la vie réelle

Sarah el Attar : Un monde de bisounours dans lequel je vis

Bernard Debré : Il y a la loi, et je demande qu'on applique la loi déjà. Pour la burka pour d'autres choses, il faut que la loi soit applique mais elle ne l'est pas

Sarah el Attar : La loi n'a pas était appliquer dans l'affaire du conseil régional. Le point commun entre les personnes qui ont la même idéologie du député RN et les terroristes c'est que ces personnes la place leurs convictions et leurs croyances au dessus de la loi.

Bernard Debré : Je veux la loi, toute la loi, rien que la loi. Au conseil régional, elle était dans son droit. Il ne fallait pas avoir ces mots souvent injurieux. Deux, il y a un islam politique, il est entrain de prendre de plus en plus de force et de puissance, et la ca devient effectivement dangereux. Vous aviez dis vous-même, que vous aviez un voile religieux et que c'était un signe religieux. Faites attention a ce que ce signe religieux ne se répondent pas et qu'on se trouve devant une impasse.

Sarah el Attar : Pourquoi on serait devant une impasse ?

Elizabeth Levy : Vous voyez bien que vous le vouliez ou pas, qu'au delà du front national, il y a quelque chose qui heurte les français, et moi je ne crois pas que dans leur ensemble les français soit raciste. L'une des raisons pour lesquelles cette question du voile crispe, et

notamment depuis Charlie hebdo c'est parce qu'elle va souvent, pas toujours, mais on a souvent des dames militante ou des militants du voile ou des hommes islamo-gauchiste et tous ca militant du voile, ou le voile va de paires pas souvent je le répète, avec la détestation de la France. C'est-à-dire que c'est souvent porter par des gens qui parlent des autres français par des autres français on les appelants les français. Pas toujours mais vous ne pouvez pas niez tous cela.

Bernard Debré : 62% des français sont contre

Pascal Praud : Ils ne sont pas racistes mais ils ont un problème avec la religion musulmane

Elizabeth Levy : Et pour Jean Pierre Mercier, on ne peut pas dire que si il y a une crispation sur cette question de l'islam, ca n'est pas complètement pour rien

Jean- Pierre Mercier : Elle est créée artificiellement

Elizabeth Levy : Non, je ne crois pas qu'elle soit créée artificiellement

Jean- Pierre Mercier : Par les politiciens et par les médias.

Elizabeth Levy : Vous oubliez ce qui se passe dans nos écoles, ou vous oubliez ce qui se passe ou en voit des enfants se séparer, des petits musulmans se séparer des autres parce qu'ils ne veulent pas manger à la même table. Vous oubliez parce qu'on voit les gens se faire agresser parce qu'ils veulent manger pendant ramadhan. Vous oubliez que des gens nous expliquent, des minorités certainement, mais des minorités de plus en plus importantes. Donc, si vous voulez ca fait beaucoup, et on sent que la culture française est mise au défit, et c'est terrible pour tous les musulmans effectivement, qui se sont fondu dans la masse française

Jean- Pierre Mercier : Oui mais dans un sens, vous avez des camps, des faussées qui sont entrain de se creuser, et y compris en face chez les catholiques, qu'on vous avez des élu qui réclame qu'il y des crèches de Noël dans les municipalités, dans les mairies, des manifestations contre le mariage sexuelle, contre l'avortement.

Elizabeth Levy : C'est plus français que le voile

Jean- Pierre Mercier : La crèche c'est français, mais d'où vous sortez ca ! Moi je suis hâté la crèche j'en ai jamais eu

Elizabeth Levy : Dans l'histoire française

Jean- Pierre Mercier : Mais dans l'histoire française

Pascal Praud : La religion catholique. Je ne compare pas le poids de la religion catholique en France à celle de la religion musulmane.

Sarah el Attar : Et la loi de 1905

Gérard Leclerc : La loi s'applique sur tous

Sarah el Attar : Mais la loi, la séparation de l'église à l'état ce n'est pas un mythe

Pascal Praud : Les traditions françaises, la crèche ce n'est pas religieux. C'est culturel. C'est ce que dit le conseil d'état, ce n'est pas moi

Sarah el Attar : Vous pointez ce qui est intéressant, c'est justement la différence de traitement médiatique.

Pascal Praud : Mais bien sûr madame. C'est normal si vous le permettez. Puisque l'histoire de France passe par la crèche et il y a des églises dans tous les villages de la France

Sarah el Attar : Et alors.

Pascal Praud : Et alors vous dites.

Sarah el Attar : les églises fonctionnent c'est très bien .en 1905 la séparation de l'église et de l'état a eu lieu.

Pascal Praud : Je parle de culture.

Sarah el Attar : Vous appliquer la loi ou pas

Pascal Praud : J'applique la loi mais je parle de culture, et j'ai cité le conseil d'état.

Frédéric Durand : On s'est doté de règles collectives pour éviter d'avoir des références religieuses, lorsque vous dites les racines chrétiennes de la France,

Pascal Praud : Il faut supprimer Noël, Noël c'est un jour férié. Si vous voulez supprimer toutes les références. Il faut supprimer le jour férié de Pâques

Sarah el Attar : Je réponds juste ce que vous étiez entrain de dire ...

Pascal Praud : Non terminez Frédéric

Frédéric Durand : Je n'ai pas dit ça. J'ai dit qu'il faut se doter de règles collectives c'est justement pour ne pas avoir de références à tel ou tel fait religieux. D'ailleurs, je vous dire où il est le problème aujourd'hui avec le voile et avec les crèches ? On n'a pas de problème. On a fait un problème justement. On fait le jeu des plus radicaux des islamistes en faisant ce jeu là. Parce que je connais qu'une communauté et c'est la communauté française, je n'en connais pas d'autres.

Sarah el Attar : J'aimerais juste répondre

Pascal Praud : Après la pause

Sarah el Attar : Vous disiez que 60% des Français et c'est les chiffres que vous avancez, étaient dérangés. Mais en fait, ça ne m'étonne pas suite à l'acharnement médiatique. Aujourd'hui vous allumer les chaînes de télévision, monsieur l'a dit tout à l'heure on représente moins d'un quart, et on occupe plus de trois quarts du débat public. La question que je me pose, c'est comment est-ce que vous expliquez cette disproportion ?

Pascal Praud : je dois lancer la pub.

En tout, je remercie Sarah el Attar qui est manifestement brillante, très intelligente, très argumentée et très solides sur ses convictions

Sarah el Attar : Et je porte un foulard, c'est important de le dire.

Pascal Praud : Est-ce qu'on peut conclure sur ce sujet ?

Bernard Debré : la conclusion est relativement simple. Ce n'est pas dans la tradition Française. Quand vous venez en France, vous êtes né en France. Vous devez adhérer à la tradition française.

Sarah el Attar : Qu'est ce que sais la tradition française ? On n'a pas la même conception

Jean- Pierre Mercier : Bonne question. Moi je vous réponds, c'est la révolution. C'est 1789, c'est 1870.

Bernard Debré : C'est les mœurs, les mœurs, les mœurs

Pascal Praud : Je ne sais pas ce que c'est la tradition française, mais je sais ce qu'elle ne l'est pas et je sais que le voile ce n'est pas la tradition française.

Frédéric Dabi : Dans les pays arabo-musulmans dans les années 50, 60, 70. Le voile n'était absolument pas une tradition, j'invite nos téléspectateurs à regarder le discours de Jamal Abdel Nasser, le grand chef égyptien des années 60 ou il explose de rire lorsqu'on lui demande est ce que les femmes égyptien devrait être voilée ? Il dit aller demander a une égyptienne de porter un voile, vous serez bien reçu. C'est quelque chose qui est récent et qui aussi lié

Sarah el Attar : Mais qu'est ce que ca vient faire dans le débat ?

Frédéric Dabi : Je parle de tradition.

Pascal Praud : Et ca sera le dernier mot

Sarah el Attar : Il y a une chose qui est assez intéressante .Quand les enfants entre 2 et 3 ans comprennent quelque chose qui est assez difficile a appréhender. La notion de concept. C'est à dire, si vous allez avec un petit enfant dans la rue, vous croisez un labrador et il vous demande ce que sait vous dites c'est un chien. Vous croisez un chihuahua, il vous demande ce que sait et vous dites que c'est un chien. Ca va être compliqué pour lui de comprendre qu'un chien n'est pas associe a une image mais que c'est un concept ; un animal a quatre pattes et qui aboie, etc. ce qui me désole aujourd'hui, c'est que pour beaucoup de personnes dans la sphère médiatico-politique, la réflexion est restée à cette étape primaire. C'est-à-dire que souvent l'islam c'est une paella dans laquelle en parle de voile, de terrorisme, on parle dans la situation dans les pays musulmans

Pascal Praud : Ca n'a pas était le cas dans cette émission, c'est terminer.

Sarah el Attar : Ca arrive souvent

Pascal Praud : C'est vrai que c'est intéressant votre témoignage personnel. Vous aviez dit que vous êtes quatre sœurs. C'est bien ça.

Sarah el Attar : Trois sœurs, on est quatre

Pascal Praud : Les quatre sœurs sont voilées, votre maman est voilée. Effectivement il y a un conditionnement ou une influence.

Sarah el Attar : On est toutes voilées par choix

Pascal Praud : Votre démonstration serait plus efficace, si parmi vos quatre sœurs, il y en a une qui ne l'était pas. C'est mon avis, je remarque ça. Votre grand mère n'était pas voilée ce qui est également intéressant dans votre itinéraire personnel.

Sarah el Attar : Mais ça c'est votre conception

Pascal Praud : C'est mon avis. Je remarque ça

Et votre grand-mère n'était pas voilée. Ce qui était intéressant dans votre itinéraire personnel. Je vous remercie. J'espère que vous avez eu l'espace et on a pu échanger d'argument contre argument et c'était plutôt me semble t'il intéressant.